

## Examen des problèmes politiques de l'Alliance Devant l'immobilisme de Moscou, l'OTAN craint une relance de la guerre froide

### Rusk: Cuba reste une épine dans les relations URSS-USA



D'après Reuter et la  
Presse canadienne

OTTAWA. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a dit, hier, devant les délégués à la conférence ministérielle de l'OTAN, que la situation à Cuba reste dangereuse et constitue une épine dans les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

M. Rusk a affirmé que la crise cubaine d'octobre a eu pour conséquence de consolider l'unité de l'OTAN et que l'URSS commettait une lourde erreur en attribuant aux légères divergences qui existent au sein de l'Alliance Atlantique plus d'importance qu'elles n'en ont.

Les propos qu'a tenus M. Rusk sur la situation cubaine semblaient devoir couper court à des rumeurs qui circulent selon lesquelles les Etats-Unis considéreraient un adoucissement dans leurs rapports avec le gouvernement de Fidel Castro.

Ces rumeurs ont circulé tant à La Havane qu'à Washington, de même qu'en d'autres capitales occidentales. Elles procèdent de certains développements, dont le relâchement, il y a quelques semaines, des prisonniers américains et cubains détenus à Cuba.

M. Rusk, ont révélé des informateurs, a dit à la conférence.

Voir page 2: Rusk

## "K" dénonce encore le bellicisme de Pékin et met les E.U. en garde contre toute nouvelle aventure contre Cuba

MOSCOU. — Le président Khrouchtchev, qui a fait hier ses adieux à Fidel Castro au cours d'une fastueuse réception dans la salle des fêtes du Kremlin, s'est engagé à refuser les "propos délinquants" de ceux qui veulent aller en guerre pour promouvoir le communisme mondial. Les observateurs n'ont pas manqué d'y voir une allusion évidente à la Chine dont l'attitude farouchement hostile envers l'Occident est à l'origine du différend Moscou-Pékin, lequel fera l'objet d'une rencontre sino-soviétique à Moscou le 5 juillet.

La thèse selon laquelle la victoire du communisme mondial ne peut être acquise que par le recours aux armes est contraire, aux principes du marxisme-léninisme, a déclaré M. Khrouchtchev qui s'est d'autre part élevé contre l'importance accordée par l'Occident au différend Moscou-Pékin.

Le premier ministre a en outre mis les Etats-Unis en garde contre une nouvelle "aventure" à Cuba pour éviter qu'une "crise mondiale

plus grave que celle de l'an dernier n'éclate".

Le chef du gouvernement soviétique a pris la parole lors d'une manifestation au stade Lénine en l'honneur du premier ministre de Cuba, M. Fidel Castro, qui est l'invité de l'URSS. Le chef révolutionnaire cubain avait pris place sur l'estrade d'honneur aux côtés de son hôte.

M. Khrouchtchev a rappelé que la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis proclamait le droit du peuple d'abolir une forme de gouvernement qui ne convenait pas.

"Pourquoi alors les dirigeants américains refusent-ils aux autres nations un droit que les Pères de l'indépendance américaine considéraient comme juste et naturel pour le peuple américain", a demandé le chef soviétique.

Les impérialistes, a poursuivi M. Khrouchtchev, complètent sur leur supériorité militaire et sur la distance séparant Cuba et l'Union soviétique pour envahir Cuba et briser sa révolution.

"Mais Cuba, s'est-il écrit, a été sauvée par la fermeté de Fidel Castro et du peuple cubain, par l'aide de l'Union soviétique et par l'appui du camp socialiste.

C'est à ce point que le président du Conseil soviétique, évoquant une éventuelle nouvelle "aventure" américaine à Cuba, a déclaré: "Si le gouvernement des Etats-Unis n'observe pas les accords conclus, nous serons obligés de faire notre devoir et de tenir les promesses faites au peuple cubain et de venir à son aide".

De notre envoyé spécial Jean TANTURIER

OTTAWA. — Le Conseil ministériel de l'OTAN prend fin aujourd'hui. En début d'après-midi, le secrétaire général diffusera le communiqué final de ces assises de trois jours. Le texte de ce communiqué, ou du moins les paragraphes se rapportant aux problèmes de la structure défensive de l'Alliance atlantique, ne réservent aucune surprise. D'une part parce que toutes les délégations se sont déjà mises d'accord dès mercredi soir sur cette question de la redéfinition du dispositif nucléaire occidental et d'autre part surtout parce qu'ils avaient l'objet d'un accord de principe préliminaire, il y a déjà plusieurs semaines.

Les Etats membres se sont penchés hier sur les problèmes politiques de l'Alliance. Il s'agissait pour les délégations de faire part de leurs sentiments sur les grandes questions de l'heure et en particulier sur la signification de l'accalmie qui existe depuis quelques mois

Voir page 2: Devant l'immobilisme



### Le Canada fait valoir ses états de service...

OTTAWA. — La délégation d'Ottawa, dirigée par M. Paul Martin, a beaucoup insisté hier à la conférence ministérielle de l'OTAN sur le rôle que joue et qu'entend continuer de jouer le Canada pour assurer le maintien de la paix à travers le monde. Le ministre des affaires extérieures a rappelé qu'Ottawa assume de lourdes responsabilités au Laos, au Vietnam, au Cambod-

Voir page 2: Le Canada

## Pearson veut régler immédiatement le conflit des marins

OTTAWA. — Le premier ministre Lester B. Pearson a demandé au secrétaire d'Etat Dean Rusk des Etats-Unis de contribuer à freiner le boycottage soulevé par les unions ouvrières des Etats-Unis contre les navires canadiens dans les ports américains.

Cette intervention du premier ministre est l'indice que la situation est grave sur le front maritime. Les négociations entre les divers groupes intéressés dans ce conflit syndical sont dans une impasse.

Il s'agit d'un vieux litige. Il y a quelques années, le Syndicat international des gens de mer, dirigé par Hal C. Banks, réagissait tous les problèmes des marins canadiens des Grands lacs. Un jour, le syndicat de M. Banks se heurta à certaines exigences du Congrès du travail du Canada de M. Claude Jodoin.

Il y eut rupture syndicale et le C.T.C. décida de fonder une union "démocratique" qui est connue sous le nom: "L'Union des marins canadiens". Le Syndicat international des gens de mer de M. Banks livre, depuis, une résistance acharnée à la croissance de cette union.

Cette résistance a pris, dans les ports riverains des Grands lacs, la forme d'actes de violence qui a provoqué des représailles. La Commission d'enquête Norris n'a pas encore fini de jeter de la lumière sur cette lutte syndicale.

Le Syndicat international des gens de mer a de puissants alliés américains, notamment M. Paul Hall, président du Syndicat international des gens de mer de l'Amérique du Nord. M. Hall est un vice-président de la FAT-COI également.

Voir page 2: Pearson veut régler

## Le ministre Paul Earl est décédé



M. Earl, s'entretenant avec M. René Lévesque à l'Assemblée législative, quelques jours avant son départ pour l'Europe.

### Hyde succéderait à Earl dans le cabinet

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — La mort de M. Paul Earl, ministre du revenu, nécessitera une élection dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce.

Traditionnellement libérale, cette circonscription montrealaise avait élu M. Earl depuis 1948 avec des majorités substantielles. En novembre dernier, il obtenait 29,377 voix de plus que son adversaire de l'Union nationale.

On mentionne déjà comme candidat libéral au cours de la prochaine élection complémentaire, M. Eric Kierans ou M. Kenneth McKay.

On sait que M. Kierans, bilingue parfait, est président de la Bourse de Montréal, et qu'il a prononcé quelques conférences contre le Crédit social au cours de la dernière campagne fédérale.

M. Kierans, s'il acceptait la candidature, serait lui aussi difficile à battre pour le poste de ministre.

Il est question, de plus, que le premier ministre se désiste de son portefeuille des finances pour le confier à M. Carrier Fortin, député de Sherbrooke et ministre d'Etat.

A moins d'un chambardement, ce sera un député de langue anglaise qui deviendra, soit procureur général, soit ministre du revenu. M. Lesage a le choix entre quatre représentants à plusieurs reprises qu'il ne voulait désormais qu'être ministre des affaires culturelles. Ses vœux seront exaucés quand ce ministre pourra disposer des nouveaux locaux qu'on lui prépare à l'ancien pavillon Vachon que la province a acheté à cette fin.

Il est question, de plus, que le premier ministre se désiste de son portefeuille des finances pour le confier à M. Carrier Fortin, député de Sherbrooke et ministre d'Etat.

Moins d'un chambardement, ce sera un député de langue anglaise qui deviendra, soit procureur général, soit ministre du revenu. M. Lesage a le choix entre quatre représentants à plusieurs reprises qu'il ne voulait désormais qu'être ministre des affaires culturelles. Ses vœux seront exaucés quand ce ministre pourra disposer des nouveaux locaux qu'on lui prépare à l'ancien pavillon Vachon que la province a acheté à cette fin.

Celui qui aurait la plus grande chance de devenir ministre est sans doute M. Richard Hyde. On le verrait très bien prendre la succession de M. Earl au revenu.

Mais qui le remplacerait comme président de la Chambre? Normalement, ce devrait être le vice-président, M. Jean-Jacques Bédard; mais ce dernier, comme président du comité plénier de l'Assemblée n'a pas toujours fait preuve de l'autorité qui lui aurait permis de dominer les débats. Il est vrai cependant que la discussion est beaucoup plus libre en comité et que M. Bédard, depuis quelque temps, s'est montré beaucoup plus énergique. Si l'on pouvait dire que l'habit fait le moine, la

Voir page 2: Hyde succéderait

### Eric Kierans dans N.D.G. ?

QUEBEC (DNC). — La mort de M. Paul Earl, ministre du revenu, nécessitera une élection dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce.

Traditionnellement libérale, cette circonscription montrealaise avait élu M. Earl depuis 1948 avec des majorités substantielles. En novembre dernier, il obtenait 29,377 voix de plus que son adversaire de l'Union nationale.

On mentionne déjà comme candidat libéral au cours de la prochaine élection complémentaire, M. Eric Kierans ou M. Kenneth McKay.

On sait que M. Kierans, bilingue parfait, est président de la Bourse de Montréal, et qu'il a prononcé quelques conférences contre le Crédit social au cours de la dernière campagne fédérale.

M. Kierans, s'il acceptait la candidature, serait lui aussi difficile à battre pour le poste de ministre.

### Des députés ont voté sur les armes-H sans savoir...

par Jean-Pierre Fournier

OTTAWA. — Un député libéral du Québec a reconnu hier devant la Chambre qu'il s'était légèrement écarté des engagements qu'il avait pris envers les électeurs de son comté durant la campagne électorale en votant mardi contre la motion de censure déposée par l'opposition néo-démocrate sur la question des armes nucléaires.

M. Jean Chrétien (Saint-Maurice - Lafleche) a cependant fourni des circonstances atténuantes: "Nous n'avons eu qu'une demi-journée seulement pour discuter de ce problème et nous avons été appelés à voter le soir même sans avoir eu tous les renseignements que nous avons le droit d'avoir."

Il a défini comme suit l'attitude qu'il avait adoptée devant ses électeurs sur la question des armes nucléaires durant la campagne précédant le scrutin fédéral du 8 avril: "Je crois que, dans cette campagne, j'ai pris position en disant que j'étais contre les armes nucléaires, mais que si le Canada avait été engagé par le gouvernement conservateur, je ne voulais pas que le gouvernement libéral ne respecte pas ces engagements, je ne voulais pas que le gouvernement libéral fasse dans sa vie publique ce que nous faisons dans notre vie privée."

M. Chrétien a voulu rejeter sur les épaules de l'opposition la responsabilité de ce péché d'infidélité, mais, ce faisant, il a également

Voir page 2: Des députés

## Le pape réagit contre la maladie et bénit la foule

ROME. — Le Souverain Pontife a paru durant quatre minutes devant la foule massée devant la basilique St-Pierre de Rome, hier midi. Il a été acclamé autant par tradition que par admiration véritable par cette foule qui sentait l'effort physique que s'imposait le pape à ce moment-là.

Il est demeuré immobile, les traits tirés, le visage pâle, à la fenêtre principale de ses appartements, attendant que les acclamations diminuent. Puis, il a fait signe à la foule de faire le silence. Il a récité le "Regina coeli" et "l'Angelus". Après quoi, il a béni ses fidèles.

Dans toutes les églises de Rome, hier, à l'occasion des cérémonies de l'Ascension, des prières spéciales ont été dites pour le pape.

Depuis quelques semaines, le Souverain Père souffre d'anémie et de ce que les médecins croient être un ulcère à l'estomac. A diverses reprises, depuis novembre dernier, il a eu des faiblesses généralisées, la plus grave remontant au 7 mai dernier. A diverses reprises, ses médecins lui ont prodigué des transfusions de sang.

Le Saint-Père est âgé de 81 ans.

## Les FAUX: Johnson accuse Lapalme et Guy Desjardins d'avoir été aveuglés par leur partisanerie politique

QUEBEC (DNC). — Le chef de l'opposition a accusé, hier, le procureur général et son substitut à Montréal, d'avoir

été pour le moins aveuglés par leur partisanerie politique dans l'affaire des faux certificats.

M. Daniel Johnson, après avoir relaté comment l'affaire s'était déroulée à partir du 3 novembre 1962, a lu la déclaration dénonçant M. André La-

garde et M. Gaston Desjardins, haut, rappelés le jugement du juge Blain et le communiqué

de M. Guy Desjardins exonérant de tout blâme les deux intimés, et a déclaré:

"Tout avocat tant soit peu au courant de la loi électorale se serait aperçu que les certificats trouvés dans le casier étaient prima facie, inutilisables, sans la collaboration active de l'officier rapporteur et du greffier du bureau de scrutin".

Le chef de l'opposition a reproché au procureur général et au premier ministre (il était encore retenu à domicile par la maladie) d'avoir exploité cette "fausse cause" pour fins électorales.

"J'ai envie de demander au procureur général d'offrir publiquement son démission."

Voir page 2: Les FAUX

## Johnson accuse formellement la police provinciale de "cacher" des personnes

(Dernière heure)

QUEBEC (DNC). — Le chef de l'Union nationale a accusé formellement la police, hier soir, "non seulement de se trainer les pieds mais de faire tout en son pouvoir pour cacher certaines personnes".

"Même si Boisjoly et Sauvé sont condamnés, a dit M. Johnson, moi, je ne serai pas satisfait car il y a d'autres personnes..."

Le procureur général, M. Lapalme, a riposté: "C'est très grave, ce que vous dites là... et c'est facile à dire!"

## Jean-Paul Cook (démissionnant): Les créditistes devraient se défaire de Caouette et Legault

QUEBEC (DNC). — M. Jean-Paul Cook, ex-député fédéral de Montmagny-L'Islet, a démissionné hier, comme membre du Ralliement des créditistes du Québec.

Lors d'une conférence de presse à la tribune des courristes parlementaires, M. Cook s'en est pris particulièrement à M. Réal Caouette, chef adjoint, à M. Laurent Legault, président du Ralliement, et à quelques-uns "de leurs valets-serviteurs", et a demandé au mouvement national du Crédit social d'exposer de ses rangs le Ralliement des créditistes du Québec.

La démission de M. Cook suit de près celle du Dr. Guy Marcoux, député de Montmorency.

Le démissionnaire s'est dit convaincu que la doctrine économique du Crédit social pourra être appliquée un jour, mais que le mouvement devrait se débarrasser des gens comme Caouette et Legault.

M. Cook a dit qu'il quittait le Ralliement pour sauver son honneur et sa réputation.

"J'ai tout abandonné, a-t-il précisé, pour le Crédit social: mon argent, mon commerce et même ma famille. Je me retrouve aujourd'hui sans argent,



sans commerce, mais heureusement il me reste ma famille. A cause du scandale soulevé par l'affaire des Six, je me suis vu refuser au moins deux bons emplois."

Avant d'adhérer au Crédit social, M. Cook avait un commerce de décoration intérieure à Québec.

Le démissionnaire demeure toujours fidèle à son chef na-

tional, M. Robert Thompson qu'il a décrit "comme un homme exceptionnel qui a surpassé M. Pearson et Diembeck". "La seule chose qu'il y a, a-t-il dit, c'est que M. Thompson n'est pas connu dans le Québec, parce que M. Caouette n'a pas voulu que la population de la province connaisse M. Thompson."

Ne trouvez-vous pas étrange, a-t-il ajouté, l'absence de M. Thompson aux deux assemblées de clôture de la dernière campagne fédérale à Québec et à Montréal? La chose est simple: M. Caouette n'a pas voulu de M. Thompson. Il n'a pas voulu que le chef national puisse jouir de la popularité dont il jouissait lui-même auprès des foules québécoises. Quand je lui ai parlé de mon intention de l'inviter, M. Thompson, M. Caouette m'a répondu: "Si Thompson vient, moi je n'y vais pas."

M. Cook reproche au Ralliement d'être revenu à l'esprit des bêtises blanches. "Il nous a fallu trois ans, dit-il, pour débarrasser le Crédit social du halo de ridicule qui l'entourait, et il a suffi de quelques jours avec les déclarations de M. Caouette et l'affaire des Six pour que ce ridicule revienne."

Voir page 2: Jean-Paul Cook

## Pearson veut régler...

(Suite de la première page)

Cet omnipotent personnage a déclaré à Washington, hier matin, qu'il continuera à combattre le Congrès du travail du Canada et l'Union des marins canadiens jusqu'à la victoire totale du Syndicat international des gens de mer de M. Banks... qu'il appuie, dit-il, dans la moindre de ses décisions.

M. Hall a affirmé que le boycottage des navires canadiens montés par des équipages de l'Union des marins canadiens se poursuivra dans tous les ports américains.

En apprenant les propos de M. Hall, M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada a déclaré: "Les ennemis causés aux navires canadiens dans les ports américains ne sont pas justifiés et doivent cesser."

"Le litige actuel, a-t-il poursuivi, c'est le syndicalisme démocratique opposé à une organisation dictatorial. C'est un litige canadien qui sera réglé au Canada".

Sur ces propos, M. Jodoin s'est rendu auprès du ministre du travail fédéral, M. Allan MacEachern. Il l'a convaincu de l'urgence de la situation. Les deux hommes se sont rendus ensemble auprès du premier ministre Lester B. Pearson.

Quinze minutes plus tard, le premier ministre convoque à sa résidence de Sussex Drive le secrétaire d'Etat américain Mr Dean Rusk qui participe à la réunion du conseil ministériel de l'OTAN. Et, à la fin de l'entrevue entre le chef canadien et M. Rusk, entrevue à laquelle assistait le ministre MacEachern, on apprend que le secrétaire américain allait soumettre les demandes canadiennes au président Kennedy lui-même.

## Le ministre...

(Suite de la première page)

ment dévoué. Il avait un sens aigu du devoir.

Homage de la Législature. C'est dans un profond silence que l'Assemblée législative a appris, hier, le décès du ministre.

M. Georges-Emile Lapalmé, premier ministre suppléant, a dit: "M. Earl était le prototype du gentilhomme de la race anglaise. C'était un travailleur infatigable. En dépit d'une première crise cardiaque, il y a quelques années, il avait continué tant dans l'opposition qu'au sein du gouvernement à travailler comme si la maladie ne l'avait point touché."

L'homme d'affaires prend son lunch

400

LA BRASSERIE

Specialités régionales

Bifécks au charbon de bois

Bar

CHEZ LELARGE

Cuisine française

Lunch à partir de \$1.75

DANSE

après 6 heures

AVEC

LES COPIAINS DE PARIS

ET

PATRICIA SOLEIL

dans le bar

LE COIN DE LA MER

400

636 ouest, boul. Dorchester

STATIONNEMENT

prix modique le midi

GRATUIT après 5h.30

BIENTOT EN LIBRAIRIE

LE LIVRE TANT ATTENDU DE

JEAN PALARDY

LES MEUBLES ANCIENS

DU CANADA FRANÇAIS

ACTUELLEMENT UN SPÉCIMEN EN MAGASIN

MISE EN VENTE: MILIEU DE MAI

PRIX: \$17.50

Nous prenons les commandes actuellement

PRIX DE LANCEMENT POUR UNE PERIODE LIMITEE

NOUS FAISONS TOUJOURS

40% D'ESCOMPTE

SUR NOS DISQUES DE MUSIQUE CLASSIQUE

LIBRAIRIE FLAMMARION

1243, UNIVERSITE, MONTREAL

Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

## Le Canada...

(Suite de la première page)

ze, au Congo et au Moyen-Orient. M. Martin a tenu à souligner que ce fardeau libérément accepté ne justifie en rien le relâchement des efforts du Canada au sein de l'Alliance atlantique.

La délégation canadienne a aussi exprimé l'avis qu'il convient à la fois d'intensifier nos efforts de défense et nos efforts diplomatiques en vue d'une réduction des armements. A cet égard, Ottawa estime nécessaire de poursuivre sans relâche les entretiens de Genève.

## Jean-Paul Cook...

(Suite de la première page)

Il a soutenu que parmi les députés crédites actuels, il y avait des hommes de valeur: MM. Maurice Côté, Marcel Lesard, Gérard Chapdelaine et Jean-Louis Frenette.

"Que pensez-vous de M. Gilles Grégoire?" lui a-t-on demandé.

"C'est un homme doué; mais il joue parfois sur deux tableaux. Je n'ai rien à dire contre lui, mais il est intime avec M. Caouette."

Il reproche à la direction du Ralliement d'avoir porté contre lui des accusations non fondées lors du dernier caucus à Québec et de n'avoir pas tenu compte d'une résolution d'expulsion contre M. Alexandre Bertrand.

"Vous avez, écrit-il au président Legault, accepté la démission de M. Bertrand comme membre de l'exécutif afin qu'il n'ait pas à répondre à des questions que des membres du conseil provincial devaient lui poser en rapport avec l'histoire des 'six'". Et M. Bertrand est toujours en charge du secrétariat de Québec malgré ses faits et gestes.

M. Cook estime que les dirigeants du Ralliement ont refusé d'éclaircir l'histoire des six et que la version donnée par le député Perron voulant éviter une coalition créditiste-conservatrice-N.P.D. est une invention de la pire espèce pour éviter que la vérité soit connue.

M. Caouette tout en dénonçant les requêtes de la finance ne s'est pas gêné, l'autisme dernier, de se servir de son influence politique auprès du sénateur conservateur, Mark Drouin, pour obtenir des avances de crédit pour lui-même, son confrère, C.A. Gauthier et le Ralliement des créditistes.

M. Cook soutient que la promesse de M. Caouette, devant les membres du conseil provincial d'entrer dans le cercle Lacordaire, aurait dû être l'été dernier ce qui, au lieu de nous avoir permis un dialogue et une entente plus facile lors de nos caucus de la dernière session 1962, dont M. Caouette était presque toujours absent.

Il a rappelé qu'en octobre 1962, trois ou quatre députés créditistes avaient menacé de démissionner à cause des déclarations insensées de M. Caouette, et que c'est M. Thompson lui-même, qui les a suppliés de demeurer au sein du parti et de faire la paix avec le chef adjoint.

"Si M. Thompson n'avait pas été un véritable chef, dit M. Cook, il n'aurait pas agi ainsi".

Le démissionnaire blâme amèrement quelques dirigeants d'avoir refusé de rendre compte de certaines sommes d'argent que le Ralliement ou certains de ses membres auraient reçues avant les élections provinciales du 14 novembre 1962.

M. Cook a fermement refusé de fournir le moindre détail au sujet de cette dernière accusation. "Il appartient au Ralliement de répondre" a-t-il répliqué.

Finalement, M. Cook dit qu'il a perdu confiance dans la sincérité, la franchise et l'honnêteté d'un certain nombre de dirigeants du Ralliement et qu'il ne peut se permettre de risquer davantage son honneur et sa réputation en demeurant dans ce mouvement.

Le Dr André David a pris une part prépondérante à l'organisation du laboratoire cardio-vasculaire depuis plusieurs années. Les Drs Guy Quenneville, Jean-D. Gratton, Yvan Rouleau y apportent également leur concours.

Le Dr François Telmosse, spécialiste de la chirurgie au

cours de laquelle l'on établit la circulation sanguine extracorporelle, a souligné que les transplantations, les remplacements valvulaires complets avec des prothèses deviendront de plus en plus fréquents.

Le Dr André David a pris une part prépondérante à l'organisation du laboratoire cardio-vasculaire depuis plusieurs années. Les Drs Guy Quenneville, Jean-D. Gratton, Yvan Rouleau y apportent également leur concours.

Le Dr François Telmosse, spécialiste de la chirurgie au

cours de laquelle l'on établit la circulation sanguine extracorporelle, a souligné que les transplantations, les remplacements valvulaires complets avec des prothèses deviendront de plus en plus fréquents.

Le Dr André David a pris une part prépondérante à l'organisation du laboratoire cardio-vasculaire depuis plusieurs années. Les Drs Guy Quenneville, Jean-D. Gratton, Yvan Rouleau y apportent également leur concours.

Le Dr François Telmosse, spécialiste de la chirurgie au

cours de laquelle l'on établit la circulation sanguine extracorporelle, a souligné que les transplantations, les remplacements valvulaires complets avec des prothèses deviendront de plus en plus fréquents.

Le Dr André David a pris une part prépondérante à l'organisation du laboratoire cardio-vasculaire depuis plusieurs années. Les Drs Guy Quenneville, Jean-D. Gratton, Yvan Rouleau y apportent également leur concours.

Le Dr François Telmosse, spécialiste de la chirurgie au

cours de laquelle l'on établit la circulation sanguine extracorporelle, a souligné que les transplantations, les remplacements valvulaires complets avec des prothèses deviendront de plus en plus fréquents.

Le Dr André David a pris une part prépondérante à l'organisation du laboratoire cardio-vasculaire depuis plusieurs années. Les Drs Guy Quenneville, Jean-D. Gratton, Yvan Rouleau y apportent également leur concours.

Le Dr François Telmosse, spécialiste de la chirurgie au

cours de laquelle l'on établit la circulation sanguine extracorporelle, a souligné que les transplantations, les remplacements valvulaires complets avec des prothèses deviendront de plus en plus fréquents.

Le Dr André David a pris une part prépondérante à l'organisation du laboratoire cardio-vasculaire depuis plusieurs années. Les Drs Guy Quenneville, Jean-D. Gratton, Yvan Rouleau y apportent également leur concours.

## Devant l'immobilisme...

(Suite de la première page)

sur le front diplomatique. La grande inquiétude des États-Unis, et M. Rusk l'a noté une nouvelle fois hier, est que le Kremlin déclenche une nouvelle crise internationale sur un point quelconque du monde. Washington estime par exemple que pour se "dédouaner" de l'accusation de "modérantisme" portée contre elle par la Chine communiste, l'Union soviétique tentera dans les prochains mois une autre initiative internationale de nature à accentuer la tension.

Le chef du State Department a également passé en revue les affaires de Cuba, du Laos et du Sud-Vietnam, de Berlin, des essais nucléaires et de la non dissémination des armes nucléaires. La première partie de son exposé avait porté sur l'état de l'Alliance atlantique, saluant au passage le traité de coopération franco-allemand et insistant sur le fait que les Soviétiques feraient une erreur d'appréciation très grave en s'imaginant que des dissensions quelconques existent dans l'OTAN. Il a ainsi parlé du caractère d'indivisibilité de l'organisme dans lequel les principes de base l'ont toujours emporté sur les divergences secondaires. Dean Rusk a enfin demandé de suivre avec attention les développements dans le monde communiste.

M. Schroeder a été plus catégorique quand il a dit que si le bloc communiste n'était plus monolithique, son potentiel militaire n'en grandissait pas moins sans cesse et qu'il serait dangereux de se laisser guider par des illusions.

M. Couve de Murville qui parlait en fin d'après-midi a également fait une analyse de l'immobilisme actuel de la diplomatie russe, mais l'essentiel de son intervention se résume ainsi: Jusqu'ici les États-Unis avaient la plus lourde charge en hommes et en argent. Ceci n'est plus normal maintenant que l'Europe est en santé. Mais une évolution vers un fardeau plus grand pour les Européens n'est pas facile à envisager aussi longtemps que l'union politique européenne ne sera pas chose faite avec comme conséquence un développement du sens des responsabilités.

"UNE" force nucléaire. La décision principale qui a donc été ratifiée à Ottawa a trait à la reconnaissance d'un fait établi: celui d'un accroissement très net de la puissance de feu des forces atlantiques. Il ne s'agit nullement d'une nouvelle force qui serait placée sous un commandement particulier.

Le général Lemnitzer s'opposait à ce qu'un commandement parallèle vienne coiffer les escadilles, les sous-marins Polaris ou le Bomber Command britannique, tous équipés d'armes nucléaires.

Depuis plusieurs années déjà les escadilles, composées de F-101, de F-104 ou de Mystères sont sous le commandement de l'OTAN et dix des 15 pays de l'alliance se sont déjà prononcés en faveur d'un armement nucléaire pour ces escadilles.

Il s'agit du Canada, de la France, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Grèce, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Turquie, et de l'Italie. Seuls l'Islande, le Portugal, la Norvège, le Danemark et le Luxembourg ne participent donc pas à la force nucléaire de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

de l'Alliance.

L'accroissement de la puissance de feu est représenté, alors par le Bomber Command et les sous-marins Polaris. Certaines délégations estiment actuellement qu'il serait peut-être souhaitable qu'un commandement nucléaire distinct soit installé dans le cadre du SHAPE, mais le SACEUR, la France et la Grande-Bretagne, les premiers, sont hostiles au projet. Il semble acquis, aujourd'hui que d'autres modifications

## Hyde succéderait...

(Suite de la première page)

toge du président de la Chambre pourrait donner à M. Bedard une attitude plus autoritaire.

Deux autres députés, mais de langue française ceux-là, pourraient devenir ministre du revenu. Ce sont M. Roger Roy, comptable, député de Lévis, adjoint parlementaire aux finances, et Me Guy Lechasseur, député de Verchères et adjoint parlementaire au revenu. On parle également de ce dernier comme successeur possible de M. Hyde à la présidence de la Chambre.

Le grand point d'interrogation demeure toujours: qui remplacera M. Lapalme comme procureur général?

On a mentionné plusieurs noms: Gérard Cournoyer, ministre des transports et communications; René Hamel, ministre du travail; Lucien Cliche, ministre des terres et forêts.

Cependant, parmi les ministres actuels, on ne voit guère que M. Bernard Pinard, de la voirie, qui pourrait devenir procureur général, à moins que, pour un certain temps, le premier ministre lui-même ne préfère occuper ce poste.

Lors du remaniement de décembre dernier, on avait mentionné M. Lucien Cliche comme procureur général; mais il a été nommé aux terres et forêts. Plusieurs croient qu'il a été nommé à la place de M. Lapalme. Dans un tel cas, M. Henri Côté, ingénieur forestier, député de Duplessis, se verrait confier les terres et forêts. Il est actuellement adjoint parlementaire du responsable de ce ministère.

est douteux que le NPD, ou tout autre parti d'opposition, veuille de nouveau risquer la vie du gouvernement.

accusé la célérité avec laquelle le premier ministre M. Lester B. Pearson a procédé sur la question des armes nucléaires, avant la convocation des Chambres.

"Je crois que ce problème (de l'acquisition des armes nucléaires) est important, a dit M. Chrétien, et le premier ministre s'est engagé à nous donner l'occasion de le débattre en entier, et non pas en un seul après-midi. C'est pour cela... que j'ai voté avec le gouvernement. Il était prématuré à ce moment-là d'entreprendre le débat sans pouvoir alors discuter des ententes de l'OTAN... Il était impossible de prendre position... lorsque le débat sera réellement engagé sur le problème..."

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins pratiques de la question des armes nucléaires pour le reste de la session. Le partage des voix de la Chambre sur ce problème étant aujourd'hui connu, il

La motion de censure a cependant omis d'ajouter le député de Saint-Maurice-Lafleche, a disposé, à toutes fins

# Nouvelle échelle de salaire pour les professeurs des Beaux-Arts

QUÉBEC (DNC) — Le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé hier une décision ministérielle en trois points au sujet des professeurs des Ecoles des beaux-arts: nouvelle échelle de salaires, nouvelle classification et comité consultatif pour appliquer la nouvelle classification.

Conformément à une politique établie depuis deux ans sur la recommandation du ministre de la jeunesse, le personnel académique des écoles sera appelé à participer à toute reclassification des professeurs selon les barèmes établis par le gouvernement.

Dans le cadre de cette politique générale du ministère de la jeunesse d'associer le personnel enseignant au fonctionnement du système d'éducation, le gouvernement a décidé de mettre sur pied un comité consultatif de classification pour les professeurs des Ecoles des beaux-arts. Ce comité sera constitué d'un directeur d'école, d'un directeur d'études, d'un professeur, d'un représentant du ministère de la jeunesse et d'un représentant de la Commission du service civil.

Le conseil des ministres du Québec vient d'adopter une nouvelle échelle de salaires pour les professeurs réguliers des Ecoles des beaux-arts; cette échelle varie de \$5.500 à \$9.200. On prévoit, de plus, la création d'une catégorie particulière de professeurs dont le traitement pourra s'élever jusqu'à \$10.400. La nouvelle échelle de salaires accorde des augmentations statutaires réparties sur une période de 13 années d'enseignement. L'échelle antérieure était de cinq années et les salaires variaient de \$4.500 à \$8.500.

Les nouvelles échelles et les nouveaux traitements prennent effet rétroactivement au mois de septembre 1962.

Ces décisions confirment les recommandations proposées par le ministère de la jeunesse au mois de septembre 1962 et s'inscrivent dans la politique générale de revalorisation de la profession d'enseignant.

Cette nouvelle échelle de salaires s'inspire de principes nouveaux élaborés par le ministère de la jeunesse au cours des derniers deux ans et déjà mis en pratique pour les professeurs de l'enseignement spécialisé. En effet, non seulement elle tient compte de l'ancienneté des professeurs, mais encore elle vise à gratifier leur compétence et leur formation académique. De plus, la condition particulière des professeurs des Ecoles des beaux-arts a conduit le gouvernement à établir des critères propres à leur enseignement, principalement en constituant un dossier de qualification qui tient compte également de la reconnaissance ou la renommée artistique comme du dossier académique lui-même.

## Les professeurs: un "déblocage"

Un porte-parole de l'Association des professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal s'est dit très heureux de la décision des autorités provinciales en ce qui concerne le traitement et la classifica-

tion des professeurs de l'enseignement des Beaux-Arts au Québec. "Nous avons obtenu ce que nous désirions", a-t-il précisé. "C'est un véritable 'déblocage', mais il ne faut pas oublier que ce n'est là qu'une première étape.

Les professeurs à plein temps sont groupés selon leur qualification en trois classes différentes:

Classe I — Echelle de salaires de \$5.600 à \$8.000 par année. Les professeurs de cette classe doivent avoir au moins 17 années de scolarité. Lorsqu'un professeur de cette classe a moins de 17 années de scolarité, son traitement s'établit en soustrayant de son salaire autant de fois \$400 qu'il lui manque d'années de scolarité.

Classe II — Echelle de salaires de \$6.800 à \$9.200 par année. Les professeurs de cette classe doivent, de plus, avoir au moins cinq années d'enseignement dans une Ecole des beaux-arts du Québec ou dans une institution reconnue équivalente; leur compétence pédagogique de même que leur qualité artistique ou professionnelle doivent justifier leur promotion. Les candidats qui n'ont pas d'expérience dans l'enseignement

mais qui possèdent huit années d'activité artistique et professionnelle et dont la qualité est reconnue comme équivalente à celle d'un professeur de la classe II, peuvent également être admis dans cette classe.

Classe III — Echelle de salaires de \$8.000 à \$10.400 par année. Les professeurs de cette classe doivent, en plus d'une scolarité de 17 années, avoir au moins 10 années d'enseignement dans une Ecole des Beaux-Arts du Québec ou dans une institution reconnue équivalente. Leur compétence et leur production artistique doivent être remarquables tant pour la valeur de leur enseignement que pour leur rayonnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Les candidats qui n'ont pas d'expérience dans l'enseignement mais qui, par suite d'une activité artistique ou professionnelle, jouissent d'une réputation nationale ou internationale, peuvent aussi être admis dans cette classe.

Les directeurs d'écoles recevront le maximum de la classe II et une rémunération annuelle supplémentaire de \$2.800. Les directeurs des études seront d'abord classifiés comme professeurs et obtiendront une rémunération annuelle supplémentaire de \$1.400. Les chefs de section seront d'abord classifiés comme professeurs et recevront une rémunération annuelle supplémentaire de \$300.

Les professeurs de la classe I, qui étaient en fonction en septembre 1962, obtiendront un supplément, pour longs services, de \$100 par année additionnelle complète d'enseignement, au moment de l'application de l'échelle, jusqu'à concurrence de \$8.600.

Tout professeur qui enseigne à demi-temps recevra la moitié du traitement qu'il gagnerait s'il enseignait à plein temps.

## Terrorisé par une bombe fictive, un homme se tue

Le terrorisme n'a pas eu de manifestation dans la région métropolitaine, hier. C'est dans la capitale fédérale qu'il a été la cause indirecte d'une tragédie quand un jeune homme, dans sa hâte d'évacuer un édifice public, a été écrasé à mort dans un puits d'ascenseur. La victime est Louis Doucette, âgé de 28 ans, originaire du Nouveau-Brunswick.

Louis Doucette, un travailleur social, et huit autres personnes se trouvaient enfermés dans un ascenseur de l'édifice national de la rue Rideau, au cœur d'Ottawa, peu de temps après que le propriétaire de l'édifice ait reçu un appel téléphonique informant qu'une bombe allait exploser dans l'édifice.

Le propriétaire de l'édifice, M. Léon Petersky, a reçu cette menace à 11 heures du matin. Yvonne Michaud, secrétaire de Petersky, a averti la police et a reçu l'ordre de faire évacuer l'édifice par toutes les personnes qui s'y trouvaient. La jeune fille a donc communiqué cet ordre au garçon d'ascenseur pour que celui-ci le transmette à son tour aux occupants des sept étages de l'édifice.

Une défectuosité quelconque a bloqué l'ascenseur entre les deuxième et troisième étages.

Fausse manœuvre — Le garçon d'ascenseur a ouvert la trappe de sortie d'urgence dans le plafond du compartiment mobile et s'est hissé jusqu'au troisième étage. Il a couru au sous-sol pour réparer le mécanisme de l'ascenseur.

Le jeune Louis Doucette a tenté lui aussi de s'échapper par la trappe. D'autres per-

sonnes qui se trouvaient dans l'ascenseur bloqué ont sauté sur le deuxième plancher, une hauteur de cinq pieds environ.

La police a révélé que ces mouvements divers auraient fait repartir l'ascenseur, écrasant la victime Doucette dans sa course.

Louis Doucette, qui devait se marier en juillet, était employé du Service familial catholique d'Ottawa. C'était un diplômé du collège St. Patrick.

En apprenant la nouvelle de la tragédie, des femmes assemblées dans la rue devant l'édifice ont fondu en larmes. "Ces maudits fous", a vociféré une dame d'endroits des auteurs des menaces d'explosion de bombes dans les hôtels et sur un pont d'Ottawa.

La police a fouillé l'édifice et n'a pas trouvé de bombe. Doucette est mort dans les bras de l'avocat Bernard Guertin, qui a ses bureaux au deuxième étage de l'édifice.

Me Guertin a rapporté que les dernières paroles du mourant avaient été: "Essayez mes yeux et mes sourcils de leur sœur". Quelques secondes plus tôt, la victime disait et répétait: "Dieu me pardonne, je n'aurais pas dû essayer de m'échapper de l'ascenseur comme je l'ai fait".



M. Paul Bienvenu accueille à l'hôpital Notre-Dame, le Dr Lucien Coutu. (Photo Le Devoir)

## Le laboratoire cardio-vasculaire de l'hôpital N.-Dame innove dans l'instrumentation électronique

Par Marc-Henri Côté

L'hôpital Notre-Dame innove dans le domaine de l'instrumentation électronique, particulièrement au laboratoire cardio-vasculaire qui était inauguré hier. Les récentes quant à l'usage des instruments les plus précis dans les salles de diagnostic, comme dans la salle d'opération n'existent plus, selon un cardiologue de Notre-Dame.

Le directeur médical de Notre-Dame, le Dr Paul Bourgeois, m.d., et un ex-président du conseil d'administration, M. Paul Bienvenu, ont rendu hommage à l'initiative et à la largesse de vue, de même qu'à la générosité de feu le Dr Gaetan Barry, l'un des pionniers de la cardiologie à Notre-Dame, il y a quelques 40 ans. Une plaque était dévoilée hier en son honneur, dans le nouveau laboratoire, en présence du Dr Lucien Coutu, doyen de la faculté de médecine de l'université de Montréal.

Les maladies cardio-vasculaires demeurent l'ennemi numéro un de la santé. Les services cliniques d'un hôpital moderne possèdent maintenant le matériel de grande précision qui permet de prononcer un diagnostic exact et facilite la chirurgie cardiaque.

Plusieurs années de travail et de planification, à Notre-Dame et la présence d'une aide nouvelle ouverte assez récemment offrent au personnel

médical des moyens appropriés, dont l'ensemble se compare aux installations les plus modernes au monde.

Les progrès de la médecine cardio-vasculaire s'affirment sans cesse, particulièrement ceux de la chirurgie cardiaque. Plusieurs cardiologues de Notre-Dame ont acquis à l'étranger, ces dernières années, des connaissances étendues des nouvelles techniques.

La présence d'un ingénieur professionnel en électronique, M. Léo Katz, et d'un groupe de techniciens très habiles ont valu à Notre-Dame, depuis 1959, plusieurs innovations, dont une seringue pour injection contrôlée sous pression d'un volume bien établi de colorant qui provoque l'opacité des grands vaisseaux sanguins, au cours du cathétérisme ou examen au moyen d'une sonde, des cavités cardiaques.

La coûteuse installation du nouveau laboratoire de cardiologie répond à des besoins bien précis: en 1962, 10.000 électrocardiogrammes ont été enregistrés et interprétés; il y a eu 1.779 consultations à la clinique externe de cardiologie, de même que 280 consultations à la clinique des maladies vasculaires, alors que 91 patients étaient suivis régulièrement à la clinique des anti-

(Suite à la page 2)

## LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI, 24 MAI 1963

### Drapeau rentre de Londres avec un projet de compagnie d'opéra

A son retour d'Europe, mercredi soir, le maire de Montréal Me Jean Drapeau a annoncé qu'il n'est pas loin le jour où les Montréalais auront "leur" compagnie permanente d'opéra.

Rentrant à Londres où il a séjourné quelques jours après avoir conféré à Paris avec les membres du Bureau International des Expositions, Me Drapeau a déclaré qu'un travail sérieux sera bientôt entrepris pour concrétiser des tentatives fort louables faites

dans le passé pour doter Montréal d'une compagnie d'opéra.

M. le maire a dit qu'il a demandé aux artistes canadiens qui travaillent actuellement au Covent Garden de Londres ce qu'ils pensent d'un tel projet et que leur

réaction a été excellente.

D'autre part, faisant allusion aux pourparlers qui se sont déroulés à Paris avec les membres du Bureau international des expositions relativement à la tenue de l'Exposition canadienne universelle de 1967 sur l'île Ste-Hélène et l'île Notre-Dame, M. Drapeau a dit que l'emplacement choisi soulève un très grand enthousiasme.

Le maire est revenu de Paris avec la conviction que l'emplacement lui-même constituera l'exhibit No 1 de l'expo. Me Drapeau a exprimé qu'il ne semble plus faire de doute que, vue de Paris, l'exposition de 1967 sera un éclatant succès.

M. le Maire a dit que les membres du B.I.E. ont exprimé leur satisfaction d'un travail accompli. Relativement au peu de temps qu'il reste pour mettre sur pied l'exposition de 1967, le maire a manifesté son optimisme en déclarant: "Nous n'avons pas de temps à perdre, mais nous avons le temps nécessaire".

En réponse aux questions des journalistes, M. Drapeau a affirmé qu'au cours de son séjour en Europe "ni officiellement ni officieusement il n'a été question de terrorisme".

M. Drapeau a souligné cependant que les journaux anglais ont donné une "certaine importance" aux agissements du Front de Libération du Québec.

### Le cardinal établira 4 léproseries en Afrique

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, est en voie d'établir quatre léproseries en Afrique.

Les hôpitaux, qui pourront, prévoit-on, recevoir jusqu'à 3.500 lépreux, seront situés à Nua, Nyassaland, Gambia, Congo; et Ngazi et Nuru, Burundi. Des missionnaires canadiens dirigeront ces établissements.

Les léproseries, financées par des capitaux recueillis au cours des deux dernières années dans l'archidiocèse, seraient ouvertes cette année, prévoit-on.



L'Association dentaire du Québec tient présentement son congrès annuel à l'hôtel Reine Elisabeth. Le Dr Jacques Bélanger est vice-président de l'événement et responsable de la publicité; le Dr Claude Vachon assume la fonction de président du congrès et le Dr Charles Simard est le président sortant de l'Association.

### Le Dr Hans Selye parlera au congrès de l'Association dentaire du Québec

Le congrès de l'Association dentaire du Québec a débuté hier au Reine Elisabeth, à Montréal, et se terminera samedi midi, par la présentation d'une conférence du Dr Hans Selye, de l'université de Montréal.

A cette occasion, le Dr Selye étudiera les rapports entre le stress et la calciphylaxie.

De son côté, le Dr Arto Demirjian, professeur d'anatomie à l'université de Mont-

réal, a entretenu les congressistes sur les voies de propagation de l'infection dentaire.

Aujourd'hui, les conférences seront données par le Dr Herbert Shilder, de l'université Tufts, de Boston, et le Dr J. H. Johnson, de la faculté dentaire de l'université de Toronto. Les conférences sont précédées de films et l'interprétation simultanée accompagne chaque événement.

## Plus de 20 marcheurs de la paix vont se rendre de Québec à Cuba

Par Réal PELLETIER

Une vingtaine de marcheurs de la paix venant de plusieurs points des États-Unis et du Canada entreprendront à Québec, le 26 mai, un voyage qui les conduira jusqu'à la base militaire de Guantanamo, à l'extrémité sud-est de l'île de Cuba. Le groupe entend faire comprendre à la population de l'Est du Canada et des États-Unis les dangers que représentent la course aux armements nucléaires et, comme corollaire, la tension entre les États-Unis et Cuba.

Cette marche, qui se terminera vers la fin de décembre, est organisée conjointement par le Comité canadien des "100" pour la paix et le Comité pour Nonviolent Action, des États-Unis. Les marcheurs, dont les rangs se grossiront en cours de route, livreront leur message, en faveur du désarmement nucléaire et de la paix, par la distribution de pamphlets, par la tenue de conférences publiques, forums et surtout par les nombreux contacts personnels qu'il leur sera donné de faire en chemin.

Au rythme de 15 à 20 milles par jour, les marcheurs de la paix espèrent parvenir le 18 décembre à Miami d'où ils entameront des pourparlers avec les autorités cubaines en vue de pénétrer dans l'île pour y propager leur message, de la même manière qu'un groupe semblable l'a fait, à Moscou, il y a quelque temps.

Les marcheurs ont l'intention d'intensifier leur propagande dans les centres canadiens et américains qui se trouvent à proximité de bases militaires ou d'industries militaires. Ainsi, à leur arrivée à Montréal, de Québec, le 8 juin prochain, ils se rendront à la Macaza, l'un des deux centres de lancement de fusées Bomarc du Canada. Il en sera de même aux États-Unis.

Quatre des marcheurs américains sont arrivés à Montréal hier et doivent partir bientôt pour Québec où ils rejoindront quelques-uns de leurs compatriotes ainsi que quelques Canadiens: deux Montréalais, cinq Torontois et un citoyen de Vancouver.

Les quatre jeunes Américains, Mlle Lynn Moss, de Berkeley en Californie, Mlle Marjorie Babcock, peintre, de New-York, M. Bradford Lyttle, et M. Denis Jamison, de New-York, ont donné à leur arrivée dans la métropole, une conférence de presse organisée par M. Dan Daniels, du Comité des "100".

Ils ont exprimé leur foi dans la résistance pacifique aux velléités militaires d'une certaine partie des autorités et de la population américaine, insistant particulièrement sur la menace permanente de conflagration nucléaire engendrée par la tension entre les États-Unis et Cuba.

M. Daniels a profité de l'occasion, de son côté, pour affirmer l'opposition de son groupe à toute forme de violence, que ce soit la violence militaire ou celle du Front de libération québécois. M. Daniels croit que le désir du Québec de modifier le statut constitutionnel actuel est fondé, mais il ajoute que ce désir peut se réaliser sans violence.



Le trajet des marcheurs de la paix: départ de Québec, en direction de Montréal, puis Ottawa; à Rome, dans l'état de New-York, les voyageurs vont se joindre à deux autres groupes, venus de Cleveland et de Boston, puis vont traverser New-York, Washington, vers Miami. Si les autorités cubaines ne posent pas d'objection, ils traverseront dans l'île et poursuivront leur marche de La Havane à la base de Guantanamo.

## La marche aux EU: un test du respect des libertés civiles

"Notre marche de la paix sera, même temps qu'une résistance pacifique aux armes nucléaires, un test du respect des libertés civiles des États-Unis."

L'un des quatre jeunes Américains arrivés hier à Montréal pour la marche de la paix de Québec à Guantanamo a exprimé ses craintes devant un manque de collaboration éventuelle des diverses autorités locales américaines, lorsque les marcheurs tenteront de livrer leur message aux États-Unis.

M. Bradford Lyttle a expliqué qu'en Pologne par exemple, lors d'une marche de la paix vers Moscou, les autorités ne se sont aucunement opposées à leur propagande en faveur du désarmement faite dans le respect des lois civiles. "Nous espérons, a-t-il dit, qu'il en sera de même aux États-Unis, car il serait malheureux qu'en

un pays où on attache un tel prix à la liberté, nous ne puissions pas librement faire valoir notre point de vue sur les armes nucléaires."

M. Lyttle précise que ses craintes sont fondées. Il cite le cas d'une manifestation pacifiste qui devait avoir lieu près d'une base militaire, à Roswell, dans l'état de New-Mexico.

Il explique qu'un mois avant la manifestation, le Federal Bureau of Investigation (FBI) avait mobilisé tous les moyens d'information locaux contre les pacifistes qui n'ont pu bénéficier d'une seule ligne dans les journaux, d'une seule minute à la radio ou à la télévision. Le FBI a même indisposé les ministres du culte envers les pacifistes qui avaient coutume de trouver chez eux, le gîte et la nourriture nécessaires.

Les pacifistes regrettent cette attitude des autorités américaines, au sein desquel-

les, par contre, se trouvent des individus qui, par exemple, cherchent honnêtement le moyen de préparer les esprits d'un vue d'une reprise éventuelle des relations diplomatiques avec Cuba.

M. Lyttle craint que la multiplication de ces atteintes aux libertés ne conduise graduellement à une forme de totalitarisme.

l'essentiel d'abord...

A

ALLIANCE MUTUELLE-VIE

**DOMAINE RESIDENTIEL ST-HILAIRE**  
(sur rivière Richelieu)

**VENDRAIS - CAUSE DEPART**  
Opportunité aux professionnels

|               |           |
|---------------|-----------|
| Valeur réelle | \$52.000. |
| Occasion      | \$38.000. |
| Hypothèque    | \$22.000. |
| Comptant      | \$16.000. |

Appartements: 10, Salles de bain: 2, Quai: 1, Arbres: 60, Foyers: 2, Beaulieu: 20, Parcours: 20, Montréal (milles): 20, Chauffage: \$325.00, taxes: \$450.

Plancher bois franc, recouvert en entier (broadloom) \$4.200.00

• Electricité • Chauffage • Plomberie • Plafond • Plancher • Mur complètement NEUF

Tout l'intérieur redécoré par: Les Ateliers Benoit, D.E.C.V.

VI. 2-1560 - VI. 2-5053  
FO. 7-7678

## EDITORIAL

La réforme de la constitution

## Retour au fédéralisme

C'est plutôt rare qu'une résolution présentée par l'opposition fasse l'objet d'un vote unanime à l'Assemblée législative. Il est vrai que la motion Bertrand a été profondément modifiée, mais on peut dire que l'objectif initial demeure. La "convocation des états généraux de la nation canadienne-française" avait sans doute plus de relief que la formation d'un comité parlementaire; ou aurait cependant eu du mal à y arriver, la représentation plus ou moins proportionnée des divers groupes, opinions ou tendances exigeait une assemblée nombreuse et des choix difficiles.

Le comité spécial projeté aura moins de panache, ses audiences seront peut-être moins spectaculaires; mais son pouvoir d'entendre des témoins lui permet de faire appel à toutes les compétences qu'auraient pu grouper des états généraux, de consulter toutes les autorités et tous les corps intermédiaires intéressés au problème majeur qu'il doit étudier. Un autre aspect important, c'est que son mandat n'est pas atténué ni limité: il s'agit de fixer les "objectifs à poursuivre par le Canada français dans la révision du régime constitutionnel canadien et les meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs".

Avant même que le comité soit formé et que son travail commence, la résolution de l'Assemblée législative est en soi une prise de position significative: en face du projet d'enquête que l'Etat central veut entreprendre avec le concours des provinces, l'Etat du Québec affirme ainsi sa compétence et son intérêt particuliers dans ce débat, et se présente comme le porte-parole officiel du Canada français qui doit être partie à la révision constitutionnelle tout comme les représentants du Bas Canada le furent pour le pacte de 1867.

L'on peut se réjouir aussi de la qualité du débat qui a précédé ce vote unanime; les discours étaient documentés, bien préparés, d'une objectivité lucide et saine; quelques-uns ont déjà été commentés ici même, notamment ceux de MM. Johnson et Laporte; ceux d'avant-hier étaient dans la même veine, et cela de part et d'autre de la Chambre. La question est manifestement placée au-dessus des divergences de partis; c'est l'intérêt national des Canadiens français qui est en cause.

Les points de vue exposés sont variés, tant du côté des griefs que des réformes possibles; on peut cependant en dégager une orientation générale qui n'est pas nouvelle mais qui se précise peu à peu, c'est qu'une réforme de la constitution s'impose et qu'il ne suffira pas de respecter le compromis de 1867. La situation serait différente si le Canada anglais avait depuis 96 ans tenté un effort loyal pour observer vraiment l'esprit du pacte. Si cela s'était produit, l'évolution constitutionnelle, politique, culturel-

le, économique aurait pu profiter d'une telle harmonie; le régime aurait changé avec souplesse, les garanties accordées au Canada français auraient pu s'adapter à mesure que s'élargissaient les cadres et les fonctions de l'Etat moderne, principalement dans les domaines qui sont de la juridiction des Etats provinciaux.

Un régime politique et constitutionnel, surtout dans un système de type britannique, doit se transformer et s'adapter à mesure aux faits sociaux. Chez nous, on a empêché systématiquement, et à travers de toutes manières cet élan normal, nous avons sans cesse été placés sur la défensive, obligés de nous battre constamment sur tous les plans, et nous avons proportionnellement perdu beaucoup de terrain même en gagnant parfois quelques miettes. La constitution de 1867 est un vêtement qui n'a pas grandi avec nous et dans lequel nous ne pouvons plus rentrer; il ne suffirait pas de la rapiécer pour nous retrouver au même point dans vingt ans.

C'est ce que le Canada anglais devra comprendre, et ce n'est pas encore le cas si l'on en juge par le discours de M. Glen Brown. Le député de Brome rappelle que ce sont les Canadiens français qui ont exigé la Confédération, alors que les Canadiens anglais voulaient l'union législative; comme nous avons eu la Confédération, et que nous ne sommes pas contents, M. Brown estime que les Canadiens anglais pourront se demander si la nation canadienne-française sait ce qu'elle veut.

C'est justement là que repose le litige. Nous n'avons pas eu la Confédération dans l'esprit de 1867. Durant la première moitié du siècle écoulé, nos droits étaient lésés mais de façon moins dangereuse qu'aujourd'hui, parce que le rôle économique et social de l'Etat était moins ample. Les besoins financiers des provinces étaient restreints et le budget fédéral lui-même restait modeste.

Lorsque le rôle de l'Etat a subitement grandi, nous avons assisté à une agression fiscale d'Ottawa contre les provinces. Le Canada allait tout droit vers l'union législative camouflée sous les apparences d'une confédération où le rôle des provinces devenait insignifiant. C'est pour retrouver la condition fondamentale de 1867, l'option pour le fédéralisme, qu'il faut remanier la constitution.

Le comité spécial qui sera formé bientôt à Québec peut jouer un rôle décisif. Nous avons intérêt à sauver la Confédération, mais à certaines conditions. Si les efforts tentés à Ottawa ne donnent pas les résultats nécessaires, le séparatisme deviendra bientôt irrésistible. Et alors ce n'est pas le Québec qui aura brisé le pacte de 1867, mais ceux qui n'auront pas voulu respecter les exigences du fédéralisme.

Paul SAURIOL

## PATRONAGE, PATRONAGE...

Des membres du gouvernement provincial sont tombés d'accord avec l'opposition sur d'autres problèmes: le fédéralisme: ils trouvent que la Régie des alcools mérite des blâmes sévères. "De fort curieux de permis nous sautent aux yeux occasionnellement", s'est exclamé M. René Lévesque. Et M. Georges-Emile Lapalme a critiqué certains aspects de la loi.

Ceci nous ramène violemment aux habitudes du Québec dans ce domaine — lieu privilégié du patronage.

Les libéraux n'ont pas réussi à persuader la population que le patronage a disparu. Les affiliés, les combinards, une partie de ceux qu'on appelle les réalistes: tous voient dans les protestations de vertu de la littérature électorale et malheureusement, tout laisse croire que c'est redevenu partiellement vrai.

Il y a toujours des "visiteurs", des parasites qui se présentent chez les gens au nom de l'organisateur Untel. On n'entend pas dire que cette pratique soit sévèrement poursuivie. Ainsi, d'un côté il y a les commerçants, naïfs ou cyniques, qui acceptent de souscrire à la caisse. D'un autre côté, il y a les intermédiaires plus ou moins officieux, dont certains opèrent pour leur propre compte. Enfin, il y a le gouvernement, dont on sent bien que l'attitude n'est pas unanime, et qui du reste est quotidiennement distrait par mille problèmes souvent secondaires.

On trouve donc dans les mœurs une vieille complicité au moins passive; et au gouvernement, l'acier des premières résolutions paraît être en train de rouiller.

## Au gouvernement de mieux surveiller

Si l'on nous somme de publier des noms et de préciser des accusations, nous répondons que pour l'instant nous ne le pouvons pas; par hypothèse, ces actes sont clandestins, et la victime se sent forcée au silence. Deux fois, dernièrement, nous avons entendu des gens déclarer:

— J'ai payé; j'ai payé tant à tel individu. C'est vrai, et je suis furieux. Mais il faut bien vivre. Alors, si vous invoquez publiquement mon cas, je se-

rai forcé de me défilier.

On a mis des années à découvrir et à prouver des scandales sous l'ancienne administration, ou pourtant c'était devenu un système. On imagine la difficulté d'y parvenir aujourd'hui. Seul le gouvernement le pourrait, s'il décidait de scruter sa propre administration plutôt que de détecter les cadavres des autres.

Or ne l'oublions pas: le gouvernement Lévesque occupe le pouvoir depuis bientôt trois ans. Hier, il était l'héritier du duplisme, et l'on n'avait pas le droit de le juger avec trop de sévérité. Désormais il est aussi l'héritier de lui-même — je veux dire des actes qu'il a posés depuis 1960, de ceux dont il s'est abstenu, et des pratiques qu'il a laissées s'établir.

Qu'il ne dise pas aux journaux de "prouver leurs accusations": les journaux sont soumis au hasard des informations qu'ils recueillent. Un reporter peut fort bien savoir que tel patronage sévit dans tel comté, sans pouvoir l'écrire parce qu'il n'a pas de quoi établir légalement son accusation. C'est à lui qu'il revient d'exercer une surveillance plus énergique.

## Partout...

C'est à cela que se reconnaît un gouvernement soucieux du bien commun. Car partout il se produit des abus; partout des hommes publics ou des intermédiaires cèdent à la tentation du gain rapide. Mais alors que, dans certains Etats, la réplique est immédiate et foudroyante, ici l'on tergiverser ou l'on ferme les yeux.

Ceci est injuste pour quelques ministres, dont la volonté réformiste n'a pas faibli. Mais M. Lévesque ni ses collaborateurs vigilants ne sauraient être partout à la fois. C'est donc un système plus strict qu'il importe d'établir;

## BLOCS NOTES

et des exemples qu'il faut avoir le courage de donner.

## Le Dr Marcoux et les crédits

Devant le sous-amendement antinucléaire, les crédits sont à peu près comportés comme prévu: ceux du Québec, sauf un, ont voté contre une politique nucléaire, et les autres, en faveur du gouvernement libéral. Nous continuons de nous trouver en face de deux partis et de deux chefs.

Un cas intéressant, c'est celui du Dr Guy Marcoux. Le député de Montmorency fait cavalier seul. Il s'est trouvé à voter du côté de ses collègues québécois, dont il s'est séparé avec éclat, et contre M. Thompson, à qui on le disait lié par l'amitié, l'estime et des convictions communes.

C'est évidemment une situation inconfortable. En même temps, l'homme qui la subit inspire le respect. S'il s'est séparé du Crédit social de M. Caouette, c'est qu'il n'a pas digéré l'étrange promesse de six députés à M. Pearson, ou l'indemnité de l'élution, et la façon plus singulière encore dont cette faute fut pardonnée par le caucus. Le Dr Marcoux a eu une réaction d'honnête homme. Et il l'a manifestée avec courage.

Est-il désormais condamné à la solitude? M. Thompson a-t-il définitivement accepté (ou subi) l'incartade de ses six collègues québécois? Les crédits vont-ils continuer d'essayer de former un seul parti? Ce serait difficile à comprendre. Il reste que le Dr Marcoux a adopté une attitude logique et propre, qui souligne l'opportunité, au moins apparente, de ses anciens compagnons.

Quant à la démission beaucoup plus récente du député Jean-Paul Cook, il est très difficile d'en dégager aujourd'hui la signification.

ANDRÉ L.

## L'institut des hautes études scientifiques de BURES-SUR-YVETTE

Par P. DUBARLE, op.

Nos contemporains n'ont plus besoin qu'on leur apprenne l'importance de la progression scientifique pour la vie des hommes. Ils vivent tous les jours ce qui se passe à l'intérieur même de leur univers familial: nouvelles machines, transformation des modes de travail et des conditions de l'existence, connaissances inédites et répercussions dans le monde des idées, sans parler de cette grande présence, acquise désormais, de l'homme à tout l'ensemble des autres hommes de la terre, ce qui ne serait pas arrivé sans l'expansion moderne de la civilisation scientifique. Il n'y a pas de meilleure leçon de choses ni de démonstration plus convaincante que ce vécu quotidien.

Le public est donc persuadé. Cependant, au sein de ce public, peu comprennent exactement qu'est la progression scientifique et sont en mesure d'en discerner l'économie véritable. Le flot des applications pratiques a recouvert la vie spirituelle de la science et finit par la cacher aux yeux du commun, d'autant plus que lorsque le savant, avant l'époque de la Révolution française, en était à attendre les premières grandes utilités de l'entreprise inaugurée depuis le temps de Galilée et de Descartes. Aujourd'hui le monde des "inventions" s'est fait familier à tout un chacun.

Celui, par contre, des "découvertes", ce monde dont il est rare que l'on parle en sachant très bien de quoi il s'agit, énergie nucléaire, nouvelles particules élémentaires, biologie moléculaire... est déjà un monde beaucoup plus mystérieux pour la moyenne des intelligences. Au delà, enfin, la foule pressent bien qu'il y a encore quelque chose, quelque chose qui peut-être est la science même, mais qui, pour elle, réside ou plutôt continue tout simplement la magie des temps anciens.

Rien n'aide mieux à saisir ce qui est encore si souvent réputé magie de la science qu'un regard sur ce qu'était cette science un peu avant que commence le grand déferlement de ses applications pratiques. L'esprit la savait déjà en puissance de grande œuvre, mais elle était en réalité fraternellement proche de cette peine humaine que demain, qui sait, elle contribuera à libérer un peu plus.

Ce qu'on y fait? D'abord librement veiller à la pensée. De haut peut-être, à première vue de façon étrangement détournée, dans ce jargon des mathématiques d'à présent qui semble si bien fait pour effrayer l'apprenti, chercher la langue plus pure et plus fièle de toutes choses, cette langue qui donne tant de joie à l'esprit lorsqu'elle se trouve bien, et qui est si pénible, si ardue à trouver! Et, dans la pensée qui s'apprend à se bien tenir soi-même un peu plus avant, apprendre du mieux pas à penser l'univers: l'énigmatique nature physique d'aujourd'hui; demain l'homme lui-même, combien plus scientifiquement énigmatique que tout le reste des choses, et qu'il devient combien plus urgent désormais de penser scientifiquement tant soit peu.

res années de cet ému plus jeune de Princeton, tels un Francis Perrin ou un Victor Weisskopf, qui dirige actuellement le CERN à Genève. L'objet de l'Institut, qui a des contacts étroits avec toute cette admirable floraison d'implantations scientifiques réalisées depuis la guerre dans la banlieue sud de Paris (Saclay, Orsay, Fontenay-aux-Roses), est triple: promotion de la recherche fondamentale en mathématiques, puis dans le champ de la physique théorique, enfin dans le domaine de la méthodologie des sciences humaines. Ces sections sont intégralement développées à l'heure actuelle. Celle de mathématiques brille déjà d'un incomparable éclat. Celle de la physique théorique est en train de prendre consistance. La méthodologie des sciences humaines, elle, est pour demain plus encore que pour aujourd'hui.

La fonction de l'Institut est d'abord de donner à des hommes de recherche en qui s'est affirmée la haute et pure vocation dont on parlait tout à l'heure le cadre de vie dont ils ont besoin. Ceux qui y vivent ont leur liberté financière largement assurée, l'équivalence et plus avec les traitements de professeurs d'université. Ils sont logés dans des appartements que l'Institut met à leur disposition. Ils ont l'usage d'un centre qui est une belle propriété de douze hectares d'où la vue débouche sur les horizons de la vallée de Chevreuse et où le jardin lui-même est une merveille de soins, ce qui importe plus qu'on ne croirait. Oui, cela a quelque chose d'aristocratique et, en apparence tout au moins, d'un peu éloigné de la peine des hommes. Mais sait-on la peine mentale qui se dépense dans ce lieu pacifique et souriant et combien, sous son allure un peu lointaine, elle est en réalité fraternellement proche de cette peine humaine que demain, qui sait, elle contribuera à libérer un peu plus.

Il y a rationalisme et rationalisme: taxez-vous de cette erreur l'autorité qui disait que "le monde catholique ne pires", puritanisme, darwinisme, freudisme, marxisme, matérialisme, nazisme, américanisme, empirisme, utilitarisme... ce dernier que vous conseillerai pratique-

ment... Il y a rationalisme et rationalisme: taxez-vous de cette erreur l'autorité qui disait que "le monde catholique ne pires", puritanisme, darwinisme, freudisme, marxisme, matérialisme, nazisme, américanisme, empirisme, utilitarisme... ce dernier que vous conseillerai pratique-

ment... Quant à l'utilitarisme, que pensez-vous de ce texte de Cicéron, cité même par Pie XII: "Ce n'est point parce qu'une chose est utile qu'elle est morale, mais parce qu'elle est morale qu'elle est utile". En quel cercle vicieux cahotique s'enlise le sens juridique dévoyé, par des considé-

## Des travaux "avancés"

Cela se traduit en premier lieu par un enseignement sans astreinte. Des séminaires, au relativement petit nombre d'auditeurs, mais où ce sont les branches les plus vivantes de la science qui s'éclairent: géométrie algébrique ou topologie combinatoire avec André Weil, Grothendieck, Dieudonné, Zeeman, Barry Mazur, Thom; ou alors physique des particules élémentaires, suture difficile entre relativité et théorie quantique avec Harry Lethman, Wightman, Kalten, Schwinger, Louis Michel. Résultat: l'accord qui donnera l'union et le désaccord qui amènera la désunion. Ne serait-ce pas préférable de constituer plutôt que de déconstruire. Ne vaudrait-il pas mieux reconstruire plutôt que de déconstruire.

L'unique choix censé est celui du bilinguisme que déterminera une enquête d'un océan à l'autre. Sans l'acceptation d'un pays entier biculturel et bilingue, il y aura désaccord et désunion. L'indépendance du Québec serait peut-être profitable aux Canadiens français, mais elle serait néfaste aux Canadiens. Croirez-vous que les provinces maritimes accepteraient leur division d'Ottawa par le Québec? Croirez-vous que les Canadiens français se laisseraient entraîner vers l'anglicisation? Ceux du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ontario demanderaient à être unis au Québec.

La désunion apporterait beaucoup plus qu'une province en désaccord. Les Anglais cesseraient alors de croire que le Québec était la cause de tout désaccord, car tout au contraire le Québec pacifie les différences d'opinions entre les provinces de l'est et celles de l'ouest du pays.

Il n'y a donc pas deux options, mais une seule. Ou bien on accepte le bilinguisme local au sein du fédéralisme, ou bien on accepte l'américanisation. Il faut remanier la constitution et tout en donnant aux provinces des droits plus précis, il faut que le fédéral conserve la main sur

La Bible vous parle

L'homme fourbe déchaine la querelle, le délateur jette la bouillie entre amis. (Prov. 16, 28)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.



Les 60 jours de décision

## lettres au DEVOIR

A M. A. Desjardins au sujet du français

La partisanerie, le fanatisme sont néfastes et à rejeter: ils conduisent aux préjugés, et finissent par offenser la justice, la vérité, la charité, donc à brimer les droits humains et divins; je voudrais, par conséquent, que les "pères" qui vont suivre ne s'inspirent aucunement, pas plus que du chauvinisme, de la haine, mais qu'ils soient dictés par amour de l'équité, de l'objectivité, de la vérité, des seules capacités de faire du vrai bien, et de vous amener à réfléchir sérieusement sur vos dires et avancées publiées les 10 octobre 1962 et 5 ou 6 février 1963, dans Le Devoir.

Je m'arrêterais surtout sur le texte suivant que vous citez: "Le monde catholique redoute l'influence d'une littérature française où l'esprit de l'humanisme antique, celui du naturalisme des derniers siècles et souvent aussi l'esprit janséniste font concurrence à l'esprit de la foi".

Comme si les littératures anglo-saxonnes étaient exemptes d'erreurs similaires et même pires: puritanisme, darwinisme, freudisme, marxisme, matérialisme, nazisme, américanisme, empirisme, utilitarisme... ce dernier que vous conseillerai pratique-

ment... Il y a rationalisme et rationalisme: taxez-vous de cette erreur l'autorité qui disait que "le monde catholique ne pires", puritanisme, darwinisme, freudisme, marxisme, matérialisme, nazisme, américanisme, empirisme, utilitarisme... ce dernier que vous conseillerai pratique-

ment... Quant à l'utilitarisme, que pensez-vous de ce texte de Cicéron, cité même par Pie XII: "Ce n'est point parce qu'une chose est utile qu'elle est morale, mais parce qu'elle est morale qu'elle est utile". En quel cercle vicieux cahotique s'enlise le sens juridique dévoyé, par des considé-

rations purement UTILITAIRES? (Benoît XV). Et encore: "La victoire sur le funeste principe selon lequel l'utilité est la base et la règle des droits (le nombre) la force crée le droit... grands dommages des Etats... est la condition de l'ordre nouveau, apporté par le Christ pour le bonheur et la paix de tous". (Pie XII).

"Le monde catholique..."? Quel monde catholique veut-il dire? En tout cas, voici ce qu'un Père du Concile Vatican II, d'origine américaine, a publié: "Le Pape s'adresse en français à ses auditeurs internationaux à quatre reprises. C'est en français que les observateurs des autres religions présenteront leurs hommages à Sa Sainteté et c'est en français que le S. Père leur répondra comme il l'a fait d'ailleurs quand il reçoit les diplomates accrédités auprès du St-Siège. C'est encore en français que le Pape causa familièrement lors de l'audience accordée aux évêques du Canada..."

"Chez les évêques de l'Amérique du Sud, ils sont 50 et plus, le français est courant. Plusieurs d'entre eux, dont un cardinal, m'ont assuré que le français est la langue seconde chez eux et qu'ils se rattachent culturellement à la France..."

"Les évêques du Proche-Orient parlent un français qui fait envie. D'ailleurs la seule fois qu'un Père s'adressa au Concile dans une langue autre que le latin, ce fut en français, on pouvait converser en français avec les évêques noirs ou blancs. Il m'arriva de m'adresser à un évêque japonais en anglais; ce fut peine perdue. Mais dès que je lui parlai en français, nous nous sommes entendus à merveille..."

"Le français apparaît comme la langue la plus universellement parlée au monde par les gens d'une certaine Culture..."

JEAN-BAPTISTE

## Pour ceux qui désirent correspondre avec l'Amérique latine

Cher Monsieur:

Je me permets d'attirer votre attention sur un sujet qui je crois intéressera vos lecteurs. Il s'agit du Club International de Correspondance que j'ai fondé ici dans ma ville l'année 1962.

Je pense que l'échange de correspondance peut être un moyen de culture et de rappro-

chement parmi les peuples plus effectif que bien d'autres et particulièrement utile dans notre Amérique où nous nous ignorons beaucoup les uns les autres.

Il serait très agréable pour mon Club de voir augmenter le nombre de membres originaires de cette magnifique province de Québec, peu connue dans l'Amérique du Sud.

Vous remerciant à l'avance,

croyez M. le Directeur à ma

considération la plus distinguée.

Maria Elena Garet

Verrez ces détails personnels

l'âge, l'état civil, la profession,

les inclinations, les langues con-

nues. C'est gratuit.

Mlle Garet

Casilla de Correo

1329, Montevideo, Uruguay.

## L'heure du choix: opinion d'un Canadien français de Toronto

Les Canadiens sont en face

d'une décision à prendre, et celle-ci ne doit pas se faire attendre. Ils leur faut choisir entre l'accord qui donnera l'union et le désaccord qui amènera la désunion. Ne serait-ce pas préférable de constituer plutôt que de déconstruire. Ne vaudrait-il pas mieux reconstruire plutôt que de déconstruire.

L'unique choix censé est celui du bilinguisme que déterminera une enquête d'un océan à l'autre. Sans l'acceptation d'un pays entier biculturel et bilingue, il y aura désaccord et désunion.

L'indépendance du Québec serait peut-être profitable aux Canadiens français, mais elle serait néfaste aux Canadiens. Croirez-vous que les provinces maritimes accepteraient leur division d'Ottawa par le Québec? Croirez-vous que les Canadiens français se laisseraient entraîner vers l'anglicisation? Ceux du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ontario demanderaient à être unis au Québec.

La désunion apporterait beaucoup plus qu'une province en désaccord. Les Anglais cesseraient alors de croire que le Québec était la cause de tout désaccord, car tout au contraire le Québec pacifie les différences d'opinions entre les provinces de l'est et celles de l'ouest du pays.

Il n'y a donc pas deux options, mais une seule. Ou bien on accepte le bilinguisme local au sein du fédéralisme, ou bien on accepte l'américanisation. Il faut remanier la constitution et tout en donnant aux provinces des droits plus précis, il faut que le fédéral conserve la main sur

le bilinguisme dans l'éducation,

sans quoi les Canadiens

français des provinces à ma-

jorité anglaise se verront re-

fuser une école française la ou

elle serait justifiable. Toutes

les provinces n'accepteront pas

facilement comme le Québec

de donner une éducation com-

plète en français aux Cana-

diens français et aux autres qui

veulent envoyer leurs élèves à

une école française. Il faut donc

que le bilinguisme demeure

sous la supervision du fédéral

et, sous la supervision de mem-

bres égaux des deux groupes

ethniques.

Le fédéral doit être bilingue sans réserve et ce bilinguisme doit s'établir graduellement dans les provinces où il y a moins de 30 pour cent de Cana-

diens français.

Pourquoi le gouvernement n'entraînerait-il pas les mem-

bres de l'armée, de l'aviation

et de la marine à un endroit où

on parle une autre langue que

la leur. Ainsi Valcartier et St-

Jean d'Iberville etc. devien-

draient centre d'entraînement à

la langue française pour les

Canadiens anglais et vice-versa.

Quand donc les Canadiens

rentrons-ils leur entaillage et

renonceraient à la reine d'An-

gletter et aux mères patries? N'est-il pas prouvé qu'un enfant

ne grandit pas comme il dé-

voit quand il demeure près

de sa mère? Ainsi une mère

qui veut garder son fils avec

elle quand il est marié, met très

souvent le désaccord entre

époux et épouse.

Canadiens, ouvrez-vous donc

les yeux de l'esprit et comprez-

nez que le mariage entre Cana-

diens français et Canadiens

anglais ne sera pas possible

tant qu'on restera trop attaché

à la jupe de "mother England"

et à celle de la reine d'Angle-

terre.

Cessez donc d'agir en enfant,

drapeau et hymne, accord et

union deviendront alors chose

réalisable.

André Côté

Toronto.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

FONDATEUR: HENRI BOURASSA (10 janvier, 1910)

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef;

Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Claude Ryan.

TRESORIER: ARTHUR LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame à Mont-

réal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité li-

mitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée

à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le

Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au

"Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): livraison

à domicile \$26. Montréal et banlieue, \$28. Québec et Lévis, \$30.

Ailleurs au Canada, \$36. Étranger, \$52. Edition du samedi, servie

par l'abonnement (un an) \$3. Le ministère des postes a autorisé

l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e

classe de la présente publication.

AUX QUATRE COINS  
DU MONDE

## Essai nucléaire

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont procédé à un essai nucléaire de puissance dans le Nevada, annonce la Commission de l'énergie atomique de l'Etat. L'explosion était d'une puissance moyenne de 200,000 tonnes de TNT. Le 13 mai, la Commission de l'énergie atomique avait annoncé l'annulation des plans con-

cernant l'explosion de deux charges de faible puissance dans le Nevada, et devant avoir lieu ce mois-ci. Un porte-parole de la Commission a déclaré qu'il n'y avait aucune relation entre l'annulation en question et l'explosion d'hier, mais il n'a pas donné de précision.

## Surplus de blé

WASHINGTON. — Le président Kennedy a donné au secrétaire à l'Agriculture, M. Orville L. Freeman, des pouvoirs spéciaux pour empêcher le dumping des surplus de blé des Etats-Unis sur les marchés internationaux advenant que les prix du blé américain subissent un effondrement. Un décret provisoire accordant à M. Freeman des pouvoirs très étendus pour empêcher le dumping de blé américain a été signé par le président Kennedy. Le décret donne à M. Freeman le pouvoir de faire face au problème du dumping en vertu des clauses de l'accord international du blé. La décision après que les producteurs de blé américains se soient prononcés contre une nouvelle législation qui leur permettrait de vendre leur blé à des prix réduits.

## Guerre froide

NEW-YORK. — Dans la guerre froide, on éprouve autant de méfiance dans un camp que dans l'autre. C'est la première fois que des médecins réussissent la greffe d'un membre totalement sectionné.

## Médecine

BOSTON. — Il y a eu un an hier, le jeune Everett Knowles, âgé de 13 ans, avait le bras droit arraché par une roue d'un wagon de chemin de fer. Aujourd'hui, il peut tendre son bras à nouveau et donner la main. Ce fait est entré dans l'histoire de la médecine. C'est la première fois que des médecins réussissent la greffe d'un membre totalement sectionné.

## Europe

AIX-LES-BAINS. — M. Edward Heath, le "Monsieur Europe" britannique, a reçu le Prix Charlemagne de reconnaissance des efforts qu'il a déployés pour faire progresser l'unité européenne. Le Prix Charlemagne a été institué par des citoyens d'Aix-les-Bains en 1949 pour récompenser l'œuvre des dirigeants européens.

## Chine communiste

PEKIN. — Un missionnaire britannique de 45 ans, M. M. King, emprisonné en Chine depuis 1958 a été libéré et se trouve maintenant dans un hôtel à Shanghai, attendant d'être expulsé de Chine.

## Birmingham: les partisans de l'intégration sont déclarés élus

BIRMINGHAM, Alabama. — On entretient de nouveaux espoirs d'en arriver à une paix raciale dans cette ville du sud des Etats-Unis par suite du retour au collège de 1,000 élèves noirs qui avaient été congédiés pour avoir participé à une manifestation publique et aussi avec la convocation d'une nouvelle administration municipale qui a garanti de prendre des mesures immédiates en vue de régler le problème racial.

Ce dernier en crée un autre d'ordre économique et la Chambre de commerce rapporte que la ville a souffert énormément, au point de vue économique par suite des troubles raciaux. En vertu d'un ordre de la cour, 1,081 élèves noirs suspendus lundi dernier retourneront à l'école. Ils étaient au nombre de 2,400 élèves arrêtés au cours de manifestations commencées il y a un mois.

Le gouvernement a changé de mains par suite d'une décision de la Cour suprême de l'Alabama, qui a remis les rênes de l'hôtel de ville au maire Albert Boutwell, un citoyen relativement modéré, et à neuf conseillers. Ces derniers succèdent à une administration composée de trois commissaires qui a lutté contre le changement d'administration.

Ces développements ont été ponctués par une mesure fédérale devant la Cour suprême des Etats-Unis qui a eu pour résultat de rejeter une procédure prise par le gouverneur George Wallace, de l'Alabama, pour empêcher l'utilisation de troupes dans Birmingham.

Wallace avait verbalement critiqué la présence de 3,000 soldats fédéraux dans deux bases de l'Alabama, prêts à entrer dans la ville après les émeutes de la journée de la fête des Mères.

Le gouvernement fédéral a déclaré que la requête présentée par Wallace, samedi dernier, en vue d'une injonction contre le président Kennedy, n'était pas appuyée par des arguments qui la justifiaient et le gouvernement n'a pas permis que l'on y donnât suite.

Le surintendant des écoles, M. Theo. Wright, a averti les écoliers noirs qu'ils étaient réinstallés à la suite d'une décision du juge Elbert P. Tuttle, de la cinquième Cour d'appel des Etats-Unis, qui a annulé l'ordre de suspension des écoliers. Ces derniers ont accueilli la nouvelle avec joie. Cette décision renversait un jugement du juge Clarence W. Allgood, de la Cour fédérale de district d'Alabama. L'avocat de la commission sc-

laire, Reid Barnes, a dit qu'il en appellerait de la décision du juge Tuttle.

A la Chambre de commerce, le président Caldwell Marks a dit avoir reçu des lettres d'industries qui contredisaient des projets d'aller s'installer à Birmingham. Des lettres de critiques sont même parvenues d'Anvers, Belgique, et de Paris. Les ventes des magasins à rayons ont diminué de 4 p.c. cette année, à Birmingham, alors qu'elles ont haussé de 3 p.c. à Mobile, de 15 p.c. à Jacksonville, de 8 p.c. à Atlanta, et de 10 p.c. à la Nouvelle-Orléans.

Le nouveau maire, M. Boutwell, un ancien lieutenant-gouverneur, a déclaré qu'il a l'intention de prendre des mesures pour trouver une solution à tous ces problèmes.

CHARLOTTE, (Caroline du Nord). — La Chambre de commerce a recommandé hier l'intégration immédiate de tous les établissements commerciaux de Charlotte, la plus grande ville de l'Etat. "Nous faisons face à une situation que nous connaissons, a notamment déclaré le maire Brookshire à l'issue de la réunion. Nous prenons cette décision sans qu'aucune pression ait été exercée". Mais la Chambre de commerce n'avait manifestement pas appris, à l'heure de prendre cette décision, qu'un leader noir du mouvement intégrationniste avait annoncé, plus tôt dans la journée, des manifestations contre l'intégration à Charlotte.

A Greensboro, dans le même Etat, le président de l'Institut agricole et technique de la Caroline, a instamment prié tous les étudiants de rester sur le campus "en raison des graves négociations qui sont en cours présentement". Ce sont les étudiants de cette institution qui ont manifesté, depuis douze jours, dans le quartier des affaires de Greensboro.

A Durham, où une trêve a été proclamée pendant la durée des négociations d'un comité bi-racial, les Noirs ont remercié le maire de son initiative conciliante, mais ont annoncé que les manifestations reprendront peut-être si les pourparlers ne progressent pas de façon satisfaisante.

MONTGOMERY (Alabama). — Le maire de Birmingham, élu ces jours derniers, et qui s'était engagé hier à rechercher une formule d'accord racial à Birmingham, a été confirmé dans son poste par la Cour suprême de l'Etat. Le tribunal a statué que le maire Albert Boutwell, et les neuf conseillers qui ont endossé son programme, sont habilités à occuper leurs postes

dés maintenant. Le chef de police, ségrégationniste notoire, et deux autres conseillers, avaient tenté de conserver leurs postes après les élections. Ils devront maintenant se retirer.

JACKSON (Mississippi). — Le procureur général de l'Etat, M. Patterson, a pris des procédures hier en vue d'obliger les militaires qui montent la garde à l'université du Mississippi à se retirer. La troupe assure la surveillance de l'institution depuis les graves incidents de l'automne dernier. Sa requête sera entendue le 29 mai à Oxford.

DYNAMIQUE DES GROUPES  
ET TRAVAIL D'EQUIPE

Stage de formation

du 4 au 16 août 1963

Les exposés porteront sur les thèmes suivants:

Processus de socialisation      Discussion de groupe  
Formation de groupe      Sociogramme et sociodrame  
Psychologie des préjugés      Clinique des rumeurs

Pour informations et formules d'inscriptions, écrire à:

Bernard Mailhot, O.P.

Centre de Recherches en Relations Humaines

2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26

Le nombre des participants est limité

Ayant échappé à  
ses adversaires  
Duvalier règne  
encore sur Haïti

PORT-AU-PRINCE. — Le dictateur François Duvalier a survécu la semaine la plus critique de sa carrière politique et entrepris un second mandat à la présidence de son pays.

Les forces adverses qui avaient juré de liquider Duvalier n'ont pu réaliser leur projet au cours des cérémonies qui ont marqué son retour au pouvoir jusqu'en 1967.

En demandant l'aide de l'étranger, M. Duvalier a déclaré devant quelque 50,000 paysans que les problèmes de son pays ne sont pas d'ordre politique mais économique. Il a souligné qu'Haïti a un besoin impérieux d'argent pour entreprendre un vaste programme de planification.

Il a souligné que son pays acceptera de l'aide de n'importe quel pays, pourvu qu'on ne lui impose pas des conditions inacceptables.

Il avait déclaré plus tôt qu'il ne demanderait pas d'aide aux pays communistes.

Les Etats-Unis, de leur côté, ont mis fin à leur aide économique de \$50,000,000 depuis 1957.

Depuis, la dette nationale d'Haïti a augmenté et ses exportations, dont celles du café, ont baissé. Le tourisme, également important, a cessé durant la crise du mois dernier.

A Washington, on a annoncé que l'ambassadeur des Etats-Unis à Port-au-Prince, M. Raymond Thurston, a été rappelé pour consultation. Les Etats-Unis ont mis fin à leurs relations diplomatiques avec Haïti et envisagent la possibilité de rompre toutes leurs relations avec ce pays.

J'ÉTAIS TOUJOURS  
PESSIMISTE...

Je voyais tout en noir. J'étais porté à me décourager. Je voyais surtout les défauts des gens, les inconvénients des circonstances, les désavantages de l'existence.

Je croyais être né pour un petit pain. Je pensais que ça ne valait pas la peine de chercher à m'améliorer.

Un jour, j'ai entendu parler du cours de l'Institut de Personnalité. Je l'ai suivi et la m'a vraiment transformé. Je suis devenu optimiste. Je prends plaisir à voir les choses du bon côté, à découvrir les qualités de mes amis, à compter les chances qui m'arrivent. Oui! La vie vaut vraiment la peine d'être vécue!

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse, réussir toujours de mieux en mieux. Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y vivent le fameux volume: "Arrêtez d'avoir peur!" et

voyez au succès!" en vente partout, écrit par Jean-Guy Leboeuf.

C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité. C'est un véritable cours de relations humaines de formation de chefs et de per-

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 5,000 gradés distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite lundi le 27 mai ou mercredi le 29 mai, à 8 heures, au Palais du Commerce, salle 222, (entre par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, appelez à V.L. 2-8186.

## LA CONFERENCE D'ADIS-ABEBA

Les modalités de l'unité  
africaine sont débattues

ADDIS-ABEBA. — La deuxième journée de la conférence des chefs d'Etat africains à Addis-Abeba, a été dominée par les discours de MM. Habib Bourguiba (Tunisie), Fulbert Youlou (Congo-Brazzaville), Sekou Touré (Guinée) et Ahmadou Ahidjo (Cameroun).

Le président Bourguiba a mis en garde la conférence contre toute hâte inconsidérée dans la création de l'unité africaine qui, a-t-il dit, ne saurait être imposée par la force. Le désir de dominer est, pour le président tunisien, le ver dans le fruit. Lorsque l'un des partenaires essaie de dominer une assemblée, une rupture ne manque pas de se produire, tôt ou tard, a-t-il déclaré.

L'abbé Fulbert Youlou a, de son côté, repoussé l'idée de la création d'une Union des Etats africains avec parlement unique mais chaque Etat africain doit être prêt, selon le président du Congo-Brazzaville, à abandonner une partie de sa souveraineté au profit de l'unité africaine. Il s'est prononcé en faveur d'une Assemblée consultative africaine comprenant des représentants de chaque Etat, selon la conception de l'Assemblée européenne de Strasbourg, plutôt que pour la fusion des groupes de Monrovia et de Casablanca.

Le président Youlou pense que cette assemblée devrait avoir un secrétariat permanent. Il a également lancé l'idée d'une organisation économique panafricaine.

M. Ahmadou Ahidjo, parlant au nom du Cameroun, a proposé la création d'une commission chargée de résoudre les différends entre Etats africains, avant qu'ils ne soient portés devant la Cour internationale de La Haye.

Avec le président Sekou Touré, (Guinée), la conférence a entendu le point de vue des unitaires. Le président guinéen pense que la conférence ne doit pas se séparer avant d'avoir mis sur pied une charte africaine valable pour tout le continent, une seule organisation panafricaine, un secrétariat général, organisme administratif et non politique, composé d'un secrétaire général, assisté d'ad-joints et d'autant de directeurs qu'il y aura d'organismes spécialisés.

Il a également recommandé qu'une date limite soit fixée pour la décolonisation, "après quoi nos forces armées doivent intervenir".

M. Touré a demandé que la charte des Nations Unies soit révisée parce qu'elle "est défectueuse et anachronique". Parant du colonialisme, le président Senghor a déclaré: "Nous avons parlé jusqu'ici plus que nous n'avons agi. Il

SHEARER  
LUMBER CO.  
LTD.30 BOUL. STINSON MTL.  
(angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE

PORTES

EXTERIEURES

UNIK DE MARQUE

GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

## ARCHITECTES

LOUIS CARRIER  
A.D.B.A., M.I.R.A.C., A.A.P.O.  
ARCHITECTE2835 Chemin Gomin, Ste-Foy,  
Québec 10, P.Q. tél.: 653-9359DAVID, BAROTT,  
BOULVA  
ARCHITECTES750, côte de la Place d'Armes  
MONTREAL — VI. 9-9191DUPUIS et MATHIEU  
ARCHITECTES

MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT  
ARCHITECTE4050, Chemin Trafalgar  
MONTREAL — WE. 7-1388PAUL-O. TRÉPANIÉ  
ARCHITECTE

GRANBY — FR. 2-5888

MONTREAL — 276-6013

## Pilgrim Pine

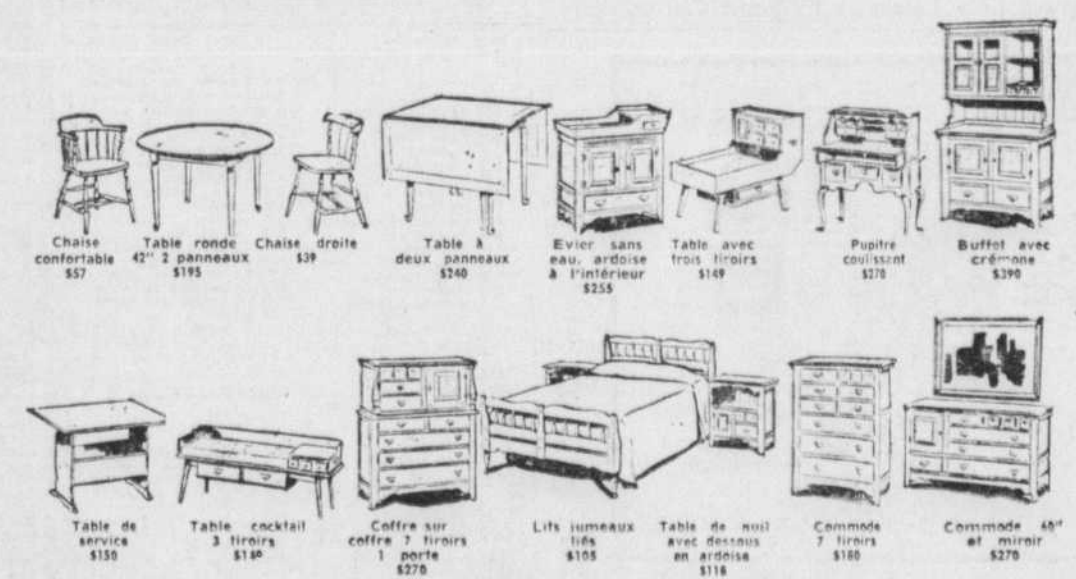
est un symbole de bienvenue et d'hospitalité  
pour votre salle à diner de la campagne ou de la ville

Fauteuil \$49

Table avec  
panneau  
coulissant  
72" x 48 1/2"  
\$255Buffet 72" x 36"  
Crème \$270Chaise avec  
dossier  
Siège de corde  
tressée \$49

Cet ensemble inspiré par les premiers arrivés en Nouvelle-Angleterre est le reflet de ce que fut leur hospitalité. Cette riche collection véritable Pilgrim Pine est élégante par sa simplicité classique. Une bonne partie de cet ameublement anglais a fait sa renommée en Nouvelle-Angleterre avec les colons et les officiers de l'armée britannique. Sa ligne a subi l'influence du style Queen Anne. Dans la sculpture des pattes de table, le devant du buffet massif, simple mais fonctionnel, les angles adoucis, les joints d'angles faits à la main, les accessoires en cuivre solide font de ces meubles des pièces authentiques. Quel autre bois pourrait symboliser autant d'hospitalité que le charme nostalgique de ce pin noué avec ses marques distinctives et sa riche antiquité.

La collection Pilgrim Pine comprend 70 différentes pièces pour la salle à diner, salon, salle de famille, chambres: elles sont de grandeurs variées et tellement flexibles que plusieurs de ces pièces peuvent être transportées d'un appartement à l'autre. Chaque article vous rappellera une phase de l'histoire rapportée à la vie. Venez voir nos nombreux assortiments Colonial à notre magasin. Quelques-uns seulement sont en montre dans cette page. Nous avons plusieurs meubles prêts pour la livraison.

Chaise  
confortable  
\$57Table ronde  
42" x 28"  
\$195Chaise droite  
\$39Table à  
deux panneaux  
\$240Evier sans  
eau, ardoise  
à l'intérieur  
\$255Table avec  
trois tiroirs  
\$149Pupitre  
coulissant  
\$170Buffet avec  
crème  
\$390Table de  
service  
\$150Table cocktail  
3 tiroirs  
\$184Coffre sur  
carré 2 tiroirs  
1 porte  
\$270Lits jumelés  
lits  
\$105Table de nuit  
avec tiroirs  
en ardoise  
\$116Commode  
7 tiroirs  
\$180Commode 48"  
et miroir  
\$270

Allocation d'échange: C'est très facile d'échanger votre vieux meuble pour un neuf, comme vous échangiez une automobile. Nous pouvons vous donner une généreuse allocation d'échange parce que nous pouvons revendre votre vieux meuble à nos ventes à l'enchère de chaque lundi.

Service de décoration: Monsieur Gilbert Godbout, I.D.S.Q. et Mademoiselle Fern Sorrentino sont toujours disponibles pour toutes consultations, soit au magasin ou à votre résidence.

Termes budgétaires

Pose de tapis mur à mur

Rayon à Tapis

Fraser Bros.

901 ouest, ST-JACQUES (Angle Inspecteur) - Tél. 866-5751

STATIONNEMENT GRATUIT.

# théâtre • musique • cinéma • variétés

Lauréat du prix de musique "Calixa-Lavallée", Gilles Lefebvre:

## "Les JMC ne se sont pas faites toutes seules"

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal a célébré officiellement le Lauréat du Prix de Musique "Calixa-Lavallée" pour l'année 1963: GILLES LEFEBVRE, directeur général des Jeunesses Musicales du Canada. Lors d'un banquet donné à l'hôtel "Queens", Gilles Lefebvre a prononcé une causerie dont nous publions ici des extraits. Cette causerie était intitulée: "Non, ça ne s'est pas fait tout seul."

"Il me serait bien difficile de vous expliquer les genres d'émotions que j'ai ressenties à la suite de l'honneur que m'a fait la Société St-Jean-Baptiste en me considérant comme son lauréat 1963 du prix de musique Calixa-Lavallée. Lorsqu'on m'a annoncé la nouvelle, j'ai eu un moment d'incertitude à savoir si vraiment je le méritais, mais j'ai vite fait de penser que je le devais en somme aux mille et une personnes qui m'ont secondé..."

(Après avoir cité quelques anecdotes concernant les temps héroïques des J.M.C. au Canada, M. Lefebvre continue...)

professionnels. Ce qui nous donne des feux de paille et des carrières qui ne durent pas, l'espace d'un moment. Il faut espérer une hiérarchie logique dans ce qui existe et savoir en profiter. Cette hiérarchie vous est fournie par les activités Jeunesses Musicales, à partir du concert commenté qui développe un sens d'interprétation professionnel en passant par les festivals-concours qui décourrent les jeunes talents sans leur faire croire qu'ils sont des génies et qui les orientent vers un camp d'étude du mont Orford où ils trouvent le milieu adéquat pour prendre la décision qui les mènera vers des études supérieures. Ces études une fois terminées ils peuvent devenir candidats au grand concours musical national qui a pour but, lui, d'être un tremplin vers la carrière nationale et internationale.

Je vous prie de remarquer que je situe le festival-concours dans cette hiérarchie. Son rôle, à mon avis, doit être discret sur le plan provincial et national mais doit être bien mis en évidence à l'intérieur d'une petite ville. Son rôle est local et ne doit jamais venir prendre la vedette sur l'examen de fin d'année des étudiants en musique. Sinon nous renverrions les valeurs car nous accordons plus de mérite aux marques d'un juge de passage qui entend un jeune jouer une œuvre de deux ou trois minutes qu'à une remarque du bulletin d'examen de fin d'année qui prend en considération les matières théoriques, la culture d'oreille, la lecture à vue, la mémoire, les exercices, et l'in-

terprétation générale. Cet examen de fin d'année n'est pas aidé par la publicité mais c'est beaucoup plus franc. J'estime même qu'un élève très avancé d'une classe supérieure d'un conservatoire ou d'une école de musique ne devrait pas se présenter à un festival-concours car cela n'est pas pour lui. Celui-ci devrait attendre les concours d'urgence susceptibles de l'acheminer vers son idéal. Le festival-concours Jeunesses Musicales est conscient de cela. Nous avons étudié la question et nous tentons d'être réalistes et si vous me le permettez je vais vous faire part de quelques réflexions à ce sujet. Sauf exception, les étudiants en musique dans nos petites villes n'ont pas le même degré d'avancement que les étudiants en musique au conservatoire ou à une école supérieure de musique, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de très beaux talents. Mais justement les plus beaux talents desquels on attend le degré d'avancement nécessaire s'acheminent vers le conservatoire ou l'école supérieure de musique. C'est logique et il faut donc admettre que nos talents les plus avancés sont présentement dans Montréal et Québec. Une fois ceci admis pourquoi voudriez-vous que nous allions chercher à grands frais des juges étrangers pour venir entendre les talents des petites villes. Nous des Jeunesses Musicales estimons qu'il existe dans Montréal et Québec des personnalités musicales suffisamment compétentes et suffisamment reconnues pour accomplir cette tâche. Pour donner la preuve de cela, il suffit de se reporter aux examens de fin d'année en musique dans ces mêmes petites villes. Qui vient les juger? Quelques musiciens compétents de Montréal et Québec. Le festival-concours doit donc être organisé sans trop de frais dans le but de stimuler la vie musicale locale, et découvrir et encourager les jeunes talents. Il n'a pas sa raison d'être à l'échelon provincial ou national si ce n'est que pour les tout premiers gagnants. Nous estimons également que sur le plan financier nous devons laisser à chaque ville le soin d'organiser son festival-concours afin que toutes les sommes d'argent recueillies localement soient dépensées localement. Sur le plan national notre rôle se limite à venir faciliter leur tâche en préparant le syllabus, en proposant une liste de juges compétents et en organisant un festival-concours inter-centres pour permettre aux trois concurrents ayant conservé le plus fort pourcentage dans les classes lauréats et concerts de s'y présenter. Les candidats passent alors un véritable examen comportant une pièce imposée, une pièce au choix, une dictée musicale, une lecture à vue et mieux une entrevue avec le jury composé de trois à cinq maîtres. A la suite de cet examen trois rapports confidentiels pour chacun des candidats sont envoyés, l'un au maître du candidat, l'autre aux parents et le troisième à l'élève dans le but précis de les guider et les orienter. Des bourses d'étude au Camp musical sont offertes aux cinq premiers. Nous travaillons sérieusement sans aucun tapage publicitaire pour ne pas faire croire à ces jeunes gens qu'ils sont déjà rendus au sommet d'une carrière. Pour ce faire, l'item au budget national n'est que \$3,000...)

Nous ne croyons pas que tout est terminé. Voici pour preuve

l'extrait de la conférence que je prononçais au Club Richelieu-Québec, le 13 février 1963, où je disais:

"Je considère que 1. L'enseignement de la musique et l'éveil à l'art des sons au niveau de l'école primaire devraient se faire au moyen de méthodes nouvelles basées sur l'évolution psychologique de l'enfant et favorisant l'éveil de ses dons créateurs."

"2. Que la pratique d'un instrument dans une formation amateur ou la pratique du chant choral ne suffit pas à développer le goût de la musique."

"3. Que nous n'avons pas et n'aurons pas avant cinq ou dix ans suffisamment de musiciens spécialisés capables de remplir les fonctions d'enseignants en musique, cours qui devraient être adaptés aux fonctions spéciales que compte remplir le musicien."

"4. Que la majorité des commissions scolaires des petites villes n'ont pas les moyens financiers et souvent pas le désir d'engager un éducateur en musique. Hélas! la musique est encore trop souvent considérée comme un art d'agrément."

"5. Que le programme d'initiation musicale doit être révisé et adapté à un plan d'action unifié qui serait mis en branle par des personnes hautement spécialisées."

"Je considère que le premier but de l'initiation musicale dans les écoles, collèges et universités est de développer et d'encourager la sensibilité de l'étudiant et de parfaire sa culture générale mais que le but second est de découvrir les véritables talents et de les orienter vers cet art tout comme on découvre un ingénieur en lui enseignant les mathématiques. Il est donc évident que la musique devrait être considérée comme matière scolaire, que l'enseignement des instruments s'impose."

"Je ne permets de rappeler que le mouvement J.M.C. a près de quinze années d'expérience dans la propagation de la musique. Je me permets de suggérer que tout plan d'action pour former le public de demain devrait prévoir à sa base les récitals commentés J.M.C. précédés d'une préparation progressive au moyen d'un certain nombre de bandes sonores d'une durée de trente minutes chacune assistée de films fixes pour faciliter la connaissance des instruments, de courts métrages animés pour illustrer les formes de la musique, le tout assisté d'une discothèque et d'une bibliothèque musicales de référence dans chacune des écoles de la province. Car déjà dans près de 75 villes du Québec beaucoup d'étudiants assistent aux concerts J.M.C. et beaucoup d'éducateurs se servent de nos rubans sonores pour préparer nos membres à venir entendre nos concerts."

"Les Jeunesses Musicales du Canada n'ont jamais été chargées officiellement de faire ce travail, cependant elles n'ont jamais refusé de collaborer et l'on peut dire même qu'elles ont été à l'avant-garde dans ce domaine. Qu'on me donne l'autorité et les moyens financiers de perfectionner nos méthodes d'action et nous pourrions apporter aux éducateurs des écoles primaires, secondaires et même universitaires tout un système d'éducation musicale qui deviendrait un exemple du genre au Canada et même à l'étranger."



## "Il Gattopardo" de Lucchino Visconti

Palme d'or au Festival de Cannes  
Marina Vlady et Richard Harris meilleurs acteurs

"Il Gattopardo", en français "Le Léopard" de Lucchino Visconti a remporté la récompense suprême de la Palme d'or du Festival de Cannes qui vient de se terminer. Le film de Visconti adapté du roman de Lampedusa, lequel a remporté un grand succès de librairie, raconte l'histoire d'un prince sicilien du temps de Garibaldi amené à contre-cœur à partager le pouvoir avec la classe naissante. — D'autre part, Marina Vlady se voit décerner le prix pour la meilleure interprétation féminine tandis que Richard Harris est nommé meilleur acteur pour son rôle dans le film "The Sporting Life". Sur notre photographie le jury du Festival de Cannes.

A Montréal, cette première aura lieu mercredi, le 26 juin 1963 à 8 h. p.m. au théâtre Alouette. Les billets peuvent être obtenus aux bureaux de l'association, 5757 Decelles, suite 303, Montréal, au coût de \$10.00 l'unité.

## AU THEATRE DE L'ANSE Peu de nouveau sur Roussin

Le Théâtre de l'Anse continue de chercher sa voie, qui doit bien situer quelque part à l'intersection de l'aimable boulevard.

Je crains que son dernier spectacle ne fasse guerre avec

vement car nous avons là des comédiens de métier. Mais lorsque le comédien ou même, ce qui est invraisemblable l'ensemble de la distribution, ne possède pas le texte, c'est la caractérisation des personnages qui en souffre, et c'est finalement la pièce qui est dévalorisée.

Or la seule, l'unique raison de monter une comédie comme "Nina", c'est de la bien monter, c'est de la bien jouer, car alors là il faut mettre toutes les chances de son côté. Le théâtre de Roussin vieillit et vieillit vite. Le premier acte de "Nina" est assez ennuyeux, le deuxième est réussi, et le troisième ne présente plus guère d'intérêt. Donc un "article de Paris" comme "Nina", très bon véhicule pour une comédie comme Elvire Popesco, devient sur les rivages de Vaudreuil quelque chose d'assez quelconque et, convenons-en, de plutôt médiocre.

J'ai toujours été réticent envers le théâtre de Roussin en ce qu'il s'est efforcé de voir un Molère de notre siècle. Les récentes représentations des "Glorieuses" et de "Nina" ne me rassurent guère sur sa pérennité. Déjà on voit les fissures, déjà tout ce plateau menace de craquer. Le savoir-faire, quelques gags heureux, ne servent qu'à masquer la façade.

Malgré toutes ces réserves, je crois qu'André Côté a été, de toute la distribution, celui qui a réussi le mieux à tirer son épingle du jeu. Il a droit à nos félicitations.

S'il ne s'agissait que de mémorisation déficiente d'un texte, le mal serait toujours réparable, et il le sera progressivement.

Le Théâtre de l'Anse continue de chercher sa voie, qui doit bien situer quelque part à l'intersection de l'aimable boulevard.

Je crains que son dernier spectacle ne fasse guerre avec

vement car nous avons là des comédiens de métier. Mais lorsque le comédien ou même, ce qui est invraisemblable l'ensemble de la distribution, ne possède pas le texte, c'est la caractérisation des personnages qui en souffre, et c'est finalement la pièce qui est dévalorisée.

Or la seule, l'unique raison de monter une comédie comme "Nina", c'est de la bien monter, c'est de la bien jouer, car alors là il faut mettre toutes les chances de son côté. Le théâtre de Roussin vieillit et vieillit vite. Le premier acte de "Nina" est assez ennuyeux, le deuxième est réussi, et le troisième ne présente plus guère d'intérêt. Donc un "article de Paris" comme "Nina", très bon véhicule pour une comédie comme Elvire Popesco, devient sur les rivages de Vaudreuil quelque chose d'assez quelconque et, convenons-en, de plutôt médiocre.

J'ai toujours été réticent envers le théâtre de Roussin en ce qu'il s'est efforcé de voir un Molère de notre siècle. Les récentes représentations des "Glorieuses" et de "Nina" ne me rassurent guère sur sa pérennité. Déjà on voit les fissures, déjà tout ce plateau menace de craquer. Le savoir-faire, quelques gags heureux, ne servent qu'à masquer la façade.

Malgré toutes ces réserves, je crois qu'André Côté a été, de toute la distribution, celui qui a réussi le mieux à tirer son épingle du jeu. Il a droit à nos félicitations.

S'il ne s'agissait que de mémorisation déficiente d'un texte, le mal serait toujours réparable, et il le sera progressivement.

Le Théâtre de l'Anse continue de chercher sa voie, qui doit bien situer quelque part à l'intersection de l'aimable boulevard.

Je crains que son dernier spectacle ne fasse guerre avec

## Première de "Cléopâtre" au profit de la "Croix blanche"

La firme Twentieth-Century-Fox accorde à l'Association canadienne pour la santé mentale dans tout le Canada, le privilège de l'organisation de la première représentation du film "Cléopâtre".

Les membres du comité féminin de la Croix Blanche organiseront cette première sous la direction de Mme Aime Desrosiers, Mme Symone Beaudin, Mme Charles N. Sommer et Mme Carman F. McKim.

## Horaires des spectacles

| THEATRE                                                                                            | CINEMA                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| THEATRE DU RIDEAU VERT — "Les Glorieuses", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                          | ALOUETTE "Brigadoon" — 2.00 — 8.30, dim., 2.30 — 8.00.                                                                   |
| THEATRE DE L'ANSE, (Dorion) — "Nina", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                               | AVENUE — "The Iron Maiden" — 1.25 — 3.25 — 5.25 — 7.25 — 9.25.                                                           |
| THEATRE LA POUDDRIERE — "Occupe-toi d'Amélie", à 8h.30. Tous les soirs. Relâche dimanche.          | BLOOM — "Les Deux Gamins" — 1.25 — 3.25 — 5.25 — 7.25 — 9.25.                                                            |
| ATELIER DES SALTIMBANQUES — (Angle Bonsecours et St-Paul) — "Nina", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30. | CANADIAN — "Comme Dieu m'a fait", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                                         |
| ORPHEUM — "Ben Hur", à 12.00 — 1.30 — 5.00 — 8.30.                                                 | CAPITOL — "It Happened at the World's Fair", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                              |
| OUTREMO — "War and Peace", à 1.30 — 5.00 — 8.30.                                                   | CENTRE PARTI DU LÉVEL — "Nina", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                                           |
| PALACE — "The City American", à 10.10 — 12.20 — 2.30 — 4.40 — 6.55 — 9.15.                         | CINEMA THEATRE IMPERIAL — "How the West was won", tous les soirs 8.30, mats. merc. 2h. Mats. 1.30, dim., 1h. — 4.45 p.m. |
| PAPINEAU — "Un soir sur la place", à 1.15 — 4.40 — 8.30.                                           | COMEDIE CANADIENNE — "Les Liaisons Amoureuses", semaine 7h. et 9h. Dim., 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.00 — 9.00.               |
| REMO — "The City American", à 10.10 — 12.20 — 2.30 — 4.40 — 6.55 — 9.15.                           | DORVAL (Salle Dorée) — "Diamant de la nuit", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                              |
| ROUSSEAU — "Un soir sur la place", à 1.15 — 4.40 — 8.30.                                           | FRANCIS — "Un soir sur la place", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                                         |
| SEVILLE — "Lawrence of Arabia", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                     | ROYAL — "Un soir sur la place", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                                           |
| ST-DENIS — "Les Deux Gamins", à 12.30 — 3.45 — 6.32 — 9.15.                                        | ST-LOUIS — "Un soir sur la place", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                                        |
| ST-LOUIS — "Un soir sur la place", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                  | THEATRE DE L'ANSE — "Nina", à 8h.30, dim., 2h.30 et 7h.30.                                                               |



A LA POUDDRIERE — Les représentations de "Occupe-toi d'Amélie", de Feydeau, se poursuivent à la Poudrière. Sur notre photo, trois des interprètes: Bertrand Gagnon, Lise Lasalle et François Cartier.

**CINEMA**  
Un souffle français... un peu épice!

**3e SEMAINE**

Nouveau regard sur sept vieux péchés...

**72 Capital Sins**

qui ne sont pas exclusivement français.

**Divorce**

**Italian Style**

Résumé: 855-2844

| CBFT — Canal 2                                   | CBMT — Canal 6           | CFTM-TV, canal 10                                |
|--------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------|
| 12.00 Musique                                    | 1.00 Today on CBMT       | 12.00 Musique                                    |
| 12.15 Téléjournal                                | 1.10 News and Weather    | 12.15 Téléjournal                                |
| 1.00 LONG MÉTRAGE                                | 1.20 Montréal, Matinée   | 1.00 LONG MÉTRAGE                                |
| "Les Indes noires"                               | 1.30 Chez Hélène         | "Les Indes noires"                               |
| avec L. Arévalo et A. Fierro                     | 1.40 Nursery School Time | avec L. Arévalo et A. Fierro                     |
| 3.00 Vitrine, couleur                            | 1.50 Sing King Around    | 3.00 Vitrine, couleur                            |
| Madame                                           | 2.00 Friendly Giant      | Madame                                           |
| 3.15 Vitrine enfant                              | 2.10 Loretta Young Show  | 3.15 Vitrine enfant                              |
| Madame                                           | 2.20 Take Thirty         | Madame                                           |
| 3.30 L'Éternel féminin                           | 2.30 Scarier Hill        | 3.30 L'Éternel féminin                           |
| 4.00 Robino                                      | 2.40 Razzle Dazzle       | 4.00 Robino                                      |
| 4.30 La Boîte à surprise                         | 2.50 Web Of Life         | 4.30 La Boîte à surprise                         |
| 5.00 Ivanhoe                                     | 3.00 Peter and Gladys    | 5.00 Ivanhoe                                     |
| 5.00 Edition métropolitaine                      | 3.10 CBC TV News         | 5.00 Edition métropolitaine                      |
| 5.15 Aujoird'hui                                 |                          | 5.15 Aujoird'hui                                 |
| 7.15 Téléjournal                                 |                          | 7.15 Téléjournal                                 |
| 7.30 Denis la petite peste                       |                          | 7.30 Denis la petite peste                       |
| 8.00 La Balsamine                                |                          | 8.00 La Balsamine                                |
| 8.30 CINEMA                                      |                          | 8.30 CINEMA                                      |
| INTERNATIONAL                                    |                          | INTERNATIONAL                                    |
| "L'Espion de Tokyo"                              |                          | "L'Espion de Tokyo"                              |
| avec Kristina Soderbaum, Paul Miller             |                          | avec Kristina Soderbaum, Paul Miller             |
| 10.00 Téléjournal                                |                          | 10.00 Téléjournal                                |
| 10.15 Commentaire                                |                          | 10.15 Commentaire                                |
| 10.30 Nouvelles sportives                        |                          | 10.30 Nouvelles sportives                        |
| 10.30 Premier plan                               |                          | 10.30 Premier plan                               |
| 11.00 Bonsoir, chéri                             |                          | 11.00 Bonsoir, chéri                             |
| 11.30 CINEMA                                     |                          | 11.30 CINEMA                                     |
| "Les maudits"                                    |                          | "Les maudits"                                    |
| avec Paul Bernard, Henri Vidal et Michel Auclair |                          | avec Paul Bernard, Henri Vidal et Michel Auclair |

**FORUM SHRINE**

**2 DERNIERS JOURS**

**AUJOURD'HUI**

3h.15 - 8h.

Sam.: 2h.30 - 8h.

**Bill's maintenant en vente**

sièges réservés 12.00 12.50

ADMISSION GÉNÉRALE

ADULTES 7.50 ENFANTS 7.50

**OCCUPE-TOI D'AMÉLIE**

de Georges Feydeau

**GENE KELLY**

**VAN JOHNSON**

**CYD CHARISSE**

**ELAINE STEWART**

SEMAINE PROCHAINE

Jeannette MacDonald dans "Girl of the Golden West"

Tous les jours, 7h. p.m.

Soirs, 8h.30 p.m. - Dim., 8h. p.m.

**ALOUETTE**

ALOUETTE & ASSOCIÉS - 1011-1013

**THÉRÈSE DESQUEYROUX**

d'après le roman de FRANÇOIS MAURIAC

**EMMANUELE RIVA**

**PHILIPPE NOIRET**

un film de GEORGES FRANJOU

UN 1-2507

**Le Parisien**

4e SEMAINE

**LE RIDEAU VERT**

**CE SOIR, 8H.30**

**Dim. 2 h. 30 et 7 h. 30**

**LES GLORIEUSES**

Comédie de Roussin

avec:

Gilles Pelletier

Catherine Bégin

Georges Carrère

Mimi d'Esté

Lucie de Vienne

Rose Rey-Duval

Mariette Duval

Rita Imbeault

Mise en scène:

Jean Faucher

**AU STELLA - VI. 4-1793**

**ELYSEE**

CINEMA DESSE

350 MILTON W.

MTL. 712-405

**SALLE REBHAIN**

"Un film captivant"

World Telegram

**a Summer to Remember**

From Madras Studios

producers of "Ballad of a Soldier"

**76 S. L'AMANT DE CINQ JOURS**

**JEAN-PIERRE CASSEI**

**JEAN SENG**

Un film de Philippe de Broca

**Emotions!**

dimanche 2 h. 15

Pas de courses le jeudi

**8 h. 15**

**PARC Richelieu**

SELECTIONS: CHAC 6 h. 10 - CANAL 10: 6 h. 50

## L'univers féminin

## Jeunes filles avez-vous la vocation de la TÉLÉPHONIE?

Quatre cent cinquante finissantes d'écoles supérieures ou du cours secondaire se dirigeront, cette année, vers la compagnie de téléphone Bell, nous assure Monique Archambault, attachée aux relations extérieures de cette compagnie. "Loin de diminuer notre personnel, l'automatisation oblige la compagnie à augmenter ses effectifs féminins et nous recrutons, à l'heure actuelle, les finissantes du cours secondaire qui auraient la vocation de la téléphonie dans le sang." Deux services distincts sont à la recherche d'employées féminines. Le premier a besoin d'environ 400 téléphonistes et exige des candidates âgées d'au moins 16 ans, bilingues, ayant complété un cours secondaire. Le second, qui recrute des préposées aux services, c'est-à-dire des jeunes filles ou femmes qui auront à répondre aux appels des abon-

nés qui ont des difficultés, à donner des renseignements, à corriger des erreurs de numéros ou à établir des communications interurbaines ou outre-mer, exige une formation supérieure. Les candidates doivent être âgées de 18 ans minimum, être bilingues et diplômées d'une école supérieure. En plus, ces jeunes filles devront suivre une série de cours de formation à leur entrée dans la compagnie. "Elles doivent s'exprimer correctement dans les deux langues, nous dit Monique Archambault, être d'humeur égale, posséder le sens de l'humour et beaucoup de souplesse."

**LES EMPLOYEES MARIEES SONT INVITEES A REVENIR AU TRAVAIL**

"Bien sûr, la compagnie reprend toujours avec plaisir une employée mariée qui re-

vient après quelques années d'absence. Ce sont généralement les plus fidèles. Ce sont des candidates précieuses qui connaissent déjà tous les rouages des différents services, sont consciencieuses au travail et perdent moins de temps en bavardages inutiles. Elles ont souvent appris à l'intérieur de leur propre maison à travailler rapidement et correctement, à exécuter plusieurs tâches à la fois, et arrivent très souvent à une meilleure organisation de leur travail que l'employée célibataire."

**LE BILINGUISME DESCEND A MESURE QUE LES ECHELONS MONTENT**

Chez les téléphonistes et employées de service, il semble que la majorité soit d'expression française, car la compagnie exige le bilinguisme parfait de tous ses employés ayant des relations avec le public. Toutefois, dès qu'on s'adresse à des représentants d'échelons supérieurs — administration, publicité, cadres — il semble que les Canadiens anglais y soient beaucoup plus nombreux et certainement unilingues dans bien des cas. Un indice de cette tendance est la publicité entièrement rédigée en anglais qui doit être traduite pour satisfaire aux exigences des journaux de langue française.

Le "Bell News", publication semestrielle de la compagnie, est également unilingue.

Jeunes étudiantes du cours secondaire, si vous n'avez pas le courage et l'argent nécessaire pour poursuivre des études supérieures, la téléphonie vous offre dès maintenant un travail rémunéré. Si vous avez terminé un cours d'école supérieure, vous pourrez accéder plus rapidement à des postes intéressants et mieux rémunérés au sein de cette compagnie.

Solange CHALVIN

## Réunion du Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle

Samedi, le 25 mai, le Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle tiendra au Trois-Rivières une importante assemblée générale. C'est la première réunion d'envergure depuis que le groupe de professionnels a reçu ses lettres patentes du gouvernement provincial.

Il y a trois ans un groupe de personnes déjà rattachées à des disciplines professionnelles différentes ont conçu l'idée de coordonner leur science et leur activité pour réaliser un objectif commun: l'éducation et le bien-être physique et social de l'enfant exceptionnel. Après de nombreuses rencontres et démarches une association a été fondée et enregistrée sous le nom du Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle.

Elle compte aujourd'hui plus de trois cent membres tous activement impliqués dans l'un ou l'autre des multiples problèmes de l'enfant irrégulier. Ce sont des instituteurs spécialisés, des travailleurs sociaux, des psychologues et des médecins en contact direct et quotidien avec des techniques de rééducation, de réadaptation et de réhabilitation.

Unis dans une même association ils ont accepté de conjuguer leurs efforts et leurs énergies dans le but de promouvoir le perfectionnement du personnel consacré à la formation des enfants exceptionnels: de définir et maintenir des normes professionnelles en éducation spéciale; de développer et favoriser le bien-être de l'éducation de l'enfant exceptionnel par l'étude et la recherche. Pour mieux réaliser les objectifs, le mouvement cherchera à intéresser diverses associations, et la population en général, aux problèmes d'enfants que des circonstances pénibles ont souvent écarter des privilèges accordés aux enfants normaux.

En outre des affaires de régulation interne, les membres seront saisis du projet d'un important congrès que le Conseil provincial prévoit tenir l'automne prochain sur l'apport et la coordination des différentes disciplines professionnelles pour le bénéfice de l'enfant exceptionnel. L'après-midi une conférence très attendue sera présentée par Mlle Suzanne Fouché, fondatrice et directrice de la ligue pour l'adaptation au travail des diminués physiques de France.

La réunion se tiendra à l'auditorium de l'Ecole normale des garçons des Trois-Rivières.

## Mode masculine automne-hiver 63-64



Voici un aperçu de la mode masculine automne-hiver 1963-64. MONSIEUR conservateur et traditionnel reviendra à la petite veste sous le veston, mais coupera doucement le revers de ses pantalons en leur donnant plus d'ampleur. Le pantalon-fuseau a complètement disparu.

Au terme d'une convention de quatre jours tenue à Montréal, cette semaine, et réunissant des dessinateurs de vêtements pour hommes de plusieurs pays dont les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Australie et la Suède, un défilé de mode masculine a été présenté au public dans le grand salon de l'hôtel Reine-Elizabeth. Il est rare que la presse féminine soit invitée à admirer ou à critiquer des hommes parading sur une estrade, sous les feux des projecteurs. Décidément, nous en avons conclu qu'il n'est pas drôle pour un homme d'être mannequin et que s'il y a des métiers où les femmes réussissent fort mal, il y a aussi bien peu d'hommes qui devraient devenir mannequins.

Toutefois, nous sommes obligées de leur décerner un bon point d'humour: pendant que la foule prenait un excellent bain de rire et de détente en regardant défilier l'homme à la pipe, au veston rouge cerise, au pantalon bleu ciel, bâton de golf à la main, les mannequins continuaient, imperturbables, leur métier de mannequins polis et souriants. Là où des mannequins féminins auraient été vexés, les hommes rigolaient avec le public, accomplissant parfaitement leur rôle d'homme anonyme au complet gris.

Pour terminer sérieusement, avouons que nous avons tout de même admiré des complets gris-clair, une absence de revers, des cols plus

étroits, des poches en moins à quelques vestons et des pantalons plus larges. Le pantalon-fuseau a disparu. Les vestes sont fendues sur les deux côtés et certains manteaux automne-hiver nous ont semblé confortables mais d'une coupe traditionnelle. Un complet sport créé par un dessinateur suédois était plus original: une teinte de beige mariée à un brun tête de nègre.

Bien peu d'originalité dans les cravates qui étaient noires dans 80 p.c. des cas. Des petites vestes tartans, marine et blanc, gris et blanc, rouge, jaune sont ajoutées aux vestons dans la plupart des ensembles sport. Les teenagers masculins porteront des vestons à gros damiers noirs et blancs, des vestes rouges cerise et un veston d'intérieur de style rococo. Quelques vêtements d'enfants avaient une coupe originale mais dans l'ensemble beaucoup trop vieux pour d'aussi jeunes enfants. Pourquoi habiller des garçonnets de 6 ans comme leur frère de 20 ans et leur père de 50 ans? Ils auront bien le temps de devenir conventionnels et de s'habiller en parfait gentlemen américains.

S'il faut se fier à l'Association internationale des dessinateurs de vêtements pour hommes, vous porterez, messieurs, à peu près la même chose que l'an dernier, et vous aurez la joie d'être à la mode 63-64! Décidément, vous possédez l'art de l'économie.

## Grapho-analyse

NDLR: En adressant ses demandes d'analyse, le lecteur voudra bien joindre un dollar et préciser l'âge (au moins approximatif), le sexe et la profession. L'analyse de l'écriture peut révéler des traits de caractère qui, selon le cas, paraîtront normaux ou anormaux; c'est pourquoi ces précisions sont souvent utiles à l'analyse. Quiconque désire recevoir une lettre personnelle dans laquelle Mme Audet communiquera des renseignements supplémentaires, voudra bien inclure la somme de trois dollars. On adresse ses demandes à: Mme NOELLE AUDET, case postale 592, Place d'Armes, Montréal. Les demandes d'analyse doivent être accompagnées d'un texte d'au moins une page, revêtu de votre signature.

La maman de Madelon

Cette jeune fille est sincère et modeste. Elle montre un grand désir de bien faire.

Elle s'intéresse à ses études avec ardeur. Cependant, il est très important pour elle de se trouver dans un milieu qui lui plaise, où elle se sente en confiance.

C'est d'abord une affective qui, si elle ne se sent pas baignée dans une atmosphère de chaleur humaine, de sympathie, se rétracte et se bute. Son jugement est en lutte avec sa sensibilité.

Elle se montre elle-même aimable et complaisante avec ses compagnes. Elle peut s'imaginer qu'une attitude extérieure réservée chez les autres est un signe de froideur, d'hostilité, alors qu'il n'en est rien. De là un sentiment de désarroi qui lui rend difficile une activité régulière. Elle manque de confiance en elle, mais c'est sans doute passager, car elle possède un bon fond d'optimisme et de courage, de l'énergie, pour se reprendre.

Elle a du sens pratique, elle est débrouillarde. Elle est davantage faite pour des activités dont elle peut se rendre compte du résultat dans l'immédiat.

Le goût de la vie, de l'action, la richesse de ses sentiments, sont les principaux atouts qu'elle possède et qui peuvent la rendre heureuse.

Noëlle Aulet

## Votre grain de sel

Nous vous proposons aujourd'hui une aventure culinaire au pays des pics enneigés et de la fondue. Jeannine Dugay-Nolze est l'épouse d'un Suisse et mère de deux fillettes, Véronique et Christine.

Sa famille, nous dit-elle, s'accommode aussi bien des mets canadiens que des plats suisses. "Pour faire plaisir à mon mari d'abord, explique-t-elle, j'ai voulu apprendre la cuisine de son pays, d'autre part, il me semble que mes invités s'attendent à trouver à ma table ce qu'ils ne mangent pas ailleurs". La cuisine suisse, on le sait, est universellement recherchée et les plus fins gourmets la déclarent délicate.

Jeannine Nolze nous propose donc aujourd'hui deux plats, un mets principal et un dessert, simples et faciles à confectionner et qui pourront à votre tour faire les délices de votre famille ou de vos invités.

## ROULADES DE BOEUF

1 steak minute par personne ou davantage selon les ap-  
pétits  
reste de jambon  
bacon

1 à 2 carottes  
1 oignon  
cornichons sur  
3 clous de girofle  
persil

Se servir de steak minute pas trop épais, ni trop grand, assaisonner de poivre et sel des deux côtés. Pour la farce, couper un reste de jambon cuit et du bacon en lanières, des morceaux de cornichons sur, et des lanières minces de carotte et d'oignon; ajouter un peu de persil haché. Déposer du remplissage sur chaque tranche de bœuf, rouler et faire tenir avec des cure-dents ou de la ficelle. Enrober les roulades de farine. Faire frire de tous les côtés dans du beurre bien chaud avec une à deux carottes et un oignon piqué des trois clous de girofle. Gratter ensuite le fond de la casserole. Ajouter de l'eau ou du bouillon ou un cube de bœuf au préalable dilué avec de l'eau. Le liquide doit être à un tiers de la hauteur de la viande. Couvrir et laisser mijoter à feu doux. Le temps de cuisson: 1 heure. Remplacer le liquide évaporé par de l'eau si nécessaire. Avant de servir, goûter à la sauce; si trop claire ajouter de la farine détrempée avec un peu de lait. Enlever les fils ou les cure-dents. Servir.

## TORTE AUX POMMES



1/2 tasse de sucre  
1/4 lb. de beurre doux  
2 à 3 œufs  
5 gouttes d'essence de citron concentré  
1/2 de c. à thé de sel

1 1/2 tasse de farine  
2 c. à thé de poudre à pâte  
1 à 4 c. à soupe de lait  
5 à 6 pommes  
sucre en poudre

Fouetter le beurre doux en mousse — ajouter peu à peu le sucre, les œufs battus et l'essence de citron. Laisser le sel, la farine et la poudre à pâte. Ajouter au premier mélange par cuillerée quand la pâte devient dure, ajouter le lait jusqu'à ce que la pâte "déchire". Mettre dans un moule graissé, aplatis avec une cuillère mouillée à l'eau froide, afin que le dessus soit lisse.

Les pommes: enlever la pelure et couper en quatre et les découper à moitié dans le sens de la longueur en forme d'éventail; les déposer sur la pâte. Faire attention pour que les pommes ne touchent pas à la forme. Se servir de préférence d'un moule rond à contour amovible.

Faire chauffer au préalable le four à 400° F puis réduire la chaleur à 300° F au moment de mettre la tarte au four. Temps de cuisson: 35 à 40 minutes. Quand refroidie, saupoudrer avec le sucre en poudre. — Bon succès.



Madame Claude Vachon, présidente du comité féminin du 8e congrès annuel de l'Association dentaire de la province qui a lieu ces jours-ci à l'hôtel Reine-Elizabeth, à Montréal. Le congrès se terminera demain soir, samedi.

## Les jardinières d'enfants vont à Toronto

Quelques jardinières d'enfants, membres de l'Association canadienne des jardinières d'enfants, se rendront à Toronto, vendredi le 24 mai. Elles visiteront des écoles maternelles de la ville et de la banlieue. Ces visites ont été organisées en collaboration avec le Département de l'éducation de l'Ontario et du Institute of Child Study de l'Université de Toronto.

## La couture chez soi



Voici une robe de base qui convient à tous les âges, à toutes les tailles. A noter l'encolure que l'on peut enjoliver selon ses goûts d'un noeud souple en même tissu.

Le patron imprimé no 9121 est offert pour les tailles 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. La grandeur 16 1/2 requiert 3/4 verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

## AGENCE MATRIMONIALE

## EXCELSIOR ENRG.

Nos services d'enquête, d'étude de caractères et de rencontres s'adressent aux personnes des deux sexes célibataires, veufs ou veuves. Nous agissons avec une discrétion absolue et les résultats sont rapides et certains quel que soit votre âge. Tout se passe comme si seul le "HASARD" arrangeait les choses. Des centaines de couples ont trouvé le bonheur grâce à nos services. Pour renseignements, écrire en mentionnant: Nom, adresse, âge, occupation, en incluant \$2.00.

## EXCELSIOR ENRG.

Casier postal 158, Station Hochelaga, Montréal ou téléphonez à 525-7861

## Succès scolaires d'une étudiante du Ghana au Canada

WINNIPEG — Une jeune étudiante de 23 ans au Collège Saint-Paul de Winnipeg, a mérité le prix du gouverneur général accordé à l'élève s'étant distinguée particulièrement par ses succès scolaires.

Canada, mais ses projets ne purent se réaliser faute de temps et d'argent. Maintenant, elle estime que l'enseignement lui permettra d'aider encore plus ses concitoyens du Ghana que la pratique du droit.

Cependant, la titulaire de vra attendre encore deux ans avant de montrer à ses parents et amis la médaille qu'elle a reçue. Agnès Aidoo est une jeune fille du Ghana qui étudie dans notre pays grâce à une bourse du Commonwealth. Au cours de l'année scolaire 1961-62, elle a obtenu une moyenne de 80 pour cent.

Cette année, elle termine son cours de baccalauréat, mais elle projette de continuer ses études à l'Université de Toronto, dans le but d'obtenir sa maîtrise, ce qui prolongera son séjour de deux ans. C'est alors qu'elle retournera au Ghana pour montrer sa médaille du gouverneur à ses parents et ses dix frères et sœurs.

Agnès veut devenir professeur. Au début, elle voulait faire ses études de droit au

## Secrétaire sténo-dactylo

bilingue, expérimentée, pour travail dans un journal, situation d'avenir. Ecrire en fournissant détails à:

Le Directeur du personnel, case postale 6033  
Montréal 3

Pour votre digestion, buvez

**Les LITHINES du Dr. GUSTIN**

Une eau de régime alcaline. Economique. Peut être bue aux repas et en tout temps. L'eau bienfaisante et agréable à boire

## CE SOIR deux grands films

8 H. 30

## L'espion de Tokio

AVEC INKIJINOFF

11 H. 30

## Les Maudits

DE RENÉ CLÉMENT

## RADIO-CANADA



# La Régie des marchés agricoles chargée d'amener l'agriculteur à sa maturité économique

QUEBEC, (DNC). — A la suite de l'assentiment des membres de la Régie des marchés agricoles, ce dernier organisme succède à l'Office des marchés agricoles, à la Commission de l'industrie laitière et à l'inspecteur général des produits laitiers.

Les membres de la R.M.A., sont: le président, M. Nolasque April qui fut président de la Commission de l'industrie laitière, de l'Office des marchés agricoles et de la Corporation des agromomes; le vice-président, M. Jean-Marie Bonin, qui fut sous-ministre adjoint de l'agriculture et de la colonisation et gérant de la Société coopérative agricole de Granby; le secrétaire, M. Maurice Hallé, ex-secrétaire de l'Office des producteurs-fournisseurs de lait nature du marché de Montréal; M. Jean Godbout, éleveur et pomologiste; M. J.-B. Lemoine, ex-président de l'Union catholique des cultivateurs; M. Paul Charette, industriel laitier; et M. Aimé Boivier, expert dans la distribution des produits d'épicerie.

Lors de l'assentiment, M. Alcide Courcy a déclaré qu'aucun des membres de la nouvelle régie n'a été désigné pour représenter un groupement.

"Tous et chacun de ces membres, a ajouté le ministre de l'agriculture, ont été choisis à cause de leur compétence, mais aussi de leur largeur de vues, de leur désintéressement, de leur esprit de justice et d'honnêteté, de leur sens du bien commun."

La création de la nouvelle régie met fin aux conflits de juridiction qui ont jusqu'ici paralysé l'industrie laitière dans son effort d'adaptation au progrès.

La R.M.A., créée par le bill 13 adopté au cours de la présente session, a pour fonction générale de favoriser une mise en marché ordonnée, efficace et juste des produits agricoles.

A ces fins, la régie collaborera avec les coopératives, les producteurs organisés, les associations de consommateurs, les représentants du commerce des produits agricoles.

Elle aidera les producteurs agricoles, qui le désireront, à organiser des plans conjoints de mise en marché. Elle jouera un rôle important de négociation dans les cas de différends entre les acheteurs et les producteurs organisés de produits agricoles.

Elle collaborera avec les services compétents du ministère de l'agriculture et de la colonisation dans l'étude des problèmes de commercialisation des produits agricoles.

Elle pourra accorder aux producteurs organisés, qui le réclameront, le pouvoir devenu nécessaire de contingerer la production agricole, afin d'ajuster l'offre à la demande. Car, à cause des progrès de la mécanisation et de la technologie agricoles, s'accroît la possibilité d'une surproduction agricole (tabacs, poulet à griller, produits laitiers).

La régie a pour fin ultime d'appuyer les producteurs agricoles dans leur évolution vers l'autodiscipline et la maturité économique, pour le mieux-être de l'agriculture, des industries alimentaires et des consommateurs du Québec.

## NECESSITE DES PLANS CONJOINTS

Les plans conjoints de mise en marché sont devenus une nécessité, parce que les cultivateurs ne peuvent trop faibles, face au petit nombre des acheteurs des produits agricoles. Ce déséquilibre des forces sur le marché des produits agricoles a toujours joué contre les agriculteurs qui s'en plaignent depuis longtemps. Il en fut de même des ouvriers devant les employeurs industriels, avant l'adoption des lois ouvrières.

Historiquement, les cultivateurs ont tout d'abord cherché à augmenter leurs forces en s'unissant dans des coopératives. La coopérative est un excellent moyen de libération économique des agriculteurs, en ce sens que la coopérative tend à ses membres des services au prix coûtant. Par exemple, une coopérative qui fabrique du beurre et de la poudre de lait écrémé ou du fromage ou tout autre produit agricole, ne charge à ses membres que le prix coûtant de ses services. A la fin de l'année, elle remet à ses membres, sous forme de ristournes, les profits qu'une entreprise capitaliste remettrait à ses actionnaires sous forme de dividendes. Une coopérative peut aussi confier à ses membres un pouvoir d'influence sur les prix, dans la mesure où elle contrôle plus ou moins largement la mise en marché d'un ou de plusieurs produits.

Dans la pratique, que ce soit au Québec ou ailleurs, les coopératives n'ont pas groupé un assez grand nombre de membres pour que l'équilibre souhaitable se fasse entre les producteurs agricoles d'une part et les acheteurs de l'autre. D'où l'adoption au Québec de la loi des marchés agricoles (et ailleurs de lois analogues) et la légalisation des plans conjoints.

A cause de l'évolution technologique extrêmement rapide de l'agriculture, les pouvoirs de la Régie des marchés agricoles ont été accrus. Par exemple, il s'agit déjà au Québec de surproduction de produits laitiers. On peut envisager qu'en ce domaine, comme cela a déjà été fait dans celui des tabacs à pipe et à cigare, il faille contingerer la mise en marché afin d'éviter l'abaissement insupportable des prix. Le bill 13, 13 donne aux producteurs agricoles le pouvoir, par l'adoption d'un plan conjoint qui pourrait devenir provincial et même interprovincial, de contingerer la mise en marché des produits laitiers et de tout autre produit agricole.

Cependant, les plans conjoints ont bien d'autres objectifs que celui de contingerer au besoin la mise en marché des produits agricoles; ces plans conjoints englobent la passation de contrats avec les acheteurs concernant les prix, la qualité, la livraison des produits et toutes les autres conditions de vente (de même qu'une convention collective de travail englobe un grand nombre de questions).

Le bill 13 a un but global: mettre de l'ordre dans la commercialisation des produits agricoles, à l'avantage du produc-

teur, de l'intermédiaire et du consommateur. Les plans conjoints d'une part favorisent considérablement l'autodiscipline des producteurs. Ils visent à assurer aux producteurs, à la suite de négociations avec les acheteurs, un revenu stable et un juste prix pour leurs produits. Il s'ensuit une plus grande stabilité des prix à la consommation. Le bien commun en est ainsi favorisé.

Le bill no 13 vise à l'emploi simultané et harmonieux du coopératisme et du syndicalisme dans le domaine de la commercialisation des produits agricoles. L'expérience a été faite que les coopératives ne peuvent pas résoudre le problème ci-dessus indiqué chaque fois qu'elles ne groupent qu'une minorité de producteurs. Dans certains secteurs, comme la vente du bois à pâte, elles sont inexistantes.

Quant aux plans conjoints, il faut en distinguer deux catégories:

a) Les plans conjoints qui n'ont recours qu'à la négociation (Ex: offices de producteurs de bois à pâte et de lait en nature); b) Les plans conjoints qui disposent du produit (Ex: le tabac à pipe et à cigare de la région de Joliette). Ici c'est le plan conjoint, groupant la majorité des producteurs, qui se charge de ramasser toute la récolte, de la classer et de la vendre. Mais tout ceci se fait par l'entremise d'une agence de vente, qui est la coopérative des tabacs de la région de Joliette.

L'expérience a démontré que les plans conjoints qui disposent d'un produit sont d'autant plus réalisables et profitables

qu'ils ont recours aux coopératives comme agences de vente, tout particulièrement dans le domaine des produits périssables qu'il faut entreposer et écouler de façon régulière et constante.

Tout cela est complexe. De même en est-il des rapports du syndicalisme ouvrier et du patronat. Mais la nécessité du syndicalisme ouvrier est admise par tout le monde. Ainsi en est-il, de plus en plus, de la nécessité de la vente collective des produits de la ferme par l'intermédiaire des plans conjoints. C'est un nouvel outil dont les intéressés apprennent graduellement à se servir efficacement.

En 1956, il n'y avait aucun plan conjoint au Québec. Pour ce qui est de 1962, le tableau ci-dessous indique le nombre de ces plans conjoints et le nombre de producteurs intéressés.

|                        | 5 plans | 3.800 producteurs |
|------------------------|---------|-------------------|
| Lait et transformation | 22      | 6.500             |
| Lait nature            | 19      | 24.000            |
| Bois à pâte            | 2       | 1.700             |
| Tabacs                 | 2       | 3.200             |
| Sirup d'érable         | 1       | 2.300             |
| Fruits et légumes      |         |                   |
| Tomate                 | 1       | 2.000             |
| Céleri                 | 1       | 45                |
| Pommes (exportations)  | 1       | 2.300             |
|                        | 52      | 45.545            |

## Sharp est discret sur le conflit du blé

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a dit aux Communes hier qu'il serait prématuré de tirer des conclusions au sujet de l'influence qu'aurait le référendum des producteurs de blé américains sur les cultivateurs des Prairies.

M. Sharp a ajouté qu'il est "encore possible" que le Congrès américain adopte d'autres mesures à la lumière du scrutin agricole américain qui a rejeté des restrictions gouvernementales plus rigides sur la production du blé à compter du 1er juillet 1964.

### AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 157 du Code Civil, que la Banque de Newkwear Limited a la Banque de Nova Scotia par cession datée le 19 février 1963 et enregistrée à la Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1450153 restant non-pasées furent re-cédées par la Banque de Newkwear Limited à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

Par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, par acte portant la date du 14 mai 1963 et enregistré à la Division d'enregistrement de Montréal, le 16 mai 1963, sous le numéro 1671436.

M. Sharp a ajouté qu'il est "encore possible" que le Congrès américain adopte d'autres mesures à la lumière du scrutin agricole américain qui a rejeté des restrictions gouvernementales plus rigides sur la production du blé à compter du 1er juillet 1964.

Repondant à M. T. C. Douglas, leader du NDP, le ministre du Commerce a dit qu'il y aura des consultations régulières entre les gouvernements d'Ottawa et de Washington au sujet de la façon de disposer des surplus de blé.

L'ex-ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a insisté pour que le premier ministre Pearson fasse savoir si le Canada tentera d'obtenir l'assu-

### SOUSSIONS DEMANDEES DES SOUS-ENTREPRENEURS

Le soumissionnaire recevra, jusqu'au 27 mai 1963 - 4.00 pm, soumission, pour prix de tous les corps de métiers et matériaux concernant la construction d'un pont sur la rivière Richelieu entre la paroisse St-Joseph-de-Chambly, comté de Chambly et la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours, comté de Rouville, sur l'autoroute des Cantons de l'Est (Montréal-Chambly-Sherbrooke).

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

Projet V-8  
Fraser-Brace Engineering Company, Limited,  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, P.Q.

rance de la part du président Kennedy que les dons de blé américain ne viendront pas en conflit avec les marchés commerciaux.

M. Pearson a répondu qu'il sera heureux de maintenir ses relations étroites avec M. Kennedy dans les questions qui concernent les agriculteurs canadiens.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE  
No. 604791

MARTIAL CRETE, commerçant, résident et domicilié dans la Cité et District de Montréal,

Demandeur  
-vs-  
GEORGE KILAKOS, résident et domicilié dans la Cité et District de Montréal,

et  
LIGIER TORANA, fille majeure usant de ses droits, résidente et domiciliée à la Cité d'Outremont, District de Montréal,

Défendeurs  
PAR ORDRE DE LA COUR :  
Il est ordonné aux défendeurs GEORGE KILAKOS et LIGIER TORANA de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 22ème jour de mai 1963.

Raymond Pilon  
Député-Protonotaire  
POULIOT, MERCURE, LABEL & PRUD'HOMME,  
Avocats,  
1155 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal 2.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

Procureurs du demandeur.

## AVIS

Avis est, par les présentes, donné, en vertu de l'article 157 du Code Civil, qu'un transport-croisement de toutes les créances présentes et à venir de HICKORY INDUSTRIES OF CANADA LTD., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est en la Cité de Montréal, en faveur de la Banque Royale du Canada, en guise de caution, exécuté le 31 mars 1963, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 17 mai 1963, sous le numéro 1672035.

Date du 17 mai 1963.  
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

## Bernard Landry au colloque de la revue "Maintenant":

### Les jeunes Canadiens français respectent peu, voire méprisent, ce que leurs aînés ont fait

Par Jules LeBlanc

Les jeunes Canadiens français de 1963 sont généralement "laïcs", socialistes et très nationalistes. Ils ont peu de respect et souvent même du mépris à l'égard de ce qui a été fait jusqu'ici au Québec. Cela ne les empêche pas de constituer l'une des générations les plus optimistes qu'ait connues le Canada français.

C'est en ces termes que M. Bernard Landry, le président de l'Union générale des étudiants du Québec, a décrit mercredi soir les gens de sa génération. Il participait alors au colloque de la revue "Maintenant" qui s'intitulait: "Les moins de trente ans ont-ils quelque chose à dire?"

Selon M. Landry, les jeunes Canadiens français sont "plutôt laïcs", — il faut entendre ici laïcsants et anticléricaux, ce qui ne veut pas nécessairement dire athées, — en ce sens qu'ils considèrent que les laïcs sont assez adultes maintenant pour se diriger tout seuls et prendre entièrement et totalement leurs responsabilités, en particulier dans ces domaines que les clercs contrôlent encore: éducation, bien-être, loisirs.

Ils sont "en quelque sorte socialistes", en ce sens qu'ils manifestent une grande confiance à l'endroit des entreprises étatiques et des actions collectives.

Ils sont, en outre, "très nationalistes". Mais leur nationalisme n'est pas uniquement fait de sentiments. Il commence à s'y greffer un sens du matériel, au bon sens du mot: leur nationalisme est beaucoup plus économique et financier que celui de leurs prédécesseurs.

On nous demande parfois si nous, les jeunes, nous avons l'intention de tout démolir et si nous trouvons que les générations précédentes n'ont rien fait de bon. En fait, quel héritage nous ont-ils laissé, en particulier dans le domaine de la politique, de l'éducation et de la finance?

"En politique, par exemple, poursuit M. Landry, dans quel état se trouve l'Etat? Comment agit-il? Profondément sur nos destinées collectives? Après avoir convenu que le gouverne-

ment Lesage présente une amélioration incontestable — il n'est pas sorcier de faire mieux que ce qui se faisait avant — on peut se demander: en face de quel héritage politique nous trouvons-nous à Québec?"

De la bouche même de quelques fonctionnaires clairsvoyants qui tentent de remettre l'administration sur la voie de l'efficacité, tout est à refaire. Une Commission du service civil fantomatique, qui n'a pas encore subi son déblocage, ne hâte pas les choses.

"Un ministre des finances qui n'est pas encore sûr de ses sources de revenus, suivant l'usage, confie toutes ses transactions importantes à une éternelle minorité anglo-saxonne.

"Le département du procureur général laisse croquer une prison moyennageuse, un peu à l'image du système pénal lui-

même: ignorant de la réhabilitation systématique et de la criminologie moderne. Le même département voit les tribunaux qui dépendent de lui établir des records imbattables de causes en souffrance. Le même département s'empêtre dans des affaires fumeuses comme celle des "faux certificats".

"Ceux qui ont créé cet état de chose, ceux qui le perpétuent, ne s'attendent toujours pas à des applaudissements."

Dans le domaine de l'éducation, si l'on excepte la Commission Parent, "le bilan actuel ne mérite, lui non plus, aucune félicitation".

Du côté de l'économie, "il n'y a pas lieu de se réjouir non plus. Où sont les usines que nos pères nous légèrent, où est le complexe industriel que les plus de trente ans ont établi et qu'ils nous laissent. Nous sommes

loin d'être dans la position des jeunes Français, Américains ou Belges. Et pourtant, en 15 ans, on a fait Israël..."

"Le Canada français tout entier se souleve actuellement, reconnaît qu'il faut tout repenser, tout refaire, tout reconstruire... Outre ce que la nature humaine et certains caractères physiologiques qu'il a eût été difficile de nous enlever, d'hérédité, nous n'en avons presque pas."

Résumant sa pensée, M. Landry a ajouté: "Les étudiants ont peu de respect et ont souvent du mépris à l'endroit de ce qui, jusqu'à maintenant, a été fait ici."

Mais ils ne sont pas pessimistes pour autant.

"La génération actuelle est peut-être l'une des plus optimistes qu'ait connues le Canada français. C'est une des premi-

ères générations peut-être chez qui toute trace de mentalité de vaincus et de malheureux séculaires par vocation, soit disparue.

"Les étudiants d'aujourd'hui croient fortement à la technique, à la pensée, à la planification et, surtout, à l'éducation à outrance dans un milieu véritablement propice à la diffusion de la vérité et débarrassé des grâ-gris, des tabous, des craintes héréditaires et taciturnes des vaincus."

Faisant allusion au syndicalisme étudiant, M. Landry a souligné en terminant un autre fait capital à ses yeux: "Les étudiants universitaires souhaitent le ralliement de toutes les forces jeunes et croient fermement en la puissance de l'action systématique et structurée chez les moins de trente ans."

## Contrairement à leurs aînés, les jeunes veulent parler moins et agir davantage

PARLER, C'EST AGIR

M. Coutu a ajouté: "Combien ardemment nous avons désiré nous abreuver à des directives venant de chefs de file, directives et chefs que nous avons attendus en vain. Notre silence collectif a quelque chose d'éloquent: parler, pour nous, c'est d'abord agir. Nous avons posé certains gestes qui semblent banals mais qui valent bien des parades et des démonstrations sans lendemain..."

"Chercher à retrouver une personnalité que la réalité de tous les jours nous condamne à créer", c'est notre façon de dire quelque chose devant un certain mode de vie embourgeoisé ou sous le contrôle d'étrangers.

Car, qui sommes-nous, Canadiens français? Sommes-nous seulement des Américains légèrement en retard?

"Il est essentiel de prendre conscience que l'on est Canadien français. Non plus le porteur d'eau, le pion de la grande entreprise étrangère, mais le Canadien français nouvelle vague, désireux avant tout de prendre sa place dans le monde de la finance, du génie, de la science et de l'architecture..."

"Présentement, notre génération s'interroge fébrilement sur l'avenir social, politique et économique du Canadien français. Elle sent que c'est par le travail et la compétence qu'elle pourra réussir. Elle est consciente que son premier devoir est d'utiliser des libertés qui ont souvent été piétinées et gaspillées en verbiage. Si c'est ça parler, mieux vaut se taire."

Par la suite, M. Coutu a affirmé: "Notre génération veut vivre de sa culture sans avoir à la quémander au travail, dans la rue, au restaurant, à bord des trains et des avions... Nous avons trop d'autres tâches urgentes à accomplir pour encore être constamment accablés à protester."

PAS BESOIN DE PAROLES

De son côté, M. Daniel Campeau, de la Jeunesse rurale catholique, a affirmé que les jeunes ruraux du Québec ont beaucoup à dire.

"Il suffit d'entrer en contact avec eux pour prendre conscience que leur vie parle d'elle-même. La situation alarmante des jeunes travailleurs en milieu rural retentit sans qu'il y ait besoin de paroles. Une grande partie des jeunes (ruraux) subissent leur milieu comme on subit une épreuve et ceux qui partent n'ont pas toujours des prix de consolation..."

Il ne s'agit pas de prêcher le retour à la terre. Il faut plutôt repenser le milieu rural, son agriculture et son industrie, son orientation économique, sa vie économique et culturelle.

"Cette transformation moderne du milieu rural, qu'entraîne nécessairement l'exode vers la ville, est presque toujours subie par les jeunes ruraux et par le milieu urbain qui reçoit continuellement une masse de personnes désorientées qui risquent souvent de devenir un poids pour la société urbaine. Cette transformation moderne n'est pas maîtrisée, dominée, orientée par les hommes, par les adultes. Elle l'est encore moins par les jeunes."

Notant que le milieu rural s'appauvrit progressivement, M. Campeau a poursuivi: "La presque totalité des jeunes qui poursuivent des études quittent le milieu. Chez ceux qui restent, les possibilités et les talents s'atrophient, faute d'activités, faute de chefs pour les cultiver."

"Tous ces problèmes, toutes ces absences dont souffrent les jeunes ruraux sont autant de voix qui crient d'elles-mêmes ce qui pèse dans la vie d'une partie importante de la jeunesse canadienne-française."

UNE FORCE UNIFIEE

M. Campeau a réclamé la création d'une fédération des mouvements de jeunes du Québec qui viserait à porter à l'attention de tout le public, jeune et adulte, sur les objectifs communs de la jeunesse canadienne-française et qui permettrait de coordonner le plus possible l'action des jeunes en vue de trouver une réponse satisfaisante aux objectifs qu'ils se sont posés. "Il est absolument nécessaire que la jeunesse canadienne-française se joigne les coudes dans cette marche vers la réalisation de ses objectifs", a-t-il ajouté.

Pour sa part, Mlle Jeannine Laplante, de la Jeunesse ouvrière catholique, a affirmé que les jeunes ouvriers canadiens-français sont "émotivement désaxés"; qu'une bonne proportion d'entre eux (21 p.c.) ne croient plus en l'amour et en la possibilité d'être heureux toute sa vie dans le mariage; qu'un grand nombre de jeunes (15 p.c.) se marient sans préparation suffisante. Parmi les mariées de l'an dernier à Montréal, on compte 1,500 jeunes filles de 18 ans ou moins, a-t-elle précisé.

## Société générale de financement du Québec

DÉBENTURES CONVERTIBLES 5%

ET

ACTIONS ORDINAIRES

■

Prospec... sur demande

■

RENÉ-T. LECLERC

INCORPORÉE

MONTREAL — Trois-Rivières — Québec  
Drummondville — Farnham — Farnham  
Joliette — Louiseville — St-Hyacinthe  
St-Jean — Vallée Jonction (Beauce)



## FINANÇONS NOTRE ESSOR ÉCONOMIQUE

Émissions de  
**\$15,000,000**

DE LA

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC

**DÉBENTURES À 5%**

convertibles pendant cinq ans en

actions ordinaires à \$10 chacune

Négociables

Intérêts semestriels par chèque

Echéance du capital: 15 juin 1973

Coupures de \$100 et multiples de \$100

Détenteurs: particuliers seulement

jusqu'à \$10,000 chacun

## ACTIONS ORDINAIRES

à \$10 chacune

Détenteurs: particuliers et institutions

Le gouvernement de la province de Québec

a souscrit \$5,000,000 d'actions à

dividende-différé. Ces actions ne font

pas partie des présentes émissions.

## OÙ ACHETER:

S'adresser chez son courtier en valeurs mobilières ou agent de change dans la province de Québec ou à ses représentants.

La Société ne peut garantir que toutes les commandes seront remplies.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Seul le prospectus constitue une offre officielle de ces valeurs

SGF

## LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC

**Transmissions automatiques**

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts  
Jusqu'à 24 MOIS pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorque gratuits  
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

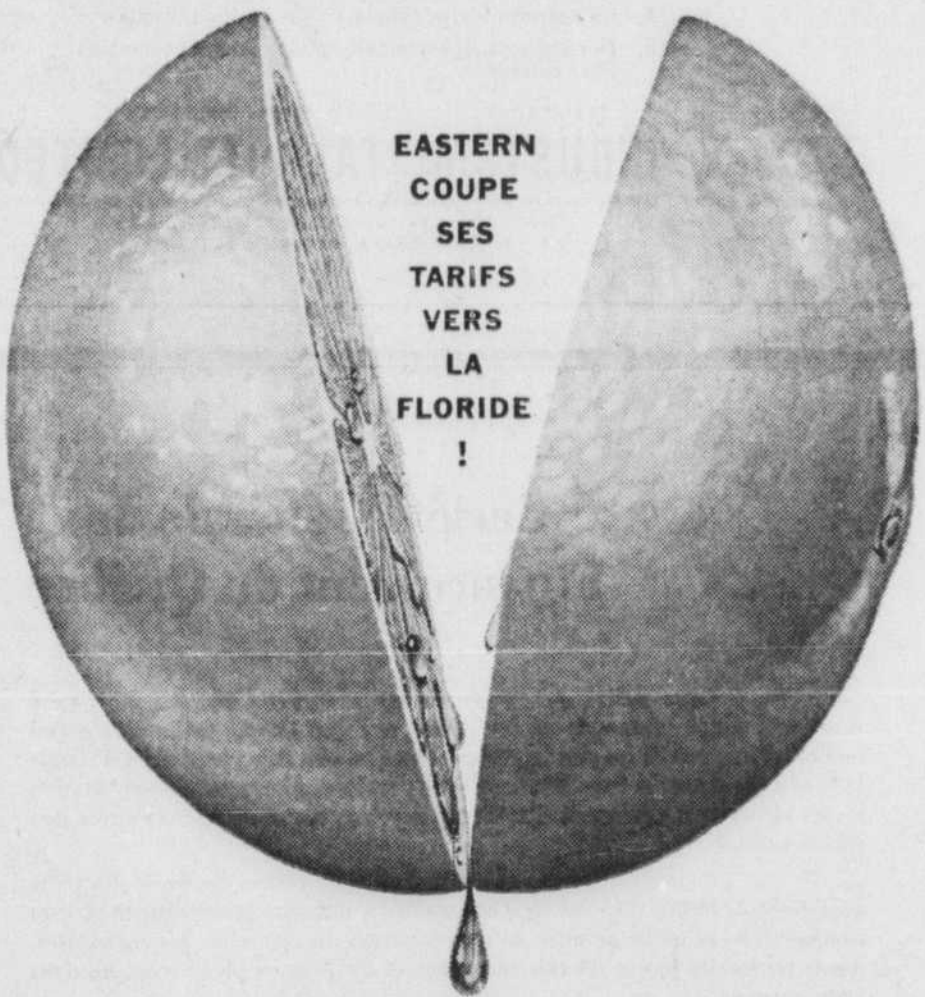
**TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.**

527-3641

A L'OUEST 6320, Chemin Upper Lachine  
A L'EST 5529, rue Papineau

## La propriété chez Johnson & Johnson

L'usine de Longue-Pointe de la société Johnson & Johnson a mérité le trophée d'embellissement 1963 décerné par la cité de Montréal à l'établissement industriel de la région métropolitaine dont les terrains sont les mieux entretenus. M. Paul-Emile Sauvageau, conseiller municipal, a remis le trophée à M. J.-Yves Ménard, vice-président de la compagnie, lors d'une cérémonie haute en couleurs.



## MIAMI-PAR JET EASTERN SEULEMENT \$165<sup>77</sup>

Eastern annonce des tarifs réduits au minimum sur le parcours Montréal/Floride! En spécial dès maintenant, tarif d'excursion aller/retour par Jet Eastern — vol de jour: Miami seulement \$165.77, ou par avion à hélices seulement \$130.76. Des réductions comparables sur les tarifs de neuf autres villes de Floride.

Ces nouveaux tarifs réduits sont valables sur les parcours aller/retour complé-

tés de 7 à 23 jours, à compter de 10:00 PM le dimanche jusqu'à 3:59 AM le vendredi — aller; et 4:00 AM le lundi jusqu'à midi le vendredi — retour.

Pour vos réservations, consultez votre agent de voyages ou appelez Eastern à Victor 9-2201.

Pour vous renseigner concernant les arrivées et départs Eastern, téléphonez à 631-9801.

**EASTERN AIR LINES**

SÉCURITÉ... EN VOL COMME AU SOL

# L'assurance-vie doit déterminer au pays les besoins futurs de la société

## potins financiers

Les actions avaient une tendance à se vendre moins cher hier sur la Bourse de Montréal, les pertes prédominant hier sur la Bourse de N.Y. en dépit d'un ralliement tardif.

Vu la vague des aciéries et des titres d'automobiles à Wall Street en fermeture, la liste mobilière américaine pourrait bien faire bonne figure aujourd'hui, particulièrement si la popularité de ces deux groupes de valeurs se maintient.

La moyenne des industriels de DJ clôture à 146 point plus bas hier, à 721.38.

La Bourse de Paris et le marché de l'or de cette ville étaient fermés hier à l'occasion de l'Ascension. On s'attendait à une baisse à Paris.

Les billets du Trésor à 91 jours rapportent hier 3.23 p.c., contre 3.28 p.c. la semaine dernière, selon le rapport de la Banque du Canada, rendu public hier. Comme on le voit, le loyer de l'argent à court terme continue de baisser.

200,000 actions de la classe A, toutes émises et en circulation, des Laiteries Leclerc Inc. seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière mardi 28 mai 1963. Leur symbole sur le téléscripteur sera L.L.L.A.

Les actions de Dominion Bridge ont grimpé hier, de 1 1/4 pt à 22 1/2. Y a-t-il anguille sous roche, car, après la récente déclaration des officiels de cette entreprise, cette hausse semble étonnante?

Les actionnaires d'Iron Bay Mines se sont prononcés en faveur de l'adjudication d'une option à Taconite Lake Iron Co.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

M. S. R. Cyr, vice-président administratif de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd. annonce la démission de M. T. P. Wall, vice-président en charge des ventes.

La C. S. de La Tuque, celle de Gaspé et celle de Châteauguay emprunteront sous peu.

The Norwich Union Life Insurance Society



M. V. Marois

La Norwich Union Life Insurance Society est heureuse d'annoncer la nomination de M. Victor Marois au poste de gérant en chef pour la province de Québec, en vigueur le 1er mai 1963. M. Marois entra au service de la Norwich Union Life Insurance Society en avril 1948, et occupa le poste de gérant de la succursale québécoise depuis 1958. M. Marois restera gérant de la succursale québécoise de la Société, en plus de remplir ses nouvelles fonctions.

## Bourse de Montréal

Le Dominion Bridge fait de nouveaux des siennes

Dominion Bridge a pris la vedette hier en Place locale. L'ensemble de la cote a cependant fléchi au milieu d'une faible activité.

Dominion Bridge a gagné 1 1/2 à 22 1/4 sur un déplacement de 4,300 actions.

Les banques ont décliné. Montréal a cédé 3 1/4 à 68 1/4 et Nouvelle-Ecosse 1 1/4 à 75.

Les services publics se sont effrités. Bell a cédé 3 1/4 à 58 1/4 et Power Corp. 1 1/4 à 10 1/2.

Par ailleurs, Industrial Acceptance a perdu 7 1/4 à 27, Shell 1 1/4 à 19 3/4 et Aluminium 1 1/4 à 28 1/2.

Par contre, Ogilvie a gagné 3 1/4 à 14 1/4 et Chemical 1 1/4 à 11 1/2.

Dans le secteur des papiers, MacMillan a gagné 1 1/4 à 25 1/2.

Le marché minier est demeuré lourd hier.

TORONTO — Les cours ont évolué sans orientation précise hier en place torontoise. Les variations se limitaient à des fractions dans l'ensemble.

Dominion Bridge a gagné un point à 21 3/4, Banque Canadienne Impériale de Commerce et MacMillan Bloor 5 1/4.

Par ailleurs, Algoma Steel, Canadian Celanese, Great Lakes Power, Huron and Erie et Walker-Gooderham accusaient des gains fractionnaires.

Par ailleurs, Abitibi, Building Products, Industrial Acceptance et Banque Toronto-Dominion ont cédé 1 1/2.

Texas a perdu 3 1/4, Trans-Canada Pipe Lines, Aluminium et Moore 1 1/4.

Le virement a été de 3,865,000 actions au regard de 2,927,000 mercredi.

Les métaux ont communié ont décliné. Noranda a perdu 3 1/4, International Nickel et Labrador 1 1/4.

Dans le secteur des pétroles, Bailey Selburn a cédé 1 1/2 et Hudson's Bay Oil 1 1/4. Quonto a gagné 17 cents à 37 cents sur un déplacement de 794,000 actions.

À noter...

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui: Burrard Dry Dock A, 11; Bullock Gold 25; Falcon Nickel 30; Pamour Porcupine 04.

La rumeur veut que DO. FASCO chercherait à établir une usine sur la rive sud du fleuve entre St-Lambert et St-Jovite.

5,000,000 d'actions, sans valeur au pair, de Commercial Oil & Gas Ltd. ont été émises et en circulation, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 24 mai. Leur symbole sur le téléscripteur est "CLOG", inscription additionnelle.

980,131 actions ordinaires de Trans-Canada Pipe Lines Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 23 mai 1963, sous réserve de leur émission à la suite de la conversion de débentures subordonnées à revenu, convertibles, 5%, échéant le 1er juin 1968.

Virginia Mining Corporation a fait savoir à la Bourse Canadienne que le changement de nom proposé, de la réorganisation et l'acquisition d'une nouvelle propriété ont été remis à plus tard après avoir considéré que le programme de sondage au diamant en vigueur avant la consommation du projet sur la propriété, dont il fut question dans le bulletin No. 178 ne faisait pas ressortir la valeur qui était déterminée dans le rapport des ingénieurs fournis à la compagnie. Après l'acquisition d'une nouvelle propriété la compagnie entendrait procéder à la réorganisation.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse à la Bourse américaine. Scurry Rainbow Oil et Canadian Marconi ont gagné 3 1/4 cependant que Bradian Traction a cédé 1 1/4.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse à la Bourse américaine. Scurry Rainbow Oil et Canadian Marconi ont gagné 3 1/4 cependant que Bradian Traction a cédé 1 1/4.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse à la Bourse américaine. Scurry Rainbow Oil et Canadian Marconi ont gagné 3 1/4 cependant que Bradian Traction a cédé 1 1/4.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse à la Bourse américaine. Scurry Rainbow Oil et Canadian Marconi ont gagné 3 1/4 cependant que Bradian Traction a cédé 1 1/4.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse à la Bourse américaine. Scurry Rainbow Oil et Canadian Marconi ont gagné 3 1/4 cependant que Bradian Traction a cédé 1 1/4.

## Tenue de la 70e assemblée

M. E.A. Rieder, président de la Canadian Life Insurance Officers Association, a déclaré hier aujourd'hui que l'industrie canadienne de l'assurance-vie doit s'efforcer particulièrement de déterminer les besoins futurs de la société qu'elle sert et de prendre les mesures appropriées pour y répondre.

Parlant devant la 70ème assemblée annuelle de l'association, M. Rieder, président de cet organisme, a déclaré que c'est seulement en formant une opinion commune des facteurs qui agissent sur la société canadienne et en décidant ensemble des moyens à prendre pour répondre à ses besoins futurs que "nous pourrions être assurés que l'industrie de l'assurance-vie continuera de fournir un apport considérable et positif à l'économie du pays".

Il a souligné que cette industrie se heurte à deux frontières lorsqu'elle cherche à acquiescer de ses responsabilités envers la société.

"La première frontière s'élève entre le gouvernement et nous-mêmes, la deuxième se dresse entre nous et les autres institutions et organismes privés. Présentement, il n'existe aucun équilibre de chaque côté de la première frontière et rien n'indique qu'il s'en produise prochainement. De plus, le gouvernement a envahi des champs d'action comme l'assurance-hospitalisation, l'assurance-frais médicaux et les pensions, domaines dans lesquels nous avons fait énormément pour assurer le bien-être des Canadiens".

L'industrie de l'assurance-vie, a-t-il déclaré, a "maintes fois insisté sur le fait que sa contribution peut atteindre son maximum d'efficacité lorsqu'il existe déjà une sécurité de base "pour les personnes âgées, les veuves et les orphelins ainsi que les personnes frappées d'invalidité permanente".

"Jusqu'ici, l'expansion de la sécurité sociale dans le domaine des pensions de vieillesse a été bien conçue et, à mon avis, le niveau actuel des pensions fixes n'incite pas de façon appréciable, les citoyens conscients de leurs responsabilités à négliger d'accumuler des économies supplémentaires à titre personnel. Au contraire, en mettant en évidence ce besoin, les pensions encouragent réellement l'épargne personnelle."

"La difficulté provient de ce que notre système d'avantages sociaux, comme notre système de taxation, a pris de l'expansion sans but général défini et tient très peu compte des effets secondaires qu'il peut avoir à la longue, particulièrement sur l'initiative personnelle. Nous sommes profondément convaincus d'une concurrence regrettable entre les gouvernements fédéral et provinciaux pour offrir aux Canadiens, en plus des pensions de vieillesse fixes, des pensions calculées en fonction de la rémunération."

M. Rieder a souligné trois reproches essentiels qu'il adresse au plan de pensions que le gouvernement fédéral étudie présentement, ainsi que les effets secondaires qu'il peut avoir.

"Premièrement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

Deuxièmement, l'échelle des indemnités proposée est fort généreuse. Cela pourrait imposer un fardeau indu à l'économie, à une période où il est d'une importance capitale que nous conservions nos positions vis-à-vis de nos concurrents sur les marchés mondiaux. Deuxièmement, on semble envisager pour le programme proposé un financement qui serait nettement incomplet, ce qui pourrait entraîner une perte du nouveau capital obtenu par le rendement de la caisse. Troisièmement, les contributions obligatoires à un niveau aussi élevé pourraient très facilement freiner l'épargne volontaire, particulièrement dans les domaines des programmes de retraite et d'assurance individuelle."

"Pour éviter ces effets secondaires indésirables, nous suggérons que tout programme de pensions calculées en fonction de la rémunération soit conçu de façon qu'il puisse être confié à des organismes privés, que la relation entre les contributions et les indemnités demeure stricte, qu'il soit transportable et entièrement garanti. Si ce programme devait comporter un élément d'obligation, l'échelle des indemnités prévues devrait être minimum plutôt que maximum, afin d'encourager et non de supplanter l'épargne volontaire individuelle."

Pour faire face à la concurrence nouvelle et plus intense qu'elle rencontre de la part d'autres institutions et organismes privés, l'industrie de l'assurance-vie doit "étudier ses moyens d'action dans leur acception la plus large possible, cherchant sans relâche à découvrir de nouveaux moyens de servir le public."

Ce que l'espère, c'est que les membres de l'association adoptent le point de vue le plus large possible pour définir nos champs d'action, et travaillent en collaboration à cette fin. Premièrement, il faudra nous former une opinion commune des facteurs qui moulent présentement la société canadienne. Ensuite, il sera nécessaire de déterminer les besoins futurs de la société et de décider à quel point nous pouvons, comme industrie, contribuer à y répondre. C'est seulement à la condition de nous attaquer à ces tâches avec toute l'ardeur dont nous sommes capables "que nous pourrions être certains que l'industrie de l'assurance-vie continuera de fournir un apport sans cesse croissant et plus positif à l'économie du pays."

Par suite de la constitution d'une réserve spéciale de \$899,000 pour "frais de dépréciation, tout comme par suite d'une hausse, de \$55,893 à \$415,455, de l'amortissement pour les dépenses d'organisation et de financement, les profits nets de Bowaters Mersey Paper Co. Ltd. au cours de l'exercice financier prenant fin le 31 décembre 1962, ont baissé de 7 pour cent à \$1,369,146, ou \$72,29 pour chaque action privilégiée à 5 1/2%.

Durant l'exercice financier précédent, les profits nets avaient totalisé un montant de \$1,473,466 ou de \$7,77 par action privilégiée.

On a noté une baisse dans la provision prévue normalement pour les frais de dépréciation et d'épuisement qui s'est chiffrée par \$2,368,709 contre \$2,520,774 en 1961. Une légère hausse a été signalée dans les profits réalisés sur des transactions ainsi que dans les autres revenus, dont le total a atteint \$6,613,599 en 1962 comparativement à \$6,606,509 en 1961.

La dette consolidée de la compagnie a accusé une baisse par suite du rachat, le 1er décembre 1962, de \$1,300,000 (devises américaines) de débentures à 4 1/2 pour cent, première hypothèque, tandis que le fonds de roulement a augmenté de \$9,132,140 à la fin de 1962, comparativement à \$8,753,295 un an plus tôt. La totalité des 3,000,000 d'actions ordinaires de Bowaters Mersey Paper appartient à la Bowater Corp. of North America et au Washington Post Co.

On a noté une baisse dans la provision prévue normalement pour les frais de dépréciation et d'épuisement qui s'est chiffrée par \$2,368,709 contre \$2,520,774 en 1961. Une légère hausse a été signalée dans les profits réalisés sur des transactions ainsi que dans les autres revenus, dont le total a atteint \$6,613,599 en 1962 comparativement à \$6,606,509 en 1961.

La dette consolidée de la compagnie a accusé une baisse par suite du rachat, le 1er décembre 1962, de \$1,300,000 (devises américaines) de débentures à 4 1/2 pour cent, première hypothèque, tandis que le fonds de roulement a augmenté de \$9,132,140 à la fin de 1962, comparativement à \$8,753,295 un an plus tôt. La totalité des 3,000,000 d'actions ordinaires de Bowaters Mersey Paper appartient à la Bowater Corp. of North America et au Washington Post Co.

On a noté une baisse dans la provision prévue normalement pour les frais de dépréciation et d'épuisement qui s'est chiffrée par \$2,368,709 contre \$2,520,774 en 1961. Une légère hausse a été signalée dans les profits réalisés sur des transactions ainsi que dans les autres revenus, dont le total a atteint \$6,613,599 en 1962 comparativement à \$6,606,509 en 1961.

La dette consolidée de la compagnie a accusé une baisse par suite du rachat, le 1er décembre 1962, de \$1,300,000 (devises américaines) de débentures à 4 1/2 pour cent, première hypothèque, tandis que le fonds de roulement a augmenté de \$9,132,140 à la fin de 1962, comparativement à \$8,753,295 un an plus tôt. La totalité des 3,000,000 d'actions ordinaires de Bowaters Mersey Paper appartient à la Bowater Corp. of North America et au Washington Post Co.

On a noté une baisse dans la provision prévue normalement pour les frais de dépréciation et d'épuisement qui s'est chiffrée par \$2,368,709 contre \$2,520,774 en 1961. Une légère hausse a été signalée dans les profits réalisés sur des transactions ainsi que dans les autres revenus, dont le total a atteint \$6,613,599 en 1962 comparativement à \$6,606,509 en 1961.

## BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

## BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

**Nomination à la Cie Pfizer Lée**

M. W. Roche a été nommé directeur technique de la Compagnie Pfizer Ltee, nous annonce le président, Joseph H. Flynn, en ces termes : M. Roche est en tête de toute fabrication, la mise au point des nouveaux produits et l'extension générale des opérations de fabrication de la compagnie.

Les usines de Pfizer sont situées à Annapolis et Cornwall, ce que le laboratoire de mise au point du médicament à Montréal, M. Roche, qui était auparavant gerant des entreprises commerciales de la compagnie, est gradué en génie chimique du Rensselaer Polytechnic Institute.

**Zeller's Ltd et ses activités**

Aux cours des trois premiers mois de la présente année financière, jusqu'au 30 avril, les ventes de Zeller's ont pris une légère avance sur celles de la période correspondante de 1962.

Les revenus ont cependant subi une légère baisse due au ralentissement des ventes après la période pascale.

Un nouveau magasin vient d'être ouvert à Québec, où on prévoit l'ouverture de deux autres très bientôt, à Brockville et à Edmonton. La compagnie a maintenant 101 magasins en activité à travers le Canada.

**Marché des bestiaux — MONTRÉAL (PC) —**

Les prix des porcs étaient stables à 50 cents plus cher cette semaine sur les marchés à bestiaux de Montréal. A la suite d'une bonne demande toutes les classes offertes s'échangeaient rapidement.

Les arrivages: 1.190 bovins, 2.006 veaux, 969 porcins et 81 agneaux et moutons.

Ces meilleures achures se vendaient aux bons de \$17.50 à \$18.75, les moyennes de \$16.50 à \$18, les communes de \$13 à \$17, les très communes de \$7 à \$15.25. Les bons bouvillons se vendaient de \$24 à 24.75, les moyens de \$21.25 à \$23.75 et les communs de \$15.25 à \$21.

Les bons taureaux se vendaient de \$19 à \$22.25, les moyennes de \$12 à \$19.75, les communes de \$14 à \$18.75. Les bons taureaux de \$10.50 à \$21, les communes et les moyens de \$15.50 à \$19.50.

Les bons vœux se vendaient de \$23 à \$28, les moyens de \$20 à \$24, les communs de \$10 à \$20 et les vœux d'un an de \$12.85 à \$16.50.

Sur le marché de l'oest, les meilleurs porc variant de \$26.75 à \$27.65 et ceux de truies de \$17 à \$18.50 alors que sur le marché de l'est, les prix des pores étaient de \$26.50 à \$26.50 plus 80 cents chacun et ceux des truies de \$17 plus 80 cents chacune.

## BOURSE DE NEW YORK

Source: *Journal of the American Dietetic Association*, 85, 1985, 1033-1034.

[illegible]

## BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]



# Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

## Le sermon portera ce matin...

Sur les réactions d'un golfeur devant les injustices de la science! ne me demandez pas surtout ce que l'idée du sermon vient faire là dedans: c'est simple comme bonjour. Quand votre science à vous, golfeurs, n'atteint pas le degré de profondeur de la science des manufacturiers de balles de golf, il en résulte un écart assez prononcé entre le langage que vous devriez employer et celui entendu au tertre de départ pour expliquer vos différences d'opinion d'avec les scientifiques qui, ma foi, abusent de leur savoir. Car il y a vraiment abus! Moi qui avais tout le respect dû à une célébrité telle que celle de Ben Hogan, je ne le considère plus maintenant que comme un vil imposteur. Le mot est dur il est vrai, mais après ce que je viens d'apprendre sur son compte, je ne ressens pas le moindre remords à lui énoncer ses quatre vérités. Non seulement je dis qu'il fut l'imposteur du siècle sur un terrain de golf, personnifiant l'image du golfeur parfait, mais j'irai beaucoup plus loin encore en affirmant qu'il n'avait probablement aucun talent!!

## Comment devenir un Ben Hogan... pour \$1.50...

Je ne le fais pas de gaieté de cœur il va sans dire. Massacrer l'idole de ses rêves, c'est dur pour quiconque aime conserver ses illusions le plus longtemps possible; mais il y a des limites à tout. Ben Hogan n'avait qu'à ne pas inventer de balle spéciale pour lui! Ah! vous ne la saviez pas celle là, hein? Il y a maintenant sur le marché des balles de golf Ben Hogan. Lui, il s'en servait de ces balles là bien avant qu'on pense à les offrir au public. Je le soupçonne même d'avoir attendu de mettre un terme à sa carrière avant d'en faire profiter les autres. Au fond, je ne le blâme pas tellement; j'aurais fait la même chose si j'en avais eu la possibilité. Venons en aux faits. Ces fameuses balles Hogan ont quelque chose de bien spécial, comme vous pouvez vous l'imaginer. ELLES SONT TOUTES A REACTION INSTANTANÉE AMÉLIORÉE! Là, ça vous en bouche un coin, n'est-ce pas? vous ne vous attendiez pas à celle là? Que je vous explique la chose maintenant. Ça veut dire que le degré de COMPRESSION du liquide au centre de la balle, que le degré de COMPRESSION DU LASTEX qui entoure ce liquide, que le degré de COMPRESSION qui encercle le POLYURETHANE (!) de la couverture de la balle, tous ces degrés de compression étant uniformes, CA CORRIGE TOUTES VOS IMPERFECTIONS DE FRAPPE... tout ça dans une balle d'une valeur de \$1.50...

## Ca explique tout...

A partir de ce point, toutes les fantaisies sont permises! Frappez votre balle à la Momo Desjardins, tout de travers et en l'air ou à ras le sol, ne vous inquiétez pas, la compression opérera le redressement nécessaire! Frappez-là à 478 verges sur un trou à normale de 3 de 185 verges, à la Jacques Barrette, ne criez pas au meurtre, la compression freinera son élan et la fera atterrir "parachutante"! "Toppez là à cinquante pieds droit devant vous à la J.P. Sarault, la compression la fera rouler jusqu'à la frange du vert à 257 verges plus loin! Ca, c'est pour les coups de départ! prenez votre putter maintenant et amenez-vous sur un vert, au pied de la pente douce et fracassez votre coup roulé 15 pieds passés la coupe, à la Jacques Beauchamp; le miracle se répètera une fois de plus et vous verrez votre Ben Hogan de balle tourner en rond autour de la coupe jusqu'à plein étourdissement alors que la compression (pas la vôtre, innocent, celle de la balle!) la fera rétrécir ses cercles jusqu'à ce que forcément elle vienne perdre la tête au fond de la coupe magique. Faudra que je demande à Hogan le nom de l'agence de publicité qui a lancé sa balle sur le marché! des fins connaisseurs, pas d'erreur.



## Inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE — AMBLE

(Non-gagnants de \$900 en '63)

BOURSE: \$1,000

1 Chelmsford R. G. Desjardins 3

2 Duchesne Song P. Caldwell 7-2

3 Slicker M. Oingras 9-2

4 Lucky Cy R. Robertson 3

5 Gus The Great G. Lachance 6

6 Marcel Mir L. Lepage 8

7 Billie Belwin J. Gordon 8

8 Celia's Empire R. Givens 10

Aussi éligible: Sharon Ann J. H. Ouellet

DEUXIEME COURSE — AMBLE

(Non-gagnants de \$1,000 en '63)

BOURSE: \$1,000

4 Time Change A. Hanna 3

1 Adios Todd R. Savignac 4

2 Isa Sea Patch M. Hébert 4

3 Royal Brok P. Caldwell 6

5 Edgewood Merit M. Doestie 6

6 Gold Rush A. Rogers 8

8 Swing Harmony J. Gordon 8

7 Ring A Ling G. Lachance 10

Aussi éligible: Carline's Pride Hen. Fillon

TROISIEME ET SIXIEME

COURSE — AMBLE

(Non-gagnants de \$800 en '63)

BOURSE: \$1,000 (div.)

6 Voloney C. Poulin 3

3 Kay Harmony Y. Plouffe 4

4 Beebe Scott J. Gordon 4

2 One Way G. Lachance 6

5 Miss Madeline Hen. Fillon 6

1 Philippe Bell C. Rochelleau 8

3 Miles Hal P. Robillard 8

7 Bobby Noel G. Lachance 10

QUATRIEME COURSE — AMBLE

(Non-gagnants de \$1,500 en '63)

BOURSE: \$1,000

2 Dannybee R. Savignac 3

4 Homestead Treas. L. B'gon 7-2

7 Miss Princess Alice R. Clot 4

1 Guyetta Direct H. Ouellet 6

5 McAbberrez Hen. Fillon 6

3 Mickey G. Direct M. T'cotte 6

6 Princess Stars C. Bélanger 8

8 McKington Y. Plouffe 10

CINQUIEME COURSE — AMBLE

(Non-gagnants de \$2,000 en '63)

BOURSE: \$1,200

3 Negley Hal P. Thibault 3

4 Breeze Abbe L. Bourgon 4

6 Northwood Archie R. Curran 4

2 Just Barry G. Lachance 6

7 Success Jean R. Caldwell 6

5 Peggy Castle M. Héroux 8

8 Frankie Davis J.-C. Berube 8

1 Miss Gee Gee F. Baise 10

TROISIEME COURSE — TROT

(Non-gagnants de \$1,500 en '63)

BOURSE: \$1,000

1 Song Hi Lee M. Doestie 3

6 White Princess M. Hébert 4

3 Dawk P. Caldwell 9-2

7 Van Baza J. Gordon 8

2 Theigiers A. Walker 6

4 Malover R. Curran 6

5 Sunny Maude R. Robertson 8

8 Gay Wanda Hen. Fillon 10

HUITIEME COURSE — AMBLE

(Non-gagnants de \$2,500 en '63)

BOURSE: \$1,400

3 Ensign Volo M. Doestie 5-2

5 Success Knight G. Contant 3

2 Fast Traffic P. Miller 4

7 Burton Hi Lee P. Caldwell 6

6 Superior Dale W. Haskirk 8

4 The Lil B'n D'by R. Curran 8

8 Copper Rail F. Baise 10

1 Mighty Pete C. Berrigan 10

NEUVIEME COURSE — AMBLE

(Non-gagnants de \$4,000 en '63)

BOURSE: \$1,800

6 B. Budget L. Bourgon 3

5 Bullets C. Moreau 4

1 Admiral H'bert G. Lach'ce 9-2

3 Kentucky Colonel R. C'well 6

2 Virginia's Boy J. Gordon 8

8 Bold Boy L. Turcotte 8

4 Heiferney P. Caldwell 8

7 Joedale On Top R. Curran 10

# LA CAHA déclenche une belle querelle

## ACCUSATIONS

BRANDON (PC) — La CAHA a critiqué, hier, le pilote de l'équipe qui a représenté le Canada au dernier tournoi mondial de hockey amateur.

Les délégués à l'assemblée annuelle de la CAHA ont adopté unanimement une motion officielle de censure à l'endroit du pilote Bobby Kromm, des Smoke Eaters de Trail, pour "déclarations erronées" avant, pendant et après le tournoi de Stockholm. Les dirigeants ont également critiqué l'administration de l'équipe.

On sait que les Smoke Eaters, champions seniors canadiens en 1962, ont terminé en quatrième place au tournoi remporté par les Russes. On a alors grandement fait mention des déclarations de Kromm voulant que la CAHA, corps dirigeant du hockey amateur, n'avait pu fournir à son équipe les joueurs convenables ainsi que l'assistance financière requise. La motion de censure précise également que les déclarations du pilote avaient causé un tort considérable au prestige du Canada et de la CAHA outre-mer.

## AUTRES CRITIQUES

En plus de la motion, le président Art Potter a critiqué Kromm en raison de "son pauvre jugement dans le choix des joueurs, son irrespect absolu à l'égard de l'autorité et son attaque continuelle à l'endroit de l'organisation".

Selon Potter, la faillite de l'équipe canadienne au tournoi mondial est la faute du pilote. Ce dernier disposait d'une année entière pour renforcer son équipe, mais il n'en reste pas moins qu'il a déclaré ouvertement: "Nous avons perdu parce que nous n'avions pas le matériel nécessaire". Toutefois, Potter prétend que la CAHA n'avait jamais encouru autant de dépenses dans son histoire afin d'envoyer une équipe outre-mer.

Potter a également révélé que la CAHA avait payé les dépenses de voyage de Kromm à Winnipeg afin qu'il se rende compte de l'opposition européenne lors de la venue des Russes au Canada. Ainsi, il ne pouvait prétendre par la suite qu'il ne savait pas à quoi s'en tenir et devait avouer que ses joueurs n'étaient pas de calibre pour rivaliser avec les Européens.

## DEFICIT DE \$7,000.

Enfin, le déficit du Trail à la suite de la tournée et du tournoi mondial s'élevait à \$7,100, selon Potter. La motion de censure avait été proposée par Gordon Jukes, qui a révélé que Kromm avait critiqué la CAHA outre-mer et au pays.

En conclusion, Jack Roxburgh, ex-président de la CAHA, était d'avis que la dispute signifiait que le Canada devrait former une équipe vraiment nationale afin de représenter le pays au tournoi mondial. Potter partageait cette opinion et a laissé percer son espoir que la formation d'une équipe nationale olympique présentement en oeuvre à l'université de la Colombie-Britannique établirait une coutume.

## REPLIQUE DU TRAIL

TRAIL (PC) — Andy Soles, président des Smoke Eaters, a déclaré hier qu'il était consterné du fait que la CAHA ait adopté une motion de censure à l'endroit de Bobby Kromm en raison de "déclarations erronées". Pour sa part, Kromm veut étudier la motion avant de faire des commentaires.

Soles a ajouté qu'il était "complètement estomaqué" par la prise de position de la CAHA, qui a également critiqué l'administration de l'équipe. Soles est le premier à admettre que Kromm n'a pas la langue dans sa poche et qu'il va garder silence sur une situation qu'il considère pitoyable. Le président du Trail est bien au fait que Kromm a critiqué la CAHA et il s'est dit prêt à défendre le droit du pilote de ce faire même s'il n'est pas d'accord avec toutes ses critiques. Au sujet des déclarations du président Potter à l'endroit de Kromm, Soles a rétorqué que ce dernier avait réussi à assembler une bonne équipe malgré son 4e rang au tournoi mondial.

Quant à l'aspect financier, Soles a révélé que l'équipe avait encouru un déficit de \$7,000 en participant au tournoi mondial. D'ailleurs, selon lui, la CAHA devrait encore aux Smoke Eaters une somme de \$1,000, résultat de l'emploi d'un joueur supplémentaire. Soles a conclu que la CAHA n'avait guère augmenté son prestige par ses déclarations de la matinée.

## POURSUITES JUDICIAIRES

La CAHA a l'intention de poursuivre en justice le Montréal-Olympique afin de recouvrer une somme de \$4,000 de cette équipe.

Le secrétaire-gérant Gordon Jukes a déclaré que la direction de la formation montréalaise avait convenu de payer une garantie de \$4,000 à la CAHA pour une joute entre l'équipe-étoile russe et le Montréal-Olympique lors de la tournée des Soviétiques au Canada l'hiver dernier. La partie a eu lieu à Montréal, mais la garantie n'a jamais été payée. D'ailleurs, l'équipe montréalaise n'existe plus.

## Un coup de circuit "spatial" de Mantle

NEW YORK — Le coup de circuit "spatial" de Mickey Mantle mercredi soir a impressionné non seulement les spectateurs, mais ses propres équipiers. Le coup spectaculaire, qui a donné contre la façade du troisième pont des

Mantle a réussi son coup qui a brisé l'égalité de 7 à 7. Il a dû même coup gâcher le dossier du lanceur Bill Fischer, qui avait auparavant remporté six victoires, sans défaite.

"Ce fut le coup le plus dur de ma vie", a déclaré Mantle, qui avait déjà expédié la balle à 565 pieds de distance, à Washington, le 17 avril, 1953. Il est impossible de dire à quelle distance la balle serait allée si elle n'avait pas frappé la façade située à 367 pieds du marbre, en ligne directe et à 108 pieds de hauteur.

C'est à la 11e manche de la joute contre Kansas City que



TOMMY BOLT

T. Bolt, irascible mais efficace, est une des étoiles internationales du groupe des golfeurs professionnels qui prendra part à l'omnium canadien le 3 juillet prochain au club Scarborough de Toronto.

## A RICHELIEU

## Charlie Moreau retrouve son gagne-pain: Bullets

Charlie Moreau, le plus "lourd" des conducteurs au parc Richelieu (il pèse dans les 250 livres) est aussi le plus heureux, car les juges viennent de lever la suspension qui pesait sur lui et il a obtenu la permission de conduire lui-même son cher Bullets.

Pendant la suspension de Moreau, c'est l'Indien Frank Baise qui conduisait Bullets. Au cours de cette période, Baise a réussi à visiter le cercle des vainqueurs une fois, mais à la course suivante, il fut un peu trop "optimiste" et épuisa Bullets au moyen d'un premier demi-mille par trop rapide.

Bullets est mon gagne-pain, a dit Charlie Moreau, et je suis extrêmement heureux de remonter dans son sulky. J'ai bon espoir, ce soir, de gagner la course principale de \$1,800 contre Virginia's Boy, B. Budget, Kentucky Colonel et Admiral Herbert.

TROT NOTES — Jean-Charles Berube fera transporter ses chevaux à Monticello... Il a bien aimé son séjour au O'But de l'île, où ses trotteurs et ambleurs ont encaissé plus de \$10,000... Le secrétaire Georges Giguère respire depuis que l'épidémie de virus semble être à peu près sous contrôle... Il déclare que les derniers dix jours lui ont causé de nombreux embêtements mais que, grâce à l'étroite coopération de la part des propriétaires, des entraîneurs et des vétérinaires, il a passé "à travers" une crise fort inquiétante...

POUR LA PIPE...UNE DOUCEUR PARFAITE

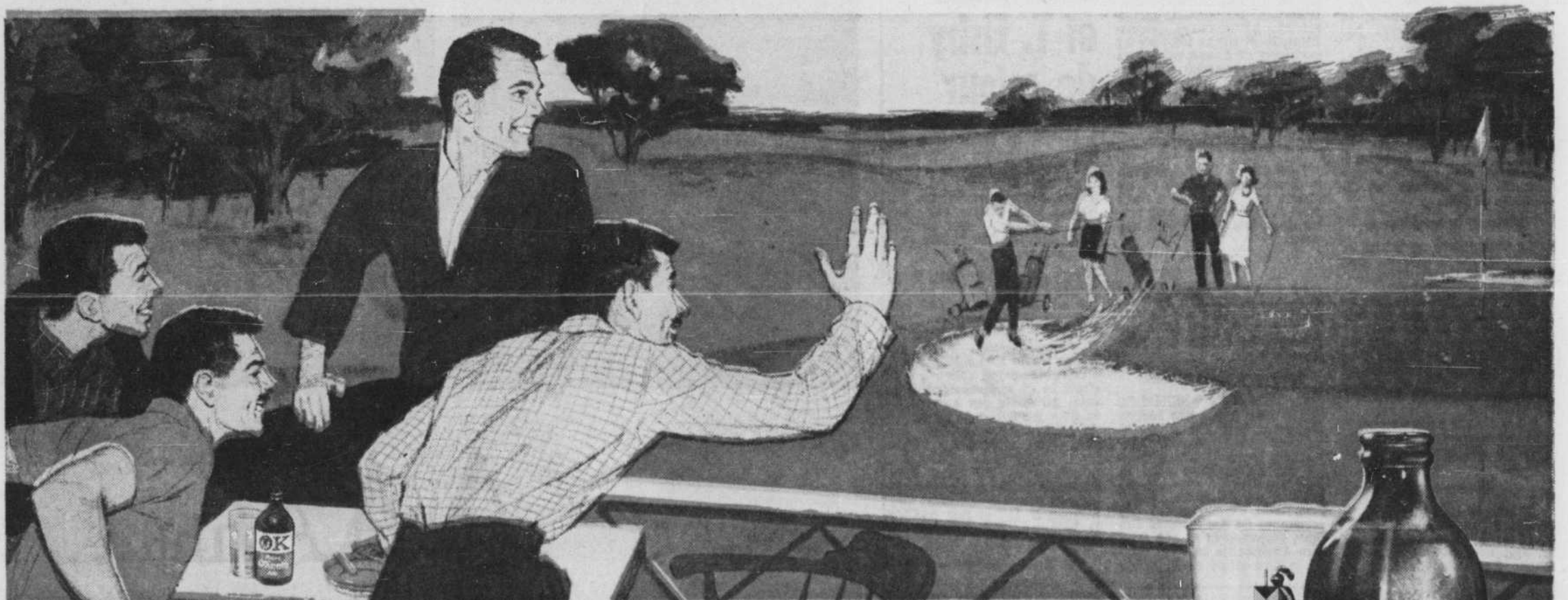
## Brahadi's



Le tabac à pipe Brahadi's est un mélange spécial de tabacs doux, type "Cavendish", choisis pour leur douceur légère, leur arôme discret et leur saveur agréable.

54¢

Pris suggéré, toutes taxes comprises  
Se vend également en boîtes métalliques de 1/4 lb,  
scellées sous vide



## 'O qu'y fait bon se la couler douce !'

Le golf — au pays du Québec! Sport de plus en plus populaire... avec ses longs coups de bois... ses approches... ses trappes de sable... ses coups roulés... et quel plaisir, au 19<sup>e</sup> trou, de déguster une bonne bière O'Keefe, brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur naturelle.

## buvez O'Keefe... la bière Douce !



## D'un salaire dérisoire à des bonis exagérés

NEW-YORK. — Le baseball en est finalement arrivé au point de se présenter comme une carrière enviable et profitable.

Les jours d'antan sont finis où les recrues évoluaient dans des ligues de rien, voyageaient dans des autobus minables et mangeaient sur le pouce pour le salaire dérisoire de \$100 par mois et le privilège d'être reconnus comme joueurs de baseball.

Maintenant, les diplômés de "High schools" désirent un boni de \$100,000 à \$150,000 pour tenter leurs chances.

On en conclut que le baseball et les autres sports professionnels se doivent maintenant de présenter un attrait à la jeunesse.

Enfin, le baseball s'est engagé dans cette voie en publiant une brochure de 46 pages, semblable à celle que la Ligue Nationale de football édite depuis quelques années sous le titre de "La LNF et vous".

Tout comme la brochure de la LNF qui énumère les réalisations des joueurs après leur carrière dans le football, celle du baseball, intitulée "Le baseball — le jeu — la carrière — l'opportunité", est publiée par Frank Slocum, assistant du commissaire Ford Frick, rappelle les succès de quelques joueurs de baseball.

Ainsi, on y retrouve l'histoire de Bobby Brown, ex-joueur de troisième but des Yankees maintenant spécialiste du cœur, celle de Jackie Robinson, vice-président de restaurants à succursales multiples; celle de Bobby Feller, propriétaire d'une agence d'assurance; et celle de Kevin Connors, ex-premier but des Dodgers de Los Angeles maintenant une étoile à la TV.

En somme, on veut prouver que le baseball offre de plus grandes chances d'avancement rapide ainsi qu'une évaluation hâtive des possibilités de carrière.

On y vante le régime de pension y compris les bénéfices d'assurance-santé. Selon les années de service et l'âge à laquelle le bénéficiaire fait ses réclamations, les bénéfices vont de \$88 par mois pour un joueur qui est demeuré cinq

ans dans les majeures et qui réclame ses droits à 50 ans jusqu'à \$550 par mois pour un joueur de 20 ans sous la grande tente qui attend l'âge de 65 ans pour profiter de sa pension.

D'autre part, la brochure n'a pas donné une publicité complète à "son plan de bourses scolaires". Selon ce dernier, un joueur qui a signé son premier contrat avec une équipe peut fréquenter un collège, toutes dépenses payées jusqu'à concurrence de \$8,000 pour quatre ans.

Présentement, plus de 1,100 collègues coopèrent avec ce plan grâce auquel les joueurs font des études partielles tout en évoluant dans le baseball professionnel.

Ralph Houk

Un peu dans la même veine de publicité, Ralph Houk a augmenté le prix de son champ intérieur de \$5,000,000 chez les Yankees.

Les Orioles de Baltimore avaient rtoré que si le champ intérieur des Yankees valait \$5,000,000, celui du Baltimore en valait certainement \$6,000,000.

Houk est revenu à la charge hier en affirmant que son champ intérieur était supérieur à tout autre d'au moins \$500,000. De toute façon, il a ajouté qu'il n'échangerait aucun de ses protégés pour quiconque des Orioles, même si ces derniers étaient prêts à compléter une telle transaction.

Les Yankees alignent Joe Peppone au 1er coussin, Bobby Richardson au second, Cleve Berger au 3ème, et Tony Kubek à l'arrêt-court, en compagnie de Jim Gentile, Jerry Adair, Brooke Robinson et Luis Aparicio aux mêmes postes respectifs chez les Orioles.

Le champ intérieur des Yankees affiche actuellement une moyenne défensive de .987 en comparaison de .985 chez les Orioles, les deux records étant supérieurs à celui établi par les Reds de Cincinnati en 1958, lequel est reconnu à .983 comme la marque officielle des majeures.

Houk a conclu qu'il ne serait pas surpris que son champ intérieur établisse un nouveau record. Entre-temps, il n'est pas moins satisfait de ses protégés à n'importe quel prix.



**HIER**  
Ligue Américaine  
Washington & Baltimore (soir)  
Ligue Nationale  
St-Louis & Chicago 9  
Cincinnati & Milwaukee 0

**AUJOURD'HUI**  
Ligue Américaine  
Kansas City & Los Angeles (soir)  
Chicago & Minnesota (soir)  
Boston & Detroit (soir)  
Baltimore & Cleveland (soir)  
Washington & New York (soir)  
Ligue Nationale  
Houston & Chicago (soir)  
Pittsburgh & Cincinnati (soir)  
Pittsburgh & Milwaukee (soir)  
New York & St-Louis (soir)  
Los Angeles & San Francisco (4)

### CLASSEMENT

| LIGUE NATIONALE |    |    |      |       |
|-----------------|----|----|------|-------|
|                 | G  | P  | Moy. | Diff. |
| San Francisco   | 26 | 15 | 654  | —     |
| Los Angeles     | 25 | 16 | 610  | 1     |
| St-Louis        | 22 | 20 | 524  | 4 1/2 |
| Cincinnati      | 19 | 18 | 514  | 5     |
| Chicago         | 20 | 20 | 500  | 5 1/2 |
| Pittsburgh      | 19 | 19 | 500  | 5 1/2 |
| Milwaukee       | 19 | 22 | 461  | 7     |
| Philadelphia    | 17 | 22 | 436  | 8     |
| Houston         | 18 | 24 | 429  | 8 1/2 |
| New York        | 16 | 25 | 399  | 10    |

| LIGUE AMERICAINE |    |    |      |       |
|------------------|----|----|------|-------|
|                  | G  | P  | Moy. | Diff. |
| Baltimore        | 24 | 13 | 613  | —     |
| Chicago          | 24 | 15 | 613  | —     |
| New York         | 20 | 15 | 606  | 1     |
| Boston           | 19 | 16 | 542  | 3     |
| Kansas City      | 20 | 17 | 541  | 3     |
| Cleveland        | 16 | 17 | 485  | 5     |
| Los Angeles      | 19 | 23 | 452  | 6 1/2 |
| Minnesota        | 17 | 21 | 447  | 6 1/2 |
| Detroit          | 14 | 23 | 378  | 8     |
| Washington       | 14 | 27 | 341  | 11    |

### Les lanceurs probables

**LIGUE AMERICAINE**  
Baltimore & Cleveland (soir)  
McMinnick (9-2) vs McDowell (2-3)  
Chicago & Minnesota (soir)  
Hebert (3-1) vs Stigman (2-5)  
Washington & St-Louis (soir)  
Stenhouse (2-4) vs Ford (4-3)  
Boston & Detroit (soir)  
Mondouquette (4-4) vs Aguirre (3-3)  
Kansas City & Los Angeles (soir)  
Wickensham (2-3) vs McBride (2-4)

**LIGUE NATIONALE**  
Los Angeles & San Francisco (soir)  
Koufax (6-1) vs Marichal (3-3)  
New York & St-Louis (soir)  
Crain (2-3) vs Gibson (1-3)  
Pittsburgh & Milwaukee (soir)  
Pitend (4-3) vs Spann (6-2)  
Philadelphia & Cincinnati (soir)  
Melish (2-2) vs Purkey (1-0)  
Houston & Chicago  
Bruce (2-3) vs Koonce (1-2)

### Omnium Canadien

# Finsterwald et Bolt s'inscrivent

## Piersall est vendu aux Mets

WASHINGTON. — Les Senators de Washington ont vendu hier le voltigeur Jim Piersall aux Mets de New York pour une somme d'argent et un joueur dont le nom sera connu plus tard.

On croit que cette vente fait partie de la transaction par laquelle les Mets ont permis à Gil Hodges de passer aux Senators, où il a assumé les fonctions de gérant.

La vente de Piersall est la plus récente d'une série de mesures prises par le gérant général George Selkirk pour relever l'équipe de Washington, qui a terminé dans le creux de la ligue les deux dernières saisons.

Piersall, âgé de 33 ans, est encore considéré comme l'un des meilleurs voltigeurs de centre du baseball majeur, bien que sa tenue au bâton ait baissé depuis deux ans. Il faisait partie de l'équipe des Senators depuis 1961, ayant été obtenu des Indiens de Cleveland en échange du lanceur Dick Donovan, du receveur Gene Green et du joueur de champ intérieur Jih Mahoney.

Le prestigieux Dow Finsterwald, qui a terminé trois fois au deuxième rang dans l'omnium canadien, et Tommy Bolt, ancien champion omnium des Etats-Unis, ont fait parvenir leur inscription à l'omnium canadien de 1963 qui sera disputé du 3 au 6 juillet au club Scarboro, de Toronto. Finsterwald et Bolt font partie, tous les deux, du petit groupe de treize joueurs qui, au cours de leur carrière professionnelle, ont gagné plus de \$200,000 en bourses.

Leur inscription a été confirmée jeudi par le président du comité des tournois de la Royal Canadian Golf Association, Phil Farley. Ce dernier a souligné que la performance de Finsterwald, trois fois deuxième, n'a jamais été égale. Il possède d'ailleurs un record unique dans les annales de l'omnium canadien, qui remontait à 1904. En 1958, année où il fut tenu sur le parcours du club Beaconsfield de Montréal, il recut le premier prix d'argent, en dépit du fait qu'il ait été battu dans une ronde éliminatoire, après avoir terminé les quatre rondes réminiscentes en tête, sur un pied d'égalité avec un jeune amateur, peu connu à cette époque, Doug Sanders. Sanders recut le trophée Seagram, mais Finsterwald empocha le chèque. Quelques mois plus tard, Sanders décida de devenir professionnel.

Finsterwald termina au deuxième rang aussi en 1959 et en 1961.



DOW FINSTERWALD

Le dossier de ses exploits sur le circuit américain n'est pas moins impressionnant. Au cours des sept dernières années, il a terminé six fois parmi les dix golfeurs ayant gagné les bourses les plus élevées. Il s'est classé deuxième une fois, troisième trois fois et quatrième une fois, gagnant plus de \$250,000 en bourses. En 1958, il remportait le championnat de l'Association des professionnels américains et le trophée du "Joueur de l'année". En 1962, il se classa deuxième, et cette année quatrième au tournoi des maîtres du golf à Augusta, Géorgie.

Deux autres récipiendaires du trophée du "Joueur de l'année" sont inscrits à l'omnium de cette année. Il s'agit d'Art Wall Jr., (1959) et Doug Ford (1955), deux anciens gagnants du tournoi des maîtres et de l'omnium canadien.

Bolt, qui se classe actuellement au quatrième rang dans la compétition pour le trophée Vardon (moyenne de 71.022 coups par ronde), est devenu récemment le troisième joueur depuis 1947 à gagner plus de \$200,000 en bourses. Il s'est classé deuxième dans la classique de Palm Springs, et troisième dans les omniums de Saint-Petersburg et de Pensacola, cette année.

Bolt, "l'homme au tempérament terrible", a un attrait particulier sur les spectateurs qui sont curieux d'assister à ses explosions de colère. Il n'a jamais déçu à date, les foules qui ont assisté aux omniums canadiens où il était inscrit. "Je n'ai pas brisé autant de bâtons qu'on veut le faire croire — une douzaine tout au plus, peut-être. Mais j'ai lancé mes bâtons souvent, histoire de plaire à la foule", disait-il récemment. Depuis le début de la saison 1963, sa conduite a été irréprochable. Reste à savoir s'il persistera dans la bonne voie.

## Les meilleurs des majeures

### LIGUE NATIONALE

|                  | P  | Ab  | P  | Cs | Moy. |
|------------------|----|-----|----|----|------|
| Covington, Phil. | 33 | 100 | 21 | 38 | 361  |
| Fairly, Los Ang. | 40 | 143 | 22 | 50 | 350  |
| Groat, St-Louis  | 42 | 173 | 25 | 59 | 341  |
| Zaron, Milw.     | 41 | 157 | 35 | 50 | 318  |
| Cepeda, S. Fr.   | 41 | 157 | 26 | 50 | 318  |
| Demeter, Phil.   | 36 | 133 | 21 | 42 | 316  |
| White, St-Louis  | 42 | 170 | 26 | 53 | 312  |
| Gonzales, Phil.  | 37 | 119 | 24 | 37 | 311  |
| Edwards, Cine.   | 35 | 117 | 10 | 36 | 308  |
| Boyer, St-Louis  | 39 | 158 | 18 | 48 | 304  |

### CIRCUITS

|                          | P  | Ab | P | Cs | Moy. |
|--------------------------|----|----|---|----|------|
| Aaron, Milwaukee         | 13 | —  | — | —  | —    |
| Howard, Los Angeles      | 8  | —  | — | —  | —    |
| Covington, Philadelphie  | 8  | —  | — | —  | —    |
| Bailey, San Francisco    | 8  | —  | — | —  | —    |
| Cepeda, S. San Francisco | 8  | —  | — | —  | —    |
| F. Alou, San Francisco   | 8  | —  | — | —  | —    |

### POINTS PRODUITS

|                      | P  | Ab | P | Cs | Moy. |
|----------------------|----|----|---|----|------|
| Aaron, Milwaukee     | 31 | —  | — | —  | —    |
| Robinson, Cincinnati | 31 | —  | — | —  | —    |
| Boyer, St-Louis      | 31 | —  | — | —  | —    |
| Fairly, Los Angeles  | 30 | —  | — | —  | —    |
| White, St-Louis      | 30 | —  | — | —  | —    |

### LIGUE AMERICAINE

|                  | P  | Ab  | P  | Cs | Moy. |
|------------------|----|-----|----|----|------|
| Chasey, K. City  | 29 | 120 | 16 | 43 | 358  |
| Wagner, L. Ang.  | 40 | 152 | 25 | 52 | 342  |
| Robinson, Chic.  | 37 | 136 | 25 | 46 | 338  |
| Schilling, Bos.  | 35 | 145 | 21 | 48 | 331  |
| Malzone, Bos.    | 35 | 130 | 15 | 43 | 331  |
| Boyer, N. York   | 31 | 122 | 19 | 43 | 326  |
| Kaltne, Det.     | 36 | 143 | 23 | 46 | 322  |
| Fox, Chicago     | 36 | 143 | 22 | 45 | 315  |
| Allison, Minn.   | 36 | 137 | 28 | 42 | 307  |
| Robinson, Balt.  | 39 | 147 | 14 | 45 | 306  |
| Hershberger, Ch. | 30 | 98  | 21 | 30 | 306  |

### CIRCUITS

|                     | P  | Ab | P | Cs | Moy. |
|---------------------|----|----|---|----|------|
| Wagner, Los Angeles | 10 | —  | — | —  | —    |
| Mantle, New York    | 9  | —  | — | —  | —    |
| Gentile, Baltimore  | 8  | —  | — | —  | —    |
| Powell, Baltimore   | 8  | —  | — | —  | —    |
| Stuart, Boston      | 8  | —  | — | —  | —    |
| Nicholson, Chicago  | 8  | —  | — | —  | —    |

### POINTS PRODUITS

|                     | P  | Ab | P | Cs | Moy. |
|---------------------|----|----|---|----|------|
| Wagner, Los Angeles | 37 | —  | — | —  | —    |
| Nicholson, Chicago  | 31 | —  | — | —  | —    |
| Allison, Minnesota  | 30 | —  | — | —  | —    |
| Stuart, Boston      | 27 | —  | — | —  | —    |
| Robinson, Chicago   | 27 | —  | — | —  | —    |

## Qualités requises d'un directeur des Loisirs

(Extrait d'une conférence prononcée par Gérard Gosselin au congrès de l'Association canadienne des loisirs)

### La formation de directeurs de centres de loisirs

Avec toutes nos écoles et toutes les facultés de formation d'éducateurs physiques, on finira par posséder un corps enseignant qualifié pour répondre à la demande. Une planification sera adoptée, en vertu de laquelle, l'enseignement deviendra uniforme, que le professeur ait été formé par Lucien Plante, par Laval, par Pierre Lavigne, par le père Montpetit, par Nick Kehedgy, par Yvan Coutu, etc.

Mais il faudra toujours, à la tête de ces écoles, et surtout des centres de loisirs, des directeurs, des généraux, des hommes à panache.

Il faut, tout d'abord une culture générale et assez d'âge pour donner du prestige, la plupart du temps acquis par l'expérience de la vie.

Il n'y a évidemment pas de manuels qui nous indiqueraient les qualifications d'un directeur de centres de loisirs.

Avec mes moyens limités, je me borne donc à réunir en une même personne idéale, les attributs de trois directeurs qui, selon mon humble entendement, sont devenus des directeurs de rêve.

### D'abord, la compétence

La compétence, en loisirs et en éducation physique, doit être double: théorique et pratique.

En théorie, il va sans dire, le directeur sait ce qui se fait et ce qui ne se fait pas; ce qui s'enseigne et ce qui ne s'enseigne pas. On ne fait pas la gymnastique en chandail et en pantalon. On ne va plus à la piscine en maillot de culture physique.

Le directeur a des antennes, voit ce qui se fait ailleurs, l'adapte aux circonstances de lieu et de temps.

### En pratique

Il faut ce qu'a consacré le meilleur formateur d'hommes, l'armée. Il parle dix minutes et agit pendant quarante minutes, avant un repos de 10 minutes. A quoi sert une longue séance théorique d'une heure pour un exercice de 10 minutes? L'élève baille aux cornes alors qu'il a des fourmis dans les jambes à l'approche des exercices salutaires qu'il aime.

### Sans des affaires

Le directeur d'un centre doit avoir le sens des affaires. Pour que son oeuvre vive, il faut qu'il balance le budget. Et qui dit budget, dit profits et pertes, recettes et dépenses, déboursés et entrées. L'idéal est d'en faire entrer au moins autant qu'il en sort. Ce n'est pas facile.

L'administrateur a d'autres problèmes: donner aux abonnés ce qu'ils veulent, leur en imposer un peu, puis qu'ils ne sont pas sûrs de vouloir et compléter le but de leur oeuvre en faisant accepter ce que des clients condamnent.

Pour que le centre vive, — et ici je parle de vie financière, — toujours du pratique, il faut imaginer assez d'attraits pour qu'on en paie le coût.

### Diplomatie

Les directeurs de centres ne peuvent s'engager dans les guerres et querelles de chapelles. Ils ont un jugement bien fait sur gens et événements, mais ce n'est pas à eux de prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre. Cela ne les empêche pas de diriger leur oeuvre suivant leur conscience.

### Psychologie

Un bon directeur sait la faiblesse de toutes personnes qui tombent dans son champ d'action: assistants, secrétaires, subalternes, professeurs, organisateurs, publicitaires, journalistes. Il en tirera toujours un maximum de bonne volonté en utilisant l'approche qui convient et en s'abstenant de critiques souvent stériles et qui prédisposent à l'animosité sinon à l'apathie.

### Neutralité

Dans toutes les polémiques, le directeur de centres, est un témoin intelligent qui a deux yeux et une bouche, pour parler deux fois moins qu'il n'écoute.

### Activité

Le directeur, même s'il est l'âme qui commande, ne reste pas assis derrière son bureau. Il est partout, pour aider, encourager, bien plus que pour conseiller.

### Trois directeurs modèles

Semblables et différents. Différents par les méthodes utilisées pour réaliser leur mission. Pendant que le père de La Sablonnière tient la province tournée vers son exposition de campisme, Roger Latourelle s'enorgueillit des triomphes de ses athlètes aux Jeux Olympiques et aux Jeux Pan Américains et Yvan Coutu, le père canadien du ballon-

panier, tente d'installer ce sport dans nos maisons d'enseignement avec des résultats bien mérités.

Si jamais on cherche à établir des barèmes pour la formation de directeurs de centres, il faudra prendre du père Marcel son sens inné de la publicité, de Roger Latourelle ses formules d'organisation et d'Yvan Coutu, son souci du détail pratique.

Voilà jetées sur le papier les considérations que m'inspire ce poste d'avant-garde, en fonction de l'avenir.

## Ed. Nickla et T. Elsby de retour

Le club de football les Alouettes de Montréal a annoncé aujourd'hui qu'il avait fait signer des contrats à deux vétérans. Il s'agit du plaqueur défensif américain Ed. Nickla, et du plaqueur canadien Ted Elsby, qui nous revient pour une dixième année consecutive.

Ted est natif de Galt, Ontario, et il s'est joint aux Alouettes en 1954. Il a joué du football junior pour les Redskins de Brantford, Ontario. Il s'est distingué avec les Alouettes de 1954 à 1959 avant d'être blessé aux genoux, à la cheville et sérieusement à la tête, au cours des années 60 et 61. Au début de la saison dernière, les médecins des Alouettes affirmèrent qu'il était rétabli de ses différentes blessures et s'affirma avec honneur jouant régulièrement comme plaqueur défensif. Ted mesure 5' 11" et fait osciller la balance à 235 livres et est âgé de 31 ans.

Ed Nickla débuta au football universitaire comme bloqueur à l'université de Tennessee. Au cours de son service militaire de 1953 à 1955, il s'est fait remarquer en évoluant pour la base aérienne de Bolling. Il retourna à l'université du Maryland après son service terminé, où il joua comme plaqueur défensif. Il a été repêché par les Bears de Chicago de la LNF, et s'est rapporté à ce club la saison de 1959.

Après une année d'inactivité en 1960, il s'est joint aux Alouettes en mars 1961. Ed. s'est signalé avantageusement avec les Alouettes comme plaqueur défensif alternant aussi au poste de garde, plaqueur intérieur et secondaire de ligne. Il est âgé de 29 ans, mesure 6' 2", et pèse 240 livres. Nickla habite New-York et se rapportera aux Alouettes le 1er juillet prochain.



# AAAhhh...

parlez-moi de ça! Enfin une bière brassée pour les grandes soifs... une bière qui a du caractère. Mais, si vous "connaissiez ça", gageons que vous savez déjà que la Dow est embouteillée à pleine saveur!



# DOW

la bière couronnée de succès

## Seconde leçon servie à Cléroux par Folley

Zora Folley a pour une deuxième fois hier soir servi une leçon de boxe à Robert Cléroux alors qu'il a remporté une victoire par décision unanime aux dépens du champion canadien.

Dès la première ronde, à la grande stupeur des partisans de Cléroux et à l'étonnement de Cléroux lui-même, Folley vint à un cheveu de le mettre promptement hors de combat. A la suite d'une dure droite de Folley les genoux de Cléroux plèrent et il sembla à la merci du premier bon coup suivant. Malheureusement, Folley, toujours prudent hésita à porter le coup décisif ce qui permit à Cléroux de reprendre haleine.

Cléroux, l'effet de la surprise passée et ayant quelque peu récupéré ses sens se lança à l'attaque au second engagement où il parut avoir légèrement l'avantage sur Folley. Ce fut

probablement la seule ronde qui fut accordée au boxeur montrealais. Quant au reste du combat, ce ne fut qu'une nuée de jabs de la part de Folley contre une série de coups manqués de la part de Cléroux.

### Trois coups contre un!

Pour chacun des coups que Cléroux portait, Folley répliquait par trois ou quatre coups précis qui ne donnaient aucune chance à l'idole de Chomedey. Folley se permit même de décrocher une avalanche de directs à la mâchoire, de crochets de droite et de gauche au corps qui laissaient Cléroux de plus en plus épuisé à mesure que les rondes usaient les forces du champion canadien.

A la 7ème ronde Cléroux avait l'oeil gauche complètement fermé par les coups répétés du précis Folley. Les 8e,

9e et 10e rondes furent une répétition de la 1ère, 3e et 4e, etc., jusqu'à ce qu'enfin la cloche vienne mettre un terme au supplice de Cléroux qui n'a jamais donné un seul instant l'impression d'appartenir à la même catégorie que Folley.

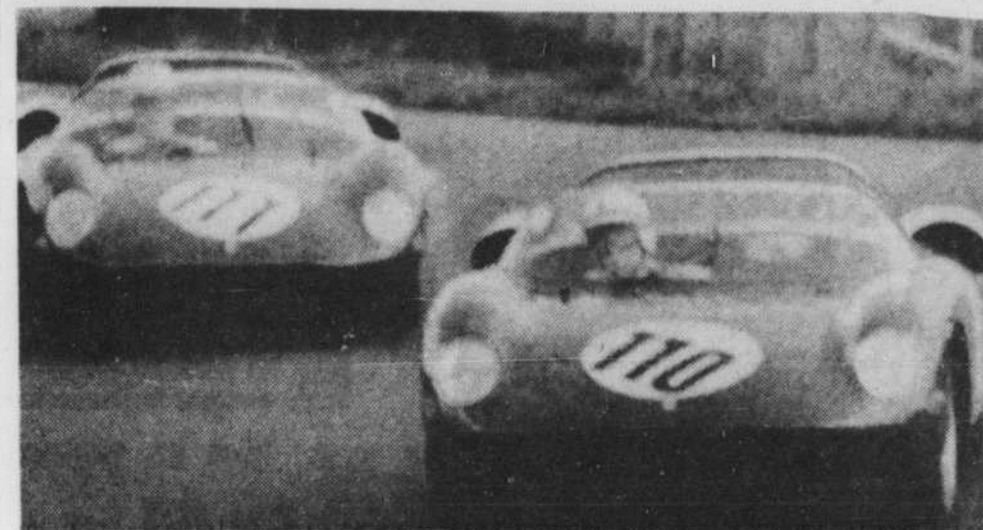
Ce fut la sempiternelle histoire de celui qui tente de frapper une cible qui n'est plus là quand il lance son coup, et qui pour sa peine, encaisse en plus des coups qu'il ne voit pas venir ou ne sait pas deviner! On appelle ça le peu du chat et de la souris!

### PRELIMINAIRES

Marcel Gendron bat J. M. Huard par décision.

Clement bat Beaupre par décision unanime.

Joey Durelle bat Simard par KO technique à la cinquième ronde à 2:06.



Deux des monstres de la vitesse que l'on verra à Mosport le 1er juin prochain. Ici, en l'occurrence, il s'agit de deux Ferrari.

## Cepeda intente des poursuites judiciaires à la revue "Look!"

SAN FRANCISCO. — Le premier but Orlando Cepeda, des Giants de San Francisco,

a intenté une poursuite en dommages-intérêts pour la somme de \$1,000,000 contre la revue "Look Magazine" dont un article l'aurait exposé "au mépris et au ridicule" et lui aurait fait tort dans sa réputation de joueur de baseball.

### Tresh honoré

NEW-YORK. — Le vieux Mike Tresh aurait sans doute été le plus heureux des hommes s'il avait été là.

"La" indique la suite luxueuse d'un hôtel new-yorkais où le garçon de Mike, Tommy Tresh, a reçu jeudi les honneurs dus au Père de l'année, dans les sports.

Il est difficile pour Mike de réaliser que le jeune Tommy, qui fut batboy des White Sox de Chicago à l'époque où Mike en était le receveur vedette, est maintenant un homme, et au surplus père d'une fillette de huit mois.

Il y a quelque six mois, durant la série mondiale de 1962, le vieux Mike avait éclaté en sanglots en voyant son fils frapper un coup de circuit qui donnait aux Yankees une importante victoire sur les Giants de San Francisco.

La plainte dit que l'article, publié dans le numéro du 12 mai, contient des "propos libellés et diffamatoires" au sujet de Cepeda. L'auteur y affirme que le nom Orlando Cepeda "devrait être précédé du titre de don ou entouré d'une baguette à cigare. Mais au lieu de ceci, il porte l'étiquette de vente: "Joueur de première but de première classe, Giants de San Francisco, échangeable contre un lanceur de premier calibre et d'autres considérations".

L'article ajoute que la position de Cepeda est précaire depuis la fin de la saison 1962, et que la direction des Giants lui attribue la responsabilité de l'échec de l'équipe dans la série mondiale de 1962.

### La Coupe Walker

Turnberry, Ecosse. — Après avoir jeté un coup d'oeil sur la liste des matches de la journée d'ouverture, les capitaines des équipes britannique et américaine de la coupe Walker sont convaincus que la rencontre sera une des plus intéressantes dans les annales de cette compétition.

Il y aura douze rencontres aujourd'hui et douze autres demain. Il y aura quatre matches à quatre joueurs, deux balles et huit matches entre deux joueurs, chaque jour. Chaque match sera de 18 trous et il y aura 24 points en jeu. Les rencontres de quatre joueurs, deux balles auront lieu dans la matinée et les duels à deux joueurs dans l'après-midi.

Depuis l'inauguration des matches de la coupe Walker en 1922, les Etats-Unis ont gagné le trophée dix-sept fois et les Britanniques, une fois seulement. Les Américains sont favorisés à 2 contre 1 pour conserver la fameuse coupe.

Le parcours de Turnberry, situé en bordure de l'océan, mesure 7,025 verges de longueur et sa normale est de 72 trous.

### Bénédiction d'une école secondaire bilingue à Toronto

TORONTO. — S. Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, bénira le 26 mai l'école secondaire bilingue de Charbonnel, la première institution du genre à Toronto.

Dès septembre, l'école de Charbonnel pourra recevoir quelque 200 élèves de langue française, garçons et filles, grâce à l'aménagement de six classes, d'un laboratoire, d'un gymnase, d'un auditorium et d'une cantine. Lors de la construction sera parachevée, l'institution comprendra en tout 15 classes ainsi qu'une bibliothèque. Ces locaux seront aménagés au fur et à mesure des besoins et des ressources financières.

La direction de l'école de Charbonnel, du nom du second évêque de Toronto, un Français, sera confiée aux religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, les pionnières de l'enseignement bilingue dans la ville-roi. Le personnel enseignant comprendra également des professeurs laïcs, hommes et femmes.

S. Exc. M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada, sera au nombre des hautes personnalités qui assisteront à la bénédiction de l'école Charbonnel, dimanche prochain. Cette institution bilingue mènera à l'université.

### Doctorats à Laval

Sept doctorats honorifiques seront remis par l'université Laval le 1er juin prochain, à l'occasion de la cérémonie annuelle de la collation des diplômes.

Mgr Louis-Albert Vachon, le recteur, a annoncé les noms des personnalités dont l'université veut reconnaître les mérites en leur remettant cette distinction universitaire.

Ce sont: Mgr Irénée Lussier, P.D., recteur de l'université de Montréal et président fondateur de l'AUFELF (Association des universités partiellement et entièrement de langue française);

L'Hon. Lucien Tremblay, de Montréal, juge en chef de la Cour d'appel de la province de Québec, professeur à la faculté de droit de l'université de Montréal;

L'Hon. Garon Pratte, de Québec, juge de la Cour d'appel de la province de Québec, ex-doyen et professeur titulaire à la faculté de droit de l'université Laval;

Le T. R. P. Georges-Henri Levesque, o.p., supérieur de la Maison Montmorency, ex-doyen de la faculté des sciences sociales de l'université Laval et récemment nommé recteur de l'université de Ruanda, en Afrique;

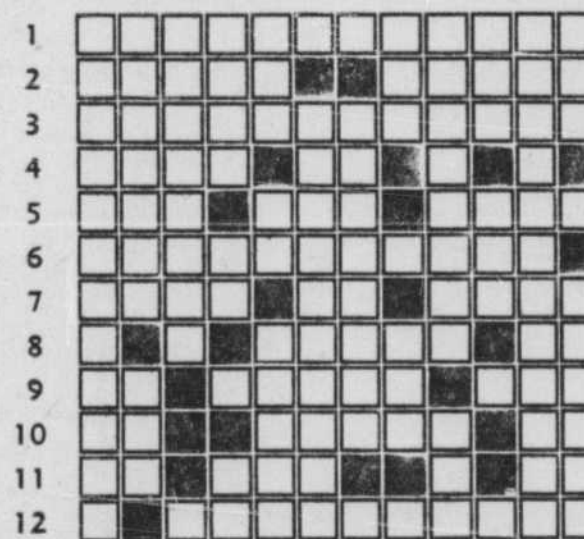
M. Maurice Samson, comptable agréé de Québec, décoré de l'Ordre de l'Empire britannique (O.B.E.), professeur à la faculté des sciences de l'université Laval;

Le Dr William Harrison Cook, Ph. D., O.B.E., président de la Société royale du Canada;

Le Rév. P. Rémi J. Bellet, s.j., professeur à l'université de Detroit, Michigan.

### Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



**HORIZONTALEMENT**  
1—Supprimer ce qui dérange  
2—Copia — Remorquer  
3—Comme un beau joueur  
4—Sans couleur — Note  
5—En colonie — Sans éclat  
6—Ville d'Abitibi  
7—Séparation des races  
8—Fleur — Personnel  
9—Groupe humain  
10—Donne un mouvement — Conjonction  
11—Personnel — Etouffa — confident  
12—Indique un lieu — Petites choses — Infinitif

**VERTICALEMENT**  
1—Mesures prises  
2—Naitre — Parcourir  
3—Science de la vie  
4—Foyer — Consonnes qui se suivent — En festin  
5—Animal de laboratoire — Personnel — Ensuite  
6—Qui n'existe que dans l'esprit  
7—Dynamisme physiologique  
8—Abréviation — Ile anglaise

**Solution d'hier**  
Horizontalement: 1—ENCHAINEMENT 2—CA — OCEAN 3—HIRONDELLES 4—ATALA — LAIC 5—UR — IE — TST 6—FERVENT — SERT 7—ESSE — EU 8—OU — ET 9—UNANIMES — SEC 10—RIVE — EN — ME 11—ETE — PLUME 12—CAMERIERE

Verticalement: 1—ECHAUFFOUREE 2—NAITRE — UNIT 3—RA — AVEC 4—OLIVE — NE 5—ANNALES — PM 6—ENSEMBLE 7—NOEL — TETE — UR 8—ECLAT — SEMI 9—MELISSE — NEE 10—ELECTEURS 11—NOS — EMUE 12—TT — POTENCE

### COMME LANGUE PARLEE OFFICIELLE

## On utilise aussi souvent le français que l'anglais dans les congrès internationaux

Une enquête portant sur la fréquence d'utilisation des langues officielles dans plus de 200 congrès internationaux a démontré que le français, comme langue parlée, est employé aussi souvent que l'anglais, et que la langue française vient en second lieu, après l'anglais, dans les communications non orales.

L'enquête, menée par l'Union des associations internationales, a révélé que la langue française parlée a été employée officiellement dans 205 congrès internationaux sur un échantillonage de 225, soit exactement le même nombre de fois que la langue anglaise, malgré une plus grande population de langue anglaise dans le monde.

Pour ce qui est de la langue

écrite, une enquête auprès de 285 congrès internationaux a démontré que l'anglais a été utilisé dans 250 d'entre eux et le français, dans 242 cas.

Au chapitre de la langue parlée, l'allemand a été employé dans 127 congrès sur 225; l'espagnol, 45; l'italien, 24; le russe, 10, etc. Quant à la langue écrite l'allemand a servi dans 121 congrès sur 285; l'espagnol, 47; l'italien, 24; le russe, 12, etc.

L'enquête a porté, à la fois sur les langues écrites c'est-à-dire, celles admises pour l'envoi des rapports officiels par exemple, et sur les langues parlées, autorisées pendant le congrès et faisant l'objet d'interprétation simultanée ou con-

sécutive. Il s'agit de congrès d'une certaine importance qui se sont tenus dans le courant des années 1960-1961 et au début de 1962.

### Réunion générale des anciens de Joliette

L'Association des anciens du séminaire de Joliette tiendra sa prochaine réunion générale le 4 juin prochain, au club de golf de Joliette. Les départs pour le tournoi de golf pourront s'effectuer à partir de 9 h. jusqu'à 2 h. 30. De nombreux prix et trophées seront distribués à l'issue du buffet qui sera servi à 7 h.



Les autorités du Canadian National annoncent la nomination de M. Marcel Huneault, surintendant du matériel roulant au secteur de Québec depuis 1960, au poste d'adjoint au vice-président et au directeur général du Canadian National pour la région du Saint-Laurent. M. Huneault est membre de l'Association des Ingénieurs Professionnels du Manitoba depuis 1958 et de l'Engineering Institute of Canada depuis 1954.

# COGNAC MARTELL

L'un des meilleurs produits du sol et du soleil de France



MARTELL  
★★★

Un cognac célèbre en France... recherché dans le monde entier.

MARTELL  
Cordon Bleu

C'est la quintessence du Cognac... un digestif d'un bouquet incomparable.

MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

## CHEVROLET LA MEILLEURE VOITURE 63



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Le coupé sport Impala

## IMPALA LA MEILLEURE CHEVROLET

Le témoignage de milliers d'utilisateurs canadiens confirme que la Chevrolet est la meilleure des voitures 1963. Et la magnifique Impala est la meilleure des Chevrolet. La possession d'une Impala offre quantité d'attraits. Il y a les regards admiratifs qui vous suivront partout où vous irez, mais il y a aussi le confort parfait et la magistrale facilité de manoeuvre de cette voiture. Ce sont là quelques-uns des attraits que présentent tous les modèles Chevrolet, notamment les fameux modèles Bel Air et Biscayne, les meilleures voitures 63. Mais si vous désirez tout ce qu'une Chevrolet peut offrir, plus l'attrait particulier d'un luxe splendide, essayez aujourd'hui même l'Impala, la meilleure des Chevrolet.

Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit du dimanche", tous les dimanches soir.

C 2263CP

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

DISTRIBUTEURS AUTORISÉS DE CAMIONS CHEVROLET DANS LE GRAND MONTREAL:

|                                                                                                |                                                                                             |                                                                                         |                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| HAROLD CUMMINGS LTEE<br>5255 ouest, Jean-Talon - R.E. 5-1191<br>(près boul. Décarie)           | CHEVROLET MOTOR SALES CO.<br>OF MONTREAL LTD.<br>2085 ouest, rue Ste-Catherine - WE. 3-6781 | GOHIER AUTOMOBILES LTEE<br>1580, rue Amherst<br>LA. 6-3701                              | DUVAL MOTORS (1960) LTEE<br>529 est, rue Jarry<br>CR. 9-7211                      |
| PARK AVENUE CHEVROLET LTEE<br>3421 Park Avenue<br>VI. 9-5661                                   | J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE<br>2930 est, rue Ste-Catherine<br>LA. 6-4471                   | PATENAUTE AUTOMOBILE LIMITEE<br>10830, rue Lajeunesse (angle boul. Gouin)<br>DU. 9-8461 | CLERMONT MOTOR LIMITEE<br>5363, rue St-Denis<br>279-4301                          |
| SNYDER AUTOMOBILES LTEE<br>2190, rue Notre-Dame (angle 21e Avenue)<br>Lachine, Qué. - 437-4451 | BARNABE MOTORS LTEE<br>925, boul. Laurentien<br>St-Laurent, Qué. - RI. 4-4401               | DOYLE MOTORS LIMITEE<br>4501, ave. Bannantyne<br>Verdun, Qué. - PO. 9-4501              | SALOIS AUTOMOBILES LTEE<br>416, boul. Curé-Labelle<br>Chomedey, Qué. - MU. 1-3588 |

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**ASSURANCE**

**JEAN GAGNON & CIE LEE**  
COUTIERS D'ASSURANCES  
Établi en 1929  
278 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal

Encouragez nos annonceurs

**BREVETS D'INVENTION**

**MARQUES DE COMMERCE**  
**BREVETS D'INVENTION**  
en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien  
2180, rue DRUMMOND  
MONTREAL 25

**DACTYLOGRAPHES**

**ATTENTION**  
nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRÈS CRAIG  
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, machines de meubles de bureau, etc., etc., en somme

**TOUT POUR LE BUREAU**  
**CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.**  
STATIONNEMENT  
Norez notre nouveau téléphone : 861-5771

### ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION  
ASSURANCES COLLECTIVES

### Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT

MONTREAL VI. 9-2371

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

# La Saubegarde

MONTREAL

## SESSION Fédérale

### Le commerce mondial

Le ministre du commerce Mitchell Sharp, répondant à l'ancien ministre des finances, M. Nowlan, a déclaré hier qu'il ferait aujourd'hui une déclaration sur la rencontre à Genève des ministres des nations membres de GATT. Il a ajouté que les intérêts du Canada avaient été bien protégés et que la cause du commerce mondial avait progressé au cours des pourparlers dont il est revenu mercredi.

### Voies navigables

Le ministre des travaux publics J.-P. Deschâtelets a déclaré qu'il n'y avait aucun changement dans la politique du gouvernement de construire des voies fluviales pour petites embarcations dans les cours d'eau et lacs navigables. Il a répondu à M. H. W. Herridge, néo-démocrate de Kootenay-Ouest, qu'il n'y avait pas eu d'entrevues avec les provinces à ce sujet encore.

### Exportations au Canada

Le ministre du commerce Mitchell Sharp a déclaré aux Communes hier qu'il ne ferait aucune déclaration sur les négociations qui ont actuellement cours avec d'autres pays pour l'imposition de quotas sur les exportations au Canada tant que les négociations ne seront pas terminées. Répondant à M. Reid Scott, néo-démocrate de Toronto-Danforth, M. Sharp a dit que le Canada négociait avec le Portugal, Israël, Hong-Kong et Formose.

### Le Canada au Vatican

A M. Louis-Joseph Pigeon, conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, qui s'informait si le Canada allait nommer un représentant canadien au Vatican comme le font la plupart des pays, M. Pearson a répondu que l'affaire était étudiée par le gouvernement, comme elle l'avait certainement été par le gouvernement conservateur durant ses six années au pouvoir.

### Activité communiste

Le député libéral Perry Ryan a informé le gouvernement que l'activité communiste est de plus en plus intense à Toronto et l'a invité à exercer une surveillance accrue.

### Dangers de la cigarette

Le ministre de la Santé, Mlle Judy La Marsh, répondant au député conservateur de Simcoe-Est, le Dr P.-B. Rynard, a dit que le gouvernement n'envisageait pas de prendre des mesures spéciales pour attirer l'attention du public sur les dangers de la cigarette.

### Politique industrielle

L'ancien ministre du travail, M. Michael Starr, a déclaré que le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, avec la politique commerciale libérale, «éliminera plus d'industries en deux mois que le nouveau ministère de l'Industrie pourra en créer en cinq ans».

### Retombées radioactives

Le ministre de la Santé du Canada, Mme Judy La Marsh, a fait savoir que le niveau des retombées radioactives au pays est insuffisant pour être alarmant.

### Service de traverse

Le ministre des transports, M. McIlraith, a fait savoir que

le gouvernement espère pouvoir demander des soumissions avant la fin de l'année pour un nouveau service de traverse entre Cap Tourmente, au Nouveau-Brunswick, et Borden, Ile du Prince-Edouard.

### Le fleuve Columbia

M. Pearson a annoncé qu'une rencontre préliminaire aura lieu le 3 juin entre les représentants du gouvernement fédéral et ceux de la Colombie Britannique en vue de la ratification du traité du fleuve Columbia.

### Problèmes des narcomanes

Le ministre des travaux publics, M. J.-P. Deschâtelets, en réponse à une question du député néo-démocrate de Vancouver-Est, M. Harold Winch, a dit qu'il ne pouvait dire maintenant si le gouvernement projetait de construire en Colombie-Britannique une institution pour y loger les narcomanes.

### Richesses naturelles

Le ministre des ressources nationales, M. Arthur Laing, a répondu à M. Walter Dinsdale, ancien ministre à ce poste, qu'une conférence des ministres provinciaux des richesses naturelles avait été remise au 10 juin à la demande de la province de Québec.

### Mission à Hong Kong

Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a annoncé aux Communes qu'une mission commerciale se rendra à Hong-Kong le mois prochain afin de tenter de vendre du blé à la Chine.

### Dief taquine Pearson

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a taquiné le premier ministre libéral, M. Pearson, lui demandant comment son gouvernement s'y prendrait pour régler les problèmes de la Saskatchewan, où son parti n'a pas fait élire de députés. M. Pearson a répondu que c'était purement une «affaire de parti».

### Les contrats fédéraux

En réponse à une question du député progressiste-conservateur de Parry Sound-Muskoka, M. Gordon Aitken, le ministre des travaux publics J.-P. Deschâtelets a déclaré que le gouvernement libéral n'avait pas changé la méthode d'accorder des contrats publics. Tous les gros contrats le sont par soumissions publiques.

### Citoyenneté des épouses

Le député libéral de Hamilton-Ouest, M. Joe Macaluso, a introduit hier un projet de loi destiné à accorder la citoyenneté aux épouses des Néo-Canadiens même si elles ne parlent pas couramment ni français ni anglais.

### Béchar d'élus président

Le député libéral de Bonaventure, M. Albert Béchar, a été élu président du caucus des députés libéraux de la province de Québec. Il succède au député de Dollard, M. Guy Rouleau, qui a été choisi la semaine dernière président du caucus national libéral. Le député de Montréal-St-Jacques, M. Maurice Rinfret, a été élu secrétaire en chef pour la province de Québec.

## Le prix du sucre grimpe, celui du pain l'imitera!

Deux denrées essentielles connaissent à l'heure actuelle des hausses de prix vertigineuses: le sucre raffiné et le lait en poudre. Dans le cas du sucre, le phénomène se manifeste à l'échelle mondiale; dans celui du lait en poudre, il s'agit d'une majoration à l'échelle nationale.

Hier, à Montréal, le prix du sucre dans le gros s'est établi à \$17.65 le cent livres alors qu'il était de \$9.10 au 1er janvier dernier. Depuis cette date, les raffineries de sucre de la métropole ont augmenté leurs prix à 35 reprises.

A Winnipeg, un sac de 100 livres de sucre se vendait, hier, \$18.55. Et pour démontrer que cette spirale n'est pas limitée au Canada, soulignons que 100 livres de sucre coûtaient à Londres, hier également, \$15.25.

Aux Communes, hier, le ministre fédéral de la justice, M. Lionel Chevrier, a affirmé qu'il ne songeait pas à recourir à la Loi contre les cartels pour enrayer cette poussée des prix du sucre. Il a expliqué que ces majorations sont imputables au coût plus élevé du sucre brut. A son tour, ce coût s'explique par une demande accrue à l'échelle mondiale, par de piètres récoltes de betteraves à sucre en Europe depuis deux ans et par une faible récolte de la canne à sucre à Cuba.

Chiffres en mains, M. Chevrier a reconnu qu'entre le 21 mai 1962 et le 21 mai 1963, le prix du sucre raffiné par 100 livres est passé de \$7.03 à \$16.19 soit une majoration de 12 mois de \$9.16. (M. Chevrier ignorait à ce moment les hausses de dernière heure décrétées par les raffineries de Montréal).

Le ministre de la justice a souligné, cependant, que durant la même période, le prix du sucre brut à travers le monde a fait un bond de \$9.62, passant de \$2.68 le 100 livres à \$12.30.

Ces hausses répétées des prix du gros se sont propagées au prix de détail. Dans certaines grandes entreprises de détail, à cause des stocks accumulés, les prix de vente sont moins élevés que les prix du gros. Ainsi, une des grandes chaînes d'épicerie-boucherie de la région montréalaise détaillait hier le sucre raffiné au prix de \$1.57 pour 10 livres. C'était une aubaine. Car le prix moyen du sucre raffiné, hier, s'établissait au détail à 18 cents la livre.

Il faut prévoir à brève échéance des chambardements majeurs dans les prix de vente de la liqueur douce et des produits de confiserie, à cause de la turbulence des prix du sucre.

Le vice-président et gérant général de la compagnie Moirs, M. Leroy Otto, a fait savoir qu'une hausse sur pratiquement tous les produits de sa compagnie est «imminente».

Un porte-parole d'une usine d'embouteillage de liqueurs douces a précisé que les prix avaient été augmentés de 20 cents la caisse de 24 bouteilles, ce qui occasionnera, pour le client, une hausse de 10 cents à 12 cents la bouteille.

En outre du sucre, on s'inquiète de la hausse du prix du lait en poudre à travers le Canada. Cette denrée est très en demande dans les boulangeries. Il semble même inévitable que le prix du pain, d'un océan à l'autre, ne soit augmenté à brève échéance. Pour l'instant, les boulangers refusent de commenter la situation.

La hausse du prix du lait en poudre a été provoquée par la disparition du prix de soutien de 25 cents les 100 livres, payé aux producteurs laitiers par le gouvernement fédéral.

Une enquête faite par la Presse canadienne d'un bout à l'autre du Canada démontre que le prix du lait en poudre a augmenté en moyenne de trois cents la livre.

Les prix du lait en poudre se sont mis à grimper à Montréal où, selon les boulangers, il est encore trop tôt pour déterminer si cela influencera le prix du pain.

### A OTTAWA

A Ottawa, un négociant rapporte que le prix du lait en poudre a augmenté de \$1.60 pour un paquet de 36 livres ce qui se traduira probablement par une majoration de cinq cents la livre au détail.

## Gilles Lefebvre, prix Calixa-Lavallée '63, fait l'éloge des JMC

Le directeur-fondateur des Jeunesses musicales du Canada, M. Gilles Lefebvre, a donné l'assurance mercredi que si on donne aux JMC l'autorité et les moyens financiers de perfectionner leur méthode d'action, elles pourront apporter aux éducateurs des écoles primaires, secondaires et universitaires «non seulement un appui, mais un système d'éducation musicale qui deviendra un exemple du genre au Canada et même à l'étranger».

M. Lefebvre a fait cette déclaration lors du dîner offert en son honneur par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, à l'hôtel Queen's. La SSJB lui a décerné à cette occasion le prix Calixa-Lavallée pour l'année 1963.

Dans une causerie au cours de laquelle il a évoqué de nombreux souvenirs se rattachant à l'histoire des JMC, M. Lefebvre a rappelé que ce mouvement a près de quinze ans d'existence au service de la propagation de la musique.

De 1948 à 1963, les JMC ont marqué des progrès étonnants: le budget de cette année se chiffre à un demi-million, alors qu'il s'élevait à \$6,000 en 1946. Le premier congrès des JMC, en 1950 groupait 35 délégués venus de neuf villes; en 1963, le 11e congrès national reçoit 300 délégués représentant 93 villes. Alors que le rayon d'action du mouvement était de 600 milles en 1949, il est aujourd'hui de 10,000 milles.

M. Lefebvre croit que la musique devrait être considérée comme matière scolaire au niveau primaire et secondaire. Quant aux buts de l'initiation à la musique, il croit que le premier d'entre eux est de développer et d'enrichir la sensibilité de l'étudiant et de faire sa culture générale. Mais il existe aussi un but second, celui de découvrir les véritables talents et de les orienter vers cet art «tout comme on découvre un ingénieur en lui enseignant les mathématiques».

commission d'enquête, présidée par M. Ernest Gill, pour étudier le problème. Le rapport, contenant des propositions révolutionnaires, a été présenté en décembre dernier.

## Volume accru des marchandises dans la Voie Maritime en avril

OTTAWA, (DNC). — Un million et demi de tonnes de marchandises — 75 pour cent de plus que durant la période correspondante de l'an dernier — ont franchi la Voie maritime du Saint-Laurent, depuis Montréal jusqu'au lac Ontario, en avril. La hausse a été rapportée hier par l'administration de la Voie maritime.

Le volume de marchandises empruntant la route du Saint-Laurent durant le premier mois de la saison navigable a augmenté régulièrement, à l'exception d'une chute légère l'an dernier, jusqu'au sommet de cette année depuis l'inauguration de la Voie maritime. Les chiffres furent les suivants: 1959, première année d'exploitation, 451,000 tonnes; 1960, 858,000 tonnes; 1961, 1,230,000 tonnes; 1962, 938,000 tonnes; 1963, 1,650,000 tonnes.

Le volume total de marchandises enregistré cette année se partageait comme suit: cargaison en vrac, 1,475,000 tonnes; marchandises diverses, 175,000 tonnes.

Dans le canal Welland, les statistiques indiquent une faible augmentation de 3.7 pour cent par rapport au mois d'avril de l'an dernier (de 1,870,000 tonnes à 1,939,000 tonnes).

Le volume des marchandises diverses n'a pas beaucoup varié d'une période à l'autre. Le

volume des cargaisons en vrac a légèrement augmenté sur les navires remontant la route du Saint-Laurent et légèrement diminué sur les navires la descendant.

Pour sa part, la St. Lawrence Seaway Development Corporation, qui administre la Voie maritime du côté américain, connaît de sérieuses difficultés financières. L'administrateur de la corporation, M. Joseph McCann, a dit à Washington que l'organisme était incapable de rencontrer ses obligations financières sans un nouvel accord avec le Trésor américain au sujet des prêts et sans une augmentation du péage.

### AVIS DE DECÈS

AUDET — A Montréal, le 23 mai 1963 à l'âge de 85 ans, est décédé, monsieur André Audet, employé de la commission de Transport, époux de Alice Normand, demeurant au 809 est, boul. St-Joseph, App. 4 père de monsieur l'abbé Jacques Audet, aumônier de l'école secondaire Ste-Anne Marie, et de Claire, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'université de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du salon Paul & Fortin No. 831 rue Laurier est, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Café-Thé Confiture  
ADOPTÉZ LES PRODUITS  
**DESY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.-A. DESY L<sup>re</sup>  
MONTREAL

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9h.  
SAMEDI 5h.30

# Le nouveau Dupuis

habille plus d'hommes que jamais  
et plus que jamais le choix est rendu facile

## complets légers sur mesures

gage de parfaite élégance  
et de confort indiscutable

un veston avec un pantalon

# \$55.

2 complets \$100

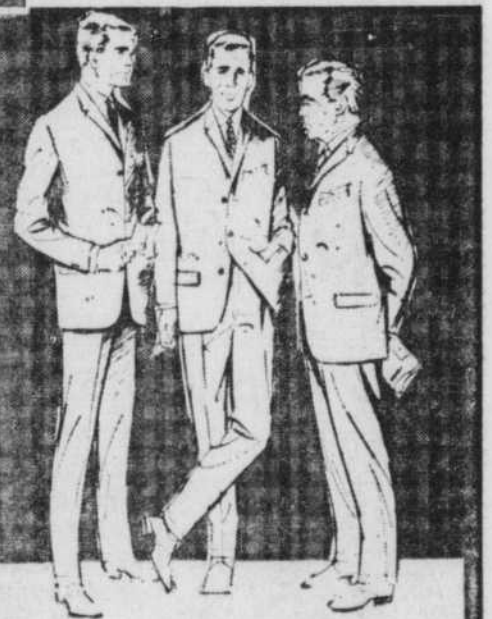
UN PANTALON ADDITIONNEL 19.50

(complets de qualité à \$75)

GRANDES FACILITES DE PAIEMENT  
AU NOUVEAU DUPUIS

A la demande de notre clientèle nous répétons ici un succès sans précédent justifié par les hautes qualités offertes ainsi que par la confection supérieure garantie par des tailleurs experts.

Ces tissus sont à carreaux pointillés tête d'épingle (pin-head) et autres ainsi que les tons unis.



PAS DE FRAIS ADDITIONNELS  
POUR HOMMES DE TAILLES  
• CORPULENTE • PETITE  
• GRANDE

LÉGÈRES ÉTOFFES ESTIVALES  
AUSSI LE GENRE "TROPICAL"

• 55% TERYLENE® et 45% LAINE  
• LE "MOHAIR" IMPORTE LÉGER  
• LE TOUT LAINE "TROPICAL"

Nouvelles teintes estivales

• Brun • Gris moyen • Charcoal  
• Bleu moyen • Olive • Gris argent  
• Beige ainsi que le noir

"POUR LA SAINT-JEAN (24 juin)  
Vous obtiendrez votre complet sur mesures en temps pour la "St-Jean" en le commandant dès demain au NOUVEAU DUPUIS.

PROFITEZ DE CETTE OFFRE ET DE LA DEVISE DUPUIS. SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.

\* CIL FIBRES POLYESTER  
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 619

## Assurance-chômage: la caisse est à sec pour la première fois de son histoire

OTTAWA. — La caisse de l'assurance-chômage était à sec pour la première fois de son histoire, à la fin d'avril, et le déficit a dû être comblé par un prêt du gouvernement, a-t-on appris aux Communes hier.

Le ministre du travail, M. MacEachen, a fait savoir que le déficit à la fin d'avril était de \$23,000,000 et que le gouvernement a consenti un prêt de \$25,000,000 pour renflouer la caisse, avec l'autorisation du gouverneur général.

La commission d'assurance-chômage avait signalé, à la fin de mars, qu'il restait approximativement \$6,500,000 dans la caisse.

Le fonds de la CAC avait atteint un sommet le 31 décembre 1956 avec \$926,726,930 mais avait baissé graduellement depuis ce temps, surtout à cause du chômage occasionné par les longs mois d'hiver.

Dans le discours du trône, le nouveau gouvernement libéral a fait savoir qu'un projet de loi est à l'étude actuelle-

ment pour venir en aide à la commission et que d'ici son adoption, le gouvernement devra voir à alimenter la caisse.

L'ancien gouvernement conservateur avait nommé une

commission d'enquête, présidée par M. Ernest Gill, pour étudier le problème. Le rapport, contenant des propositions révolutionnaires, a été présenté en décembre dernier.

**MAGNUS POIRIER Inc.**  
Directeur de funérailles  
8605, boul. ST-LAURENT  
CR. 7-5700  
6520, St-Denis - 10526, St-Laurent  
AIR CLIMATISÉ

## Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Engr.  
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES  
SALONS MORTUAIRES MODERNES  
SERVICE D'AMBULANCE  
Salons: Bureau:  
518 RACHEL EST 528 RACHEL EST  
LAfontaine 4-3571